

BÉNIN RÉVÉLÉ

MAGAZINE

DEUXIÈME ANNÉE. N°005 DE MAI 2018. MENSUEL. WWW.BENINREVELE.COM - GRATUIT. NE PEUT ÊTRE VENDU !



PATRICE TALON

« Le Pape François est un réformateur. Il nous a encouragé à travailler pour le changement des paradigmes »

INNOVATION

BenAgri, le marché des produits agricoles béninois sur Internet

MARIA LEISSNER

Selon la diplomate, le président Patrice Talon est très sage !



ICT Media

STRATEGIES



- Veille stratégique
- Fourniture de contenus
- Edition magazines, journaux, rapports...
- Formation et Etudes
- Relations publiques
- E-reputation
- Création web



Créer la destination Bénin !

PAR **BEUGAS - ORAIN DJOYUM**, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION.

Paris, ville touristique ! Paris ville mondiale ! Paris ville lumière ! Etc. Les qualificatifs utilisés par les touristes admiratifs pour célébrer la capitale française sont nombreux. La belle ville ne s'est pourtant pas construite en un seul jour. La ville transformée est arrivée après les diverses contestations et dénigrements des actions et réalisations de l'un de ses architectes majeurs : Georges Eugene Haussmann, le baron de la Seine. Celui-ci avait été désigné par Napoléon III pour piloter le projet de transformation totale de Paris.

En effet, quand, en 1852, Louis-napoléon Bonaparte devient Napoléon III, il estime qu'il faut changer le visage de Paris. Lui qui, de 1846 à 1848, a vécu à Londres et a été séduit par les espaces verts, les voies aériées, les beaux immeubles, etc. Pour lui, les gares doivent être les nouvelles portes de Paris et il faut absolument établir de nouvelles liaisons directes entre les gares et le centre de Paris. Tout en construisant de nouvelles et belles bâtisses que certains nomment aujourd'hui immeubles haussmanniens.

CONTESTATIONS ET CONDAMNATIONS

En 17 ans de travaux, le baron Haussmann, avec sa stratégie, a transformé Paris à 60%. Plus de 20 000 immeubles

sont détruits ; les populations sont déguerpies de certaines zones ; des indemnités, en cas d'expropriation, sont considérées comme insuffisantes ; les critiques fusent autant auprès des architectes de Paris [il a choisi de travailler avec les architectes de province qu'il connaît mieux et avec qui il a travaillé par le passé au grand dam de ceux de la ville qu'il peut moins contrôler] qu'auprès des populations ; la classe politique le malmène ; les écrivains ne manquent pas d'associer leurs plumes pour condamner ce qu'ils appellent les dérives d'Haussmann ; l'écrivain Benjamin Péret dit d'ailleurs d'Haussmann qu'il est celui qui a "peigné Paris avec des mitrailleuses" ; Jules Ferry pour sa part, dans un pamphlet intitulé "les Comptes fantastiques d'Haussmann" et adressé aux membres de la Commission du corps législatif chargés d'examiner le nouvel Emprunt de la ville de Paris, écrit : « Vous pouvez, si vous le voulez, nous sauver de la catastrophe, à laquelle on nous conduit tête baissée ; mais si vous ne voulez ou n'osez, nous irons droit jusqu'au fossé ». Que de critiques donc ! Mais, qui n'ont heureusement pas entaché la détermination d'Haussmann.

(Lire la suite en page 4)

LA VISION DE PATRICE TALON

Les résultats d'Hausmann sont célébrés jusqu'à ce jour, même s'il n'a pas terminé sa mission : 64 kilomètres de grandes voies construites, 30 000 immeubles sortis de terre, 80 000 arbres plantés, 600 kilomètres d'égouts percés, une surface de la capitale qui passe de 3 000 à 7 000 hectares, etc.

On ne va pas comparer Paris au Bénin et encore moins le président Patrice Talon à Hausmann. Mais, force est de constater que le Bénin est en chantier. Le gouvernement du Nouveau départ piloté par le président Patrice Talon veut faire du Bénin une destination touristique incontournable en Afrique. Et cela commence aussi par l'une des nouvelles portes d'entrée du pays : le projet de l'aéroport futuriste de Glo-Djigbé, en passant par la création de plusieurs infrastructures et de nombreux autres projets rassemblés dans ce numéro de BÉNIN RÉVÉLÉ MAGAZINE. Dans ce numéro, réalisé avec la collaboration de la direction de la Communication de la Présidence de la République du Bénin, vous trouverez un dossier présentant les actions et réalisations de plusieurs départements ministériels en deux ans, ainsi que leurs projets.

Comme toute grande transformation, celle du Bénin va avec son lot de contestations et d'incompréhensions. Mais, la voie du président est la bonne. Un peu de patience et de sacrifices comme le demande le président Patrice Talon. Car pour manger des omelettes, il faut bien casser les œufs. Avec la détermination de ce président visionnaire, demain, des générations de Bénénois et touristes du monde pourraient également dire avec fierté « le Bénin, un pays touristique » ou encore « Cotonou, ville touristique, ville lumière et ville mondiale ».

SOMMAIRE

Dossier

Actions et réalisations : le bilan dynamique du gouvernement

Page 13 - 33.



3.

EDITO

Par Beaugas-Orain DJOYUM
Créer la destination Bénin !

6.

GESTION PUBLIQUE

6. Le pape François reçoit Patrice et Claudine Talon

8. Patrice Talon : « Je vous rends hommage, à vous tous filles et fils du Bénin, pour avoir compris et accepté, depuis deux ans... »

10. Patrice Talon aux pros du bois : « Je peux vous assurer que les choses vont changer ! »

34

L'INTERVIEW DU MOIS

34. Patrice Talon : « Constituer une fortune ne me concerne plus. Ce qui me motive, c'est le succès ! »

36. Patrice Talon : « Mon rôle c'est d'agir courageusement pour transformer notre pays! »

46.

ECONOMIE

46. Katrina Sharkey : « Le portefeuille des projets financés par la Banque mondiale se porte bien »

47. Le FMI juge les performances économiques du Bénin toujours « satisfaisantes »

48. Diamond Bank SA lance officiellement les activités de sa deuxième agence de Parakou

49. Sonibank, la Société nigérienne de banque, ouvre ses portes au Bénin

50. Le Bénin obtient 78,1 milliards de la BID pour réhabiliter l'axe routier Bérébouay-Kandi-Malanville

51.

CULTURE

51. Cotonou se prépare à être la « capitale mondiale du livre » en 2021





18-19

52. **TIC ET TELECOMS**

52. Plus de 1000 visas électroniques octroyés en deux semaines via la plateforme publique e-visa

54. Patrice Talon promulgue le code du numérique du Bénin

55. MTN parvient à un accord avec le gouvernement sur le paiement des frais de fréquences



21

56. **INNOVATION**

56. GoMedical, l'App béninoise qui cale votre rendez-vous chez le médecin !

57. BenAgri, le portail web qui transpose le marché des produits agricoles béninois sur Internet de banque, ouvre ses portes au Bénin



26

58. **COOPERATION**

58. Jintao Peng : « La Chine va accompagner le Bénin dans ses réformes »

59. Alowé Léo Kabah : « La colonisation ne doit pas continuer de nous séparer »

60. Coopération Nigéria - Bénin: Les promesses d'Emmanuel Kayodé Oguntuasé



27

61. Olivier Nette : « C'est le Bénin qui décide de ses réformes et nous les accompagnons »

62. Pour Maria Leissner de la Suède, le président Patrice Talon est « très sage » !

63. Igor Dmitrievich : « Le Bénin et la Russie sont liés par de profondes amitiés historiques »

63. Achim Tröster : « L'Allemagne peut soutenir le Bénin »



44

64. **PORTRAIT DU MOIS**

Les défis qui attendent Bertrand Adjovi, nouveau directeur du Développement du tourisme Bêroubouay-Kandi-Malanville

65. **INVESTIR AU BENIN**

Comment obtenir une licence télécoms au Bénin



62



Magazine GRATUIT de l'économie béninoise et de l'actualité Gestion publique du Bénin.

MENSUEL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Beaugas-Orain DJOYUM

ONT CONTRIBUÉ A CE NUMÉRO
NYDA ADJOVI
CYRILLE ETOUNDI
Dany Clarence
Beaugas-Orain DJOYUM

OPÉRATEUR
ICT Media STRATEGIES
(www.ictmedia.africa)

RÉDACTION
ICT Media STRATEGIES

MAQUETTE
ICT Media STRATEGIES

CRÉDIT PHOTOS
Présidence de la République du Bénin

RÉGIE PUBLICITAIRE
ICT Media Marketing and
Communication Agency
Mail : contact@ictmedia.africa

CONTACTS Bénin Révélé Magazine
Web : www.beninrevele.com
Mail : contact@beninrevele.com

Le magazine Bénin Révélé Magazine peut également être téléchargé gratuitement sur le site web du journal et sur le site web de ICT Media STRATEGIES. Aussi, scannez le code barre ci-dessus et téléchargez gratuitement le magazine.

Copyright © 2018 Bénin Révélé Magazine

Le pape François reçoit Patrice et Claudine Talon



18 mai 2018. Vatican. Saint-Siège. Ambiance chaleureuse et rires entre le président Patrice Talon et le pape François.

LE COUPLE PRÉSIDENTIEL A ÉTÉ ACCUEILLI AU VATICAN PAR LE SOUVERAIN PONTIFE LE 18 MAI 2018. UNE RENCONTRE QUI INTERVIENT AU MOMENT DE LA CÉLÉBRATION DES 10 ANS DE LA MORT DU CARDINAL BERNARDIN GANTIN QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

C'est dans une ambiance décontractée, ponctuée de discussions chaleureuses et d'éclats de rires que le président Patrice Talon et le pape François se sont rencontrés officiellement pour la première fois au Saint-Siège ce 18 mai 2018. Moment fort de cette rencontre, l'accueil par le pape de Patrice Talon à l'entrée de sa bibliothèque où il reçoit comme d'habitude ses invités de marque. A cette bibliothèque, le pape et son hôte ont discuté en tête à tête durant une trentaine de minutes. Mais surtout,

après cette discussion et avant de quitter la bibliothèque, les deux hommes ont eu un nouvel aparté très convivial, plaisantant l'un et l'autre et échangeant de grands rires.

Au menu de cette discussion privée à la bibliothèque, selon les précisions du Vatican, les questions de développement, de la lutte contre la pauvreté, de la réforme du pays, le dialogue interreligieux et la situation régionale. Un communiqué du Saint-Siège précise que les deux hommes ont salué

« les relations existantes entre le Saint-Siège et le Bénin » ainsi que « la contribution positive de l'Église catholique dans la société béninoise, notamment dans le champ de l'éducation, de la santé et de la promotion humaine ».

Echange de présents

En bon Africain, le président Patrice Talon ne s'est pas rendu au Vatican les mains vides. Il a ramené du Bénin une « récade royale », un bâton traditionnel béninois en forme de crosse, symbole de l'autorité royale dans l'ancien royaume du Dahomey, qu'il a offert au pape.

A son tour, le pape a offert à son hôte une médaille en bronze représentant l'ange de la paix terrassant le dragon et symbole, a-t-il expliqué, « de la victoire de la paix sur la guerre ». En plus de ce présent, le pape François a aussi donné au président béninois ses textes *Amoris laetitia*, *Evangelii gaudium* et *Laudato si'*, ainsi que son message pour la Journée mondiale pour la paix 2018, spécialement signé de lui.

Patrice Talon, après sa rencontre avec Sa Sainteté François, a eu un entretien avec le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican et avec Mgr Paul Gallagher, secrétaire pour les relations avec les États. Aussi, Patrice Talon a rencontré le même jour le président italien Sergio Mattarella.

Cette visite de Patrice Talon au Vatican intervient au moment de la célébration des 10 ans de la mort du cardinal Bernardin Gantin, cette grande figure de l'Église béninoise. En 1957, le cardinal Bernardin Gantin était en effet l'un des plus jeunes évêques africains. A Rome, il a été successivement président des Conseils pontificaux Justice et paix et *Cor unum* (1976-1984), préfet de la Congrégation pour les évêques (1984-1998). Surtout, le digne fils du Bénin avait été doyen du Sacré Collège de 1993 à 2002.

Patrice Talon :

« Le Pape François est un réformateur. Il nous a encouragé à travailler pour le changement des paradigmes »

EXTRAITS DE L'INTERVIEW DE PATRICE TALON À RADIO VATICAN À LA SUITE DE SA RENCONTRE AVEC LE PAPE FRANÇOIS.

« Pour moi c'était un jour de grâce et cela s'est très bien passé. J'ai eu le grand plaisir de découvrir la richesse du Vatican, la grandeur et la beauté des lieux. La grandeur de l'homme, de notre Pape... Parce ce que vous l'imaginez dans vos rêves les plus lointains. On ne pensait pas avoir l'occasion un jour de se retrouver au Vatican en face du Pape...

Vous savez le Benin est un pays très religieux. Nous avons trois grandes religions : chrétienne en général dont le catholicisme, l'Islam et puis les religions endogènes. Mais, nous avons tous un peu l'esprit chrétien dans le pays. Les valeurs de l'Eglise catholique sont partagées par tout le monde. En cela la visite du président au Pape est un évènement national...

Vous savez le Pape est un réformateur, il nous a encouragé à travailler pour le changement des paradigmes, pour la mutation de l'Afrique, de nos pays afin que le développement social, humain, économique soit une réalité...

Cette date (18 mai 2018, visite chez le Pape, ndlr) a été fixée par le Vatican, je ne sais pas si c'est à dessein, mais j'ai le bonheur de constater que c'est dans cette période où nous célébrons un fils du Bénin. Je dois avouer notre fierté d'avoir eu cet grand homme qui a servi l'Eglise et le monde...

PROLIFÉRATION DES ÉGLISES

En tant que chrétien catholique, je peux déplorer l'évolution des églises qui peuvent entraîner certaines confusions. Mais, en tant que président de la République, j'ai le devoir de satisfaire cette mission en faisant abstraction de mes propres intérêts d'appartenance à une religion. Ce n'est pas facile. Mais nous agissons pour éviter les conflits, les affrontements, de sorte que chacun puisse vivre sa foi en respectant l'autre. Ce n'est pas évident... Je ne sais pas si c'est ce qu'il faut appeler un schisme qui est apparu au sein de l'Eglise catholique béninois... Ce sont des choses qui relèvent de l'histoire des religions. Cela est peut-être à déplorer lorsque nous sommes concernés, mais c'est l'histoire du monde, de l'humanité. Notre rôle est de veiller à ce que ça n'entraîne pas des affrontements. Nous y veillons ! »



18 mai 2018. Vatican. Saint-Siège. Le tête à tête Patrice Talon - Pape François.



18 mai 2018. Vatican. Saint-Siège. Le pape François et le couple Talon.



Patrice Talon remet la récade royale au Saint père



Le pape offre à Patrice Talon une médaille en bronze représentant l'ange de la paix terrassant le dragon et symbole de la victoire.



Patrice Talon, Président de la République.

Patrice Talon : « Je vous rends hommage, à vous tous filles et fils du Bénin, pour avoir compris et accepté, depuis deux ans... »

L'INTÉGRALITÉ DU MESSAGE DE PATRICE TALON, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, 06 AVRIL 2018, À L'OCCASION DE SES DEUX ANS DE GOUVERNANCE.

« Au moment où je sollicitais vos suffrages en 2016, je percevais déjà l'immensité de la tâche à accomplir, l'urgence des chantiers fondateurs à ouvrir, mais surtout l'exigence de l'effort collectif qui les porterait. Je le savais parce que la volonté de réformer a longtemps manqué à la gouvernance de notre pays.

Depuis le 6 avril 2016, à l'épreuve de l'exercice du pouvoir, cette conviction s'est consolidée pour deve-

nir mon credo, l'impératif préalable à la révélation de notre potentiel commun, facteur essentiel du développement de tous les peuples.

C'est ce qui fonde ma foi dans le grand dessein de notre pays et ma certitude que notre travail collectif, assidu et acharné, est gage de notre prospérité, de notre bien-être individuel et collectif. C'est enfin l'illustration, tirée de la vérité universelle, que rien de grand ni de beau,

rien de durable ne s'obtient sans l'effort requis, sans l'investissement obstiné, sans l'organisation rigoureuse. C'est le travail et le sérieux qui génèrent la richesse.

C'est la raison pour laquelle, dès les premières heures du mandat que vous m'avez confié, je vous ai conviés à renoncer à la facilité. Notre mission d'aujourd'hui est de réparer le présent et semer pour demain, afin que notre quotidien proche

Dans cette perspective, les nombreuses réformes engagées et les actions initiées depuis deux ans nous rassurent que nous sommes dans la bonne direction :

- qu'il s'agisse de l'assainissement des finances publiques qui va de pair avec la réduction du train de vie de l'Etat, pour mettre fin aux évasions de toutes sortes afin de consacrer l'argent public à la satisfaction des besoins de tous et particulièrement des plus vulnérables ;

- qu'il s'agisse des chantiers de construction de centrales thermiques pour nous garantir, à court terme, une autonomie énergétique certaine ;

- qu'il s'agisse encore des infrastructures routières, d'aménagements urbains comme l'asphaltage des rues dans neuf (9) communes du pays, la modernisation de la gestion des déchets solides ménagers ;

- qu'il s'agisse de projets structurants comme l'aéroport de Glo-Djigbé, le contournement Nord de Cotonou, ou encore l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi ;

- qu'il s'agisse de projets tout aussi structurants visant à moderniser le cadre de vie et la gouvernance comme la numérisation du cadastre et la dématérialisation de l'administration publique (smart gouv et data center national);

- qu'il s'agisse par ailleurs des projets phares dans le domaine culturel et touristique ;

- qu'il s'agisse du Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) qui va générer la carte unique à tout faire, préalable à la mise en œuvre de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), laquelle permettra la prise en charge sanitaire des pauvres extrêmes et non extrêmes (environ 4 millions), et le déploiement à grande échelle de microcrédits ;

- qu'il s'agisse du chantier de fourniture d'eau potable à tous d'ici à 2021 dans le cadre duquel des investissements significatifs sont déjà engagés, notamment dans les Collines, dans le Zou, dans le Borgou et dans l'Atlantique ;

- qu'il s'agisse enfin de la lu-

tte implacable contre la corruption et l'impunité que j'entends poursuivre sans relâche ;

tous ces chantiers sont engagés avec mon Gouvernement sans toujours attendre que tout le monde soit prêt, parce que je sais qu'il nous faut oser, encore et encore ; qu'il nous faut travailler sans relâche si nous voulons que notre pays compte comme un partenaire majeur et crédible sur la scène internationale.

Bien entendu, tout ceci ne manque pas de susciter des incompréhensions.

Je comprends ces incompréhensions exprimées ici ou là. Je mesure les tensions qu'elles génèrent ainsi que les amalgames auxquels elles conduisent. Les frictions récentes sur le front social en sont l'illustration. Ces crispations circonstancielles laisseront échapper les sillons nouveaux de l'Etat moderne auquel chacun de nous aspire. J'en tiens grand compte et suis persuadé qu'en apprenant de la situation sociale actuelle, nous saurons trouver les solutions les plus efficaces, en tant que société organisée, pour aller durablement de l'avant.

Parce que nous sommes un grand peuple, parce que nous sommes un grand pays, parce que nous voulons le meilleur pour tous et pour chacun, nous y arriverons dans un climat national serein et apaisé.

Je vous rends hommage, à vous tous filles et fils du Bénin, pour avoir compris et accepté, depuis deux ans, d'apporter votre contribution remarquable à la réalisation de cette noble cause.

J'aime mon pays, le Bénin, et ma foi en son avenir radieux est inébranlable. C'est pourquoi je ne retiens pas ma passion à le servir. Je ne ménage ni mon enthousiasme, ni mon énergie à contribuer à sa révélation à nous-mêmes et au monde.

Nous méritons le meilleur. Ensemble continuons d'y travailler. Car nos efforts et sacrifices d'aujourd'hui construisent notre bonheur de demain.

Patrice TALON,
Président de la République

s'améliore et que nos enfants vivent mieux, dans un pays où l'avenir d'un nouveau-né ne sera plus exclusivement déterminé par les conditions matérielles de ses parents, un pays où chacun peut disposer du minimum, s'instruire et se soigner quelle que soit sa catégorie sociale, un pays en confiance dont nous serons fiers d'avoir œuvré au développement durable et harmonieux. Je sais que tout cela est possible, qu'il est à portée de main. C'est justement parce que je nous sens capables de construire ensemble ce rêve que je déborde parfois d'énergie, que j'ai envie de contourner les obstacles inutiles, que j'ai envie de vous entraîner dans mon rythme jugé « effréné » ou « trop pressé ».

C'est parce que je crois au cycle du développement et aux vents favorables qu'il faut savoir saisir. Je sais que le temps qui passe sans être mis à profit aujourd'hui nous condamne à plus d'efforts encore demain, à plus de sacrifices. Je peux donc vous rassurer. Non, je ne vais pas trop vite. Je vais au rythme qu'imposent les urgences, les attentes, les exigences de notre pays ; je vais au rythme qu'impose notre droit en tant que peuple aux meilleures conditions possibles de vie ; je vais au rythme qu'impose notre droit au bonheur tout simplement.

Patrice Talon aux pros du bois : « Je peux vous assurer que les choses vont changer ! »

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A HONORÉ DE SA VISITE DEUX ENTREPRISES INTERVENANT DANS LE SECTEUR DU BOIS : AMANI TRADING COMPANY ET LA COOPÉRATIVE DU MEUBLE DE COTONOU.



19 avril 2018. Cotonou. Le Président de la République Patrice Talon visite les locaux de la Coopérative du Meuble..

« Vous êtes un pionnier que nous avons l'obligation d'accompagner, vous et ceux qui sont de taille plus modeste et les petits artisans. Je connais vos difficultés et je sais aussi quels sont vos atouts ». Ainsi, s'adresse Patrice Talon à Amani Trading Company (Atc Ib), cette industrie de bois d'Allada. C'était lors de la visite qu'il a décidé d'entreprendre, le 19 avril 2018.

En effet, le président de la République a honoré de sa visite, deux entreprises intervenant dans le secteur du bois. Il s'agit de la Coopérative des meubles à Akpakpa et l'usine ATC, une industrie de bois d'Allada. S'étant informé des conditions de travail dans ces structures, le président Patrice Talon envisage

de prendre des meilleures mesures afin de les accompagner. Le chef de l'Etat s'est proposé de définir avec son gouvernement « une politique d'appui et d'accompagnement des entreprises moyennes et petites » qui, selon lui, constituent des atouts de développement. L'engagement de Patrice Talon est clair : « Je peux vous assurer que les choses vont changer ».

La visite du président Patrice Talon dans des industries du bois, du 19 avril 2018 l'a donc conduit dans les locaux d'Atc Ib à Allada. C'est l'une des entreprises les plus diversifiées dans la production et la transformation complète du bois en Afrique de l'Ouest avec plus de 300 employés. Depuis douze ans qu'elle s'est im-

plantée au Bénin, elle s'est imposée dans le secteur du bois comme un modèle qui force l'admiration.

Cette visite du président Patrice Talon se justifie par le besoin de comprendre le fonctionnement de cette unité industrielle, d'intégrer la réalité sur ses installations et de sonder l'apport de l'Etat pour son éclosion. Ainsi, comme à l'étape précédente, le chef de l'Etat et sa délégation ont visité chacune des installations et entités de cette unité industrielle.

La scierie, le parc à grumes, le séchoir, la parqueterie, la section de montage, la section tapisserie, la galerie, le centre de soins, etc., ont tous été parcourus en présence

Pour Ali Hijazi, le bois qu'il y a au Bénin est un bois recherché qu'on peut mettre en valeur

du directeur technique d'Atc Ib, Philippe Poisson qui s'est chargé à chaque étape de fournir les explications souhaitées. Le chef de l'Etat a pu ainsi toucher du doigt la réalité des ateliers et observer l'entrain, l'engagement, l'ingéniosité et l'ardeur au travail des employés.

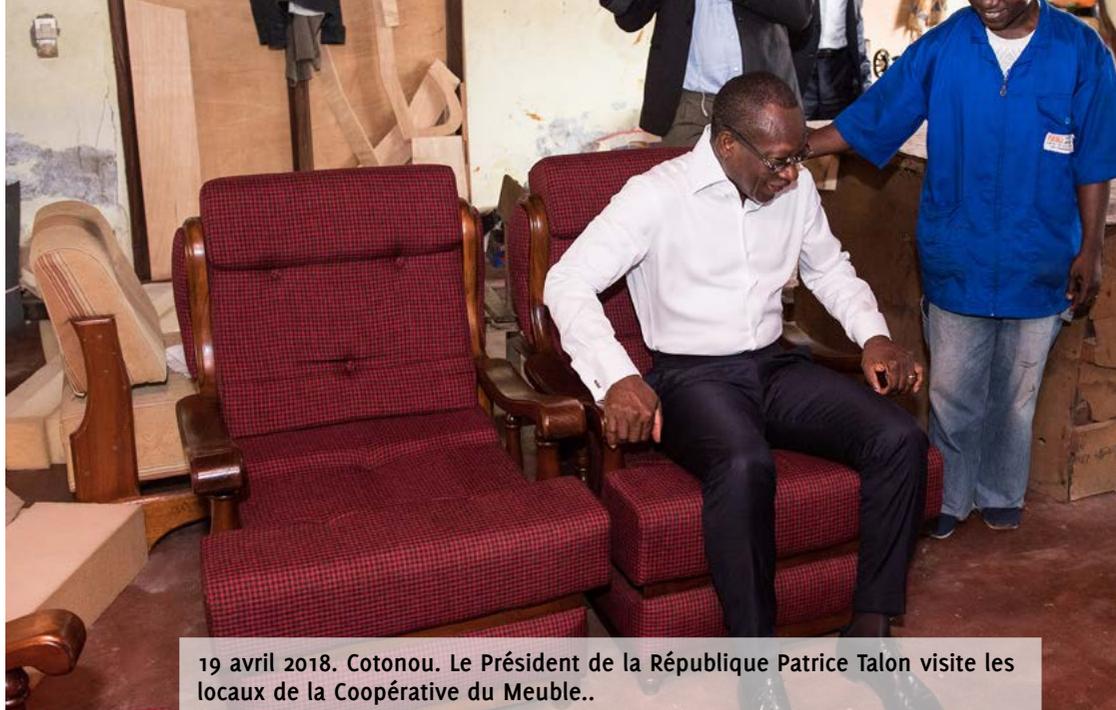
« Notre ambition est de partager la connaissance et le savoir dans le domaine de la menuiserie en donnant la chance à tous ceux qui sont prêts à venir faire la formation ici chez nous. Nous avons créé des dortoirs et des dépendances pour les prendre complètement à notre charge sous la tutelle du ministère », indique Ali Hijazi, directeur général adjoint d'Atc Ib, au chef de l'Etat.

Il faut signaler que cette unité qui a érigé sur son site un dortoir capable d'accueillir jusqu'à 600 employés. Celles-ci sont destinées à recevoir, soutient Ali Hijazi, des apprenants qui souhaitent s'instruire et profiter de la technologie sur place. Pour lui, l'engagement de son unité est sans faille « surtout que le bois qu'il y a au Bénin est un bois recherché et on peut le mettre en valeur ».

Pour Ali Hijazi, cette visite du chef de l'Etat à un nouveau départ au sein de son unité. Selon lui, l'ambition ici, c'est que « l'unité industrielle d'Atc Ib voudrait s'imposer non seulement comme un label national de transformation complète de matières premières à forte valeur ajoutée, mais aussi comme un exemple de développement humain par la création d'emplois, la formation professionnelle et l'impact socioéconomique » qu'elle représente.

Au chef de l'Etat, le directeur général adjoint d'Atc Ib déclare, « tant que la matière première est disponible, le génie béninois conjugué à la technologie appropriée est capable de proposer des produits divers sur le marché local et international ».

Après sa visite à ATC, Patrice Talon s'est également rendu à la Coopérative du meuble à Cotonou. Comme à ATC, il a visité les installations, les productions et fait les mêmes promesses.



19 avril 2018. Cotonou. Le Président de la République Patrice Talon visite les locaux de la Coopérative du Meuble..



19 avril 2018. Allada. Le Président de la République Patrice Talon visite les locaux de ATC-IB..



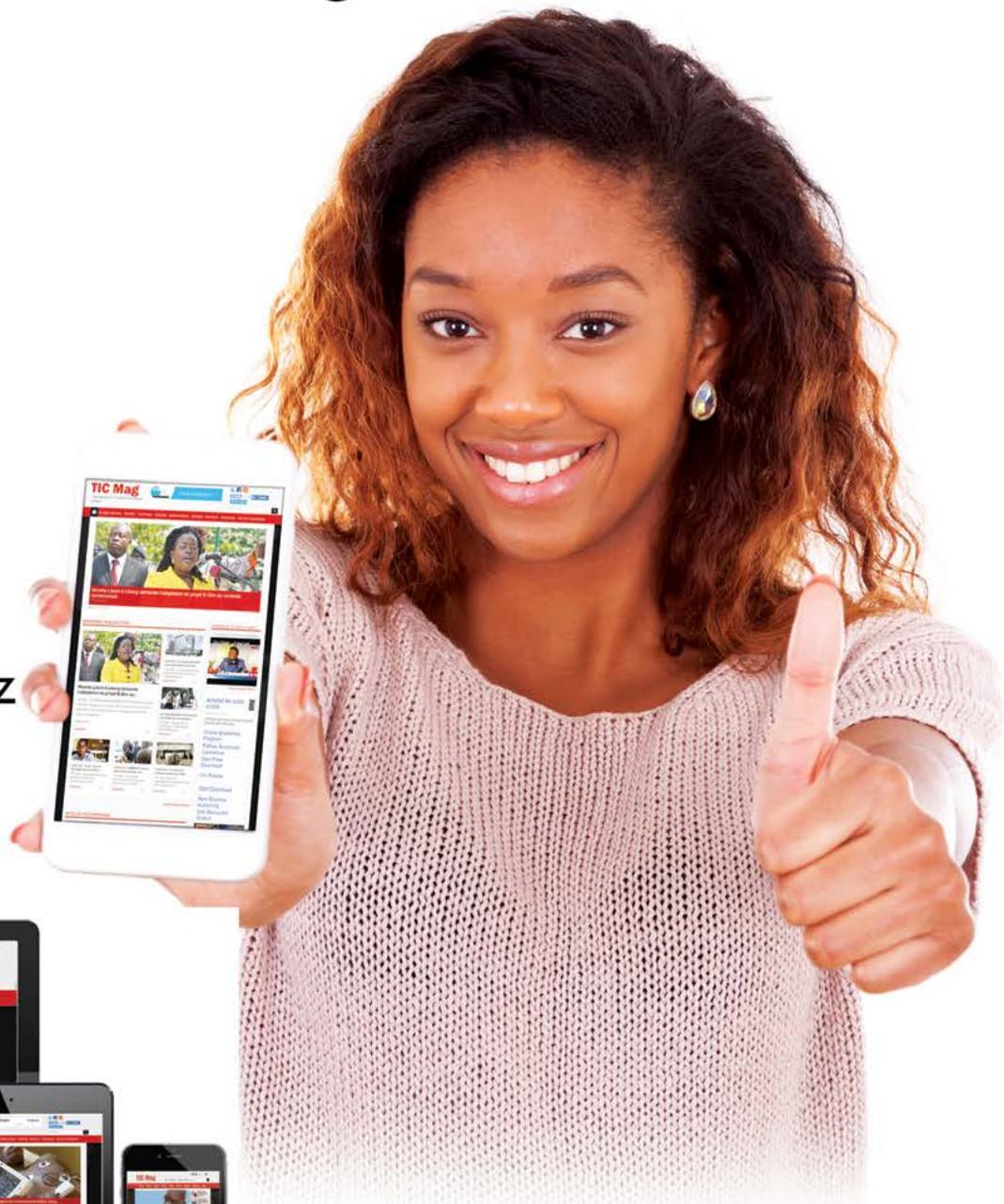
19 avril 2018. Allada. Le Président de la République Patrice Talon visite les locaux de ATC-IB..

TIC Mag

www.ticmag.net

Tous les jours,
l'actualité des
TIC & Télécoms
au Cameroun
et en Afrique.

Recevez
gratuitement
nos newsletters
quotidiennes et lisez
nous sur tous vos
terminaux.



By
ICT MEDIA
Your progress,
our success
Strategies

Yaoundé Etoudi Rue 5.994 / Libreville Boulevard
Tél.: +237 243 25 64 36 / +241 02 79 97 38
E-mail: contact@ticmag.net
www.ticmag.net
BP: 806 Yaoundé Cameroun



Dossier

Actions et réalisations : le bilan dynamique du gouvernement

Bénin Révélé Magazine a choisi pour cette édition de vous proposer un dossier présentant comment les départements ministériels ont travaillé durant les deux premières années de règne de Patrice Talon à la tête du pays. Vous constaterez, à la lecture des actions et projets menés par ces départements ministériels, que le pays avance et est véritablement en chantier. Les actions de tous les départements ministériels ne sont pas répertoriées dans ce dossier, mais celles choisies montrent la dynamique et le dynamisme de l'ensemble du gouvernement. Si vous souhaitez avoir plus de détails des actions des autres départements ministériels, nous vous invitons à télécharger gratuitement sur notre site web à l'adresse <https://www.beninrevele.com/magazine/> le hors-série que nous avons préparé à ce sujet et intitulé : « Réalisations et projets de 10 départements ministériels en deux ans ». Bonne lecture !



Secteur de l'eau 315 milliards de F.Cfa à investir en milieu rural jusqu'en 2021

Secteur de l'eau : 315 milliards de F.Cfa à investir en milieu rural jusqu'en 2021

SELON LE MINISTRE SAMOU SÉÏBOU ADAMBI, LE GOUVERNEMENT DE LA RUPTURE A PRIS LA PLEINE MESURE DU FAIT QU'INVESTIR DANS LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE AUX POPULATIONS QUELLE QUE SOIT LEUR POSITION GÉOGRAPHIQUE EST UN ACTE DE PORTÉE SOCIALE.

Du passage de Samou Séïbou Adambi, ministre en charge de l'Eau et des Mines au numéro de l'émission « Bénin en Chantier » consacré à l'eau et aux mines, en guise de bilan des 24 mois de gestion du gouvernement du nouveau départ, on convient avec le ministre, qu'il n'y a pas meilleur acte social pour un gouvernement que de donner de l'eau potable aux populations. Au cours de cette émission d'un peu plus d'une heure riche en images et pic-

togrammes, le ministre Adambi a démontré en quoi le défi de l'accès à l'eau potable pour tous les Béninois d'ici à 2021 est un engagement et un cheval de bataille pour le Président Talon et son équipe.

En effet, le gouvernement de la rupture a pris la pleine mesure du fait qu'investir dans la fourniture de l'eau potable aux populations quelle que soit leur position géographique est un acte de portée sociale. Les différents projets en cours, les investis-



sements colossaux et le souci de faire dans du durable amènent à penser que c'est un chantier pharaonique qu'engage le Président Talon. C'est que le secteur de l'eau et des mines apparaît comme l'un des plus sensibles de la vie nationale. Et le Président Talon en prenant l'engagement de favoriser l'accès à l'eau potable à tous les Béninois où qu'ils se trouvent sur le territoire national s'est donné les moyens de relever ce défi.

Pour le milieu urbain par exemple, sur un besoin de 442 milliards de francs CFA, les 60% ont été déjà mobilisés. Entre 2018-2019, 55 milliards FCFA investis pour apporter de l'eau à 1.060.000 personnes en milieu rural d'ici mars 2019. Ces financements viennent des Pays-Bas, de la Banque Mondiale avec le Peprau, Eximbank Inde et BID-Uemoa et une participation du budget national à hauteur de 23 milliards de F.Cfa. Les investisse-

ments sont estimés, avec l'Agence de l'eau, en milieu rural à 315 milliards de F.Cfa jusqu'en 2021.

Répartition des 315 milliards de F.Cfa à investir en milieu rural jusqu'en 2021

| Départements | Montant en francs Cfa |
|--------------|---------------------------|
| L'Alibori | 40 milliards 500 millions |
| L'Atacora | 29 milliards 365 millions |
| Le Borgou | 42 milliards 950 millions |
| La Donga | 20 milliards 687 millions |
| Les Collines | 18 milliards 50 millions |
| Le Zou | 24 milliards 104 millions |
| Le Plateau | 19 milliards 877 millions |
| Le Couffo | 34 milliards 238 millions |
| Le Mono | 21 milliards 304 millions |
| L'Ouémé | 21 milliards 50 millions |
| L'Atlantique | 42 milliards 574 millions |

On dénombre également 166 adductions d'eau villageoise sur l'ensemble du territoire national. Les maires ont déjà identifié les lieux d'implantation car le travail se fait de concert avec les Communes que l'Etat les accompagne. Grâce au projet BID/Uemoa, il est prévu 120 forages à motricité humaine, 25 mini AEV au niveau des villages et 10 AEV multi-villages qui serviront de château d'eau pour la répartition.

Pour financer ces projets, selon le ministre Adambi, le secteur privé y prend part à 70% contre 30% pour l'Etat, en milieu urbain. 66% des 800 milliards de F.Cfa nécessaires sont déjà mobilisés. Le reste est en cours. Beaucoup de partenaires se sont annoncés. Des banques aussi sont sur la liste à la suite de la dernière visite du Chef de l'Etat à Paris. L'année 2018 sera aussi consacrée au bouclage du financement. Ainsi, 55 à 100 milliards de francs CFA à mobiliser avec les banques au plus tard fin 2018.

On peut dire que 2018 est véritablement une année charnière, l'année des grands chantiers notamment dans le secteur de l'eau. Les travaux sont en cours et au 31 décembre 2018, les réalisations seront là.

Education au Bénin : l'accès et la qualité améliorés en deux ans

TROIS MINISTRES DÉMONTRENT COMMENT EN DEUX ANS TOUT A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE POUR LA DÉPOLITISATION DE L'ADMINISTRATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION, LA FORMATION AXÉE SUR PLUS D'EMPLOYABILITÉ POUR LES JEUNES ET LA FORMATION DES FORMATEURS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ.

Dans le cadre de l'émission « le Bénin en chantier », les trois ministres qui gèrent le grand domaine de l'éducation au Bénin ont dressé le 20 avril 2018 le bilan des 24 mois de gouvernance dans leurs secteurs d'activité. Étaient présents : Marie-Odile Attanasso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Salimane Karimou, ministre des Enseignements maternel et primaire et Mahougnon Kakpo, ministre de l'Enseignement secondaire, technique et de la Formation professionnelle.

Au cours de cette émission bilan, on s'est rendu compte de la nécessité de remettre la formation du Béninois de demain au cœur des préoccupations. Les trois ministres se sont employés à démontrer comment en deux ans tout a été mis en œuvre pour la dépolitisation de l'administration du secteur de l'éducation, la formation axée sur plus d'employabilité pour les jeunes et la formation des formateurs pour une meilleure qualité. Les réalisations en termes d'infrastructures afin de faciliter l'accès à l'école pour le Béninois ont été exposées. Et tous ont été unanimes pour reconnaître que tout est fait pour éviter une année blanche. Le gouvernement ayant joué sa partition.

Dans l'ensemble, on tend vers l'apaisement total. Au primaire, l'intersyndicale (IMP) a suspendu

sa motion de grève (preuve de la main tendue et du dialogue) ; preuve de la bonne foi du gouvernement donnée. Il a tenu tous ses engagements. Début de solution pour les statuts particuliers bien que cela n'ait été prévu au budget 2018. Cette situation n'est bonne pour aucune des parties. Le gouvernement a pris toutes les mesures pour qu'il n'y ait pas d'année blanche. L'essentiel sera fait pour qu'on aille au dégel total. Les discussions se poursuivent avec les étudiants pour la reprise des cours.

Sur la qualité et l'accès à l'éducation, on note que dans le primaire, l'état des lieux indiquait 9.000 salles de classe de déficit. Le PAG a prévu 6.000 salles de classe sur les 5 ans, soit 1200 par an. On est actuellement à 1500 salles de classe construites sur toute l'étendue du territoire national. Ce qui fait 25% d'augmentation. Soit une chance donnée à 75.000 écoliers d'avoir accès à l'école. Il était aussi prévu la réfection de 1500 salles de classe durant le quinquennat. 650 salles de classe déjà réfectées. 70.000 kits scolaires ont distribués par le MEMP. L'éducation prend 30% du budget de l'Etat. Le ministère des enseignements maternel et primaire prend à lui seul 45% des 30%.

Au niveau secondaire général, de 2016 à 2018, 120 salles de classe ont été programmées avec un taux de réalisation de 96%. Dans le sec-



ondaire technique et la formation professionnelle : les travaux sont engagés pour les lycées techniques et industriels dans la plupart des communes. Les réceptions provisoires débiteront à partir de juin 2018. On relève une nette rétention des filles à l'école. Il y a notamment eu généralisation de la gratuité des frais d'inscription pour 2.000 filles dans les filières techniques et industrielles ; 25 filles ont reçu intégralement des outils de formation

Concernant l'enseignement supérieur, l'urgence a consisté à ter-



08 février 2018. Inauguration des nouveaux bâtiments des Campus de l'Université d'Agriculture de Kétou.

miner les projets en cours. Ainsi, il y a eu livraison de sept amphis entièrement équipés. 10 laboratoires ont été construits, des salles de cours de 75 places, 6.000 tables et bancs répartis dans les universités. D'énormes efforts en équipements et infrastructures ont été déployés. Le système d'inscription et des examens a été informatisé. L'organisation des examens a été modernisée afin d'éviter les fraudes. Cela a permis aussi de réduire aussi le temps de l'organisation des examens. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'homme, facteur essentiel de la croissance économique,

conformément au pilier 2 du PAG.

Pour les inscriptions et le choix des filières, des réformes ont eu lieu. La première année, on était à un taux d' enrôlement de 90% pour l'inscription à l'université. L'année suivante, il y a eu autant de dossiers d'inscription que de dossiers de BAC. La bourse qui était payée en fin d'année est devenue mensuelle et payée à partir du 20 du mois comme chez les fonctionnaires.

Sur les bourses notamment, la situation qui prévalait n'était pas à l'avantage de l'Etat. Les étudiants

Il existe désormais des bourses pour les filières industrielles et agricoles.

étaient formés à grands frais souvent au Canada, mais ne reviennent pas au pays à la fin de la formation. Aujourd'hui, selon les besoins de l'économie nationale, le candidat opte pour la filière où le besoin se fait sentir et est entièrement financé avec l'obligation de revenir servir au pays. Il existe de bourses pour les filières industrielles et agricoles. Dans ce secteur, l'enveloppe destinée aux bourses est passée de 1 milliard à 3 milliards de F.Cfa. Il s'agit de domaines dans lesquels il faut orienter et maintenir les enfants car un pays se développe avec une main d'œuvre qualifiée.



19 décembre 2017. Lancement des travaux de réalisation d'ouvrages électriques par le Ministre de l'Énergie, Dona Jean-Claude Houssou dans le village Dessah dans la commune d'Ifangni (Département du Plateau)

Le Bénin de **Patrice Talon** en route vers l'autonomie énergétique

LE GOUVERNEMENT DU NOUVEAU DÉPART S'ENGAGE À DIVERSIFIER LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT ET LES TYPES D'ÉNERGIE ET AUSSI D'AVOIR UNE POLITIQUE PROSPECTIVE D'OÙ UNE MEILLEURE PLANIFICATION DES BESOINS.

« Quel que soit des investisseurs dans le domaine industriel ou autres, il y a d'abord l'énergie qui est prioritaire. C'est cette vision importante que le chef de l'Etat a eue pour accorder cette priorité à ce secteur pour qu'il puisse bénéficier de plus 4 actions phares sur les 45 ». Ce sont les mots de Jean-Claude HOUSSOU, ministre de l'Énergie du Bénin. Il était face à deux journalistes de l'Ortb, dans le cadre de la présentation du bilan des 24 mois du gouvernement du Nouveau

départ, dans une émission de 90 minutes consacrée à l'énergie.

Ce qu'on retient du passage du ministre HOUSSOU devant ces hommes de médias, c'est que le gouvernement du Nouveau départ s'est donné pour objectifs, de lutter pour l'autonomie énergétique à travers une grande capacité de production de l'énergie propre, de diversifier les sources d'approvisionnement et les types d'énergie et aussi d'avoir une politique prospec-

tive d'où une meilleure planification des besoins dans le secteur.

Selon le ministre Jean-Claude HOUSSOU, à l'arrivée de l'actuel régime, l'état des lieux laissait à désirer. Les Béninois faisaient face quotidiennement à une situation de délestage. Ce qui entraînait les coupures d'eau, car les coupures du courant électrique impactent le pompage et la fourniture d'eau. On en était arrivé à la situation où il n'y avait même



pas d'énergie pour faire démarrer les groupes. Du coup, il fallait faire recours au Togo pour 5 ou 10 minutes pour pouvoir lancer les groupes. Ces constats constituaient d'immenses défis pour le nouveau départ, dès son avènement.

Ce défi, le Président Talon et son équipe sont en passe de le relever. Il faut signaler que l'énergie, ce secteur vital, au cœur de toutes les frustrations à la veille du 06 Avril 2016, bénéficie d'une attention particulière de la part du gouvernement Talon. En effet, 10% des projets phares du PAG sont consacrés au secteur de l'énergie.

En deux ans, des records historiques ont été établis. Plusieurs actions urgentes ont été posées à court terme, dans le but de résorber le phénomène de délestage qui est bien différent de ces quelques situations de coupures irrégulières qu'on peut observer ces derniers temps. Situation d'ailleurs, pour lesquelles le gouvernement a opté de réduire au strict minimum le temps de privation des populations.

« Le chef de l'Etat a demandé que pour la fête de fin d'années (fin décembre, ndr), les concitoyens fêtent avec la lumière » Ainsi, « branle-bas de combat, par rapport à cet objectif donné par le chef de l'Etat, on a mobilisé

comme jamais on n'a pu le faire auparavant, de mémoire de béninois, en moins de six mois, 150 Mégawatts dans notre pays. Nous avons travaillé de jours comme de nuit pour atteindre cet objectif», clame le ministre de l'Énergie.

Le site de Maria-Gléta, anciennement une brousse, a été complètement transformé en quelques semaines. Il a été également question de déclencher la réhabilitation de 30 mégawatts : les centrales de Porto-Novo, Parakou et Natitingou, pour un coût d'environ 10 milliards dont 20 mégawatts déjà disponibles (Porto-Novo 8, Parakou 6 et Natitingou 6)

Ces mesures urgentes vont coûter un montant de 761 milliards de F.CFA sur le quinquennat pour le secteur de l'énergie. Mais déjà, aujourd'hui, le Bénin ne court plus après l'offre. L'énergie est disponible en qualité, en quantité et à temps. De ce fait, le Bénin a gagné 4 à 5 places en matière d'énergie dans le classement Doing Business. Le pays a été invité de la Banque mondiale à de grandes rencontres pour témoigner de la dynamique en cours au Bénin en matière d'énergie.

Aussi, tout au long de l'émission, le ministre Jean-Claude HOUSSOU a exposé les mesures urgentes pour faire oublier le délestage aux Béni-

nois mais a surtout levé le voile sur les actions en cours pour le moyen et le long terme afin de faire du secteur de l'énergie la rampe de lancement de tous les autres secteurs pour un réel développement du Bénin. « En moins de deux ans, on sait où on va, comment on y va, quand est-ce qu'on y va. Ce qui n'est pas courant », estime-t-il. Le gouvernement du Nouveau départ envisage ainsi l'augmentation de la capacité de production avec le lancement le 22 Septembre 2017 des travaux d'une centrale de 120 Mw, une infrastructure de dernière génération (25% de taux d'exécution); le lancement de la construction d'une deuxième centrale au second semestre 2018.

D'ici la fin de l'année 2019, le Bénin disposera de deux centrales de 120 Mw chacune et l'une de 20 Mw. Cela a pour objectif de disposer de 300-400 Mw de production propre en 2021. Le Bénin fait partie des 122 pays au monde situés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne ; donc les plus exposés au soleil. Ainsi, il est naturellement doté en soleil. D'où son adhésion à l'Alliance Solaire Internationale.

Il est question de miser sur une production de 100 Mw d'énergie solaire en 2019 dont 25 grâce à AFD et UE à Onigbolo, 45 pour le programme MCA à Bohicon, Parakou, Kandi et Djougou), 30 par un groupe de petits producteurs ; Biomasse et hydro-électricité (utiliser l'eau pour l'irrigation et soutenir l'agriculture (Adjaralla, Dogo-bis, Vossa-Bétéro). Il sera mis en place à partir de juin 2018, un réseau direct, qui reliera Onigbolo – Parakou. L'objectif ici est de faire de Parakou un hub énergétique.

Sous la houlette du Président Talon, le Bénin a accompli des prouesses dans le secteur de l'énergie.

Aurélien Agbénonci : « La diplomatie n'est pas du spectacle ! »



SELON LE CHEF DE LA DIPLOMATIE BÉNINOISE, LA RIGUEUR DU GOUVERNEMENT A PORTÉ DES FRUITS EXCEPTIONNELS EN MOINS DE DEUX ANS DE GOUVERNANCE.

Le chef de la diplomatie béninoise, Aurélien Agbénonci, a dressé le bilan du Bénin sur la scène internationale, sur les 24 premiers mois du gouvernement du nouveau départ. C'était le 13 avril 2018 sur le plateau de l'Ortb. Durant son passage sur la chaîne de télévision nationale, le ministre Agbénonci s'est appesanti sur les ambitions, atouts et réussites du gouvernement Talon et a rassuré les uns et les autres, que les relations entre le Bénin et les autres pays sont au beau fixe.

Selon le chef de la diplomatie, il vient un temps où à la tête d'un Etat se trouve des gens sérieux et rigoureux. Il pense que c'est justement le cas de l'actuel régime de Cotonou, où cette rigueur a porté des fruits en moins de deux ans de gouvernance. Ainsi, pour rendre crédible la diplomatie béninoise à l'international, le gouvernement

a fait l'option de travailler à l'interne pour séduire les partenaires.

Pour Aurélien Agbénonci, et en réponse à ceux qui pensent que le Bénin n'est pas assez présent à l'international, « il arrive que des impératifs internes prennent le pas sur ces grandes manifestations ». Sur la supposée répulsion de Patrice Talon pour les voyages, le chef de la diplomatie rassure que le Président Talon n'a aucune aversion pour les voyages.

« Je préfère voir mon président sur les dossiers du pays que dans la figuration à l'international », a-t-il déclaré, avant de faire observer que la rencontre aujourd'hui n'est plus nécessairement physique et que « la diplomatie n'est pas du spectacle ». Et même, poursuit le ministre, le président Talon a déjà participé à toutes les grandes ré-

unions. Il dit que « pour les sommets, il faut trouver un équilibre ». D'ailleurs indique Aurélien Agbénonci, « la forme, la force d'un Etat ne se mesure pas à l'aune des visites des chefs d'Etat étrangers ».

Ainsi, le Bénin travaille à maintenir ses alliés de tous les temps, tout en s'ouvrant aux pays qui peuvent lui procurer les technologies et les investissements nécessaires pour impulser son développement. « Le président Talon s'est rendu au Togo même avant son investiture et entretient de très bons rapports avec le Président Faure Gnassingbé. Il est déjà allé trois fois au Niger. Au Burkina, il a été fait Grand-Croix ».

Il fait aussi remarquer que les relations entre le Nigéria et le Bénin se portent bien. Plusieurs visites de travail ont été effectuées au Nigéria depuis avril 2016. Et que « le temps mis pour aller au Nigeria après l'investiture est dû à l'agenda et à la santé du président nigérian. Il existe une excellente relation entre les présidents Talon et Buhari. Les relations sont aussi excellentes entre les chefs de la diplomatie des deux pays ».

Au rang de ce bilan, la suppression depuis fin août 2016, de visa de court séjour, pour les ressortissants africains et la mise en place du visa électronique, qui sera effectif sous peu, pour faciliter les formalités et rendre attrayante la destination Bénin.

Concernant la diaspora béninoise, on notera pour se réjouir que les soucis liés à l'obtention du passeport ont été aussi soulagés. En effet, tous les Béninois résidant à l'étranger, peuvent depuis fin mars 2018, se faire établir un passeport dans un délai maximum de quinze jours quand toutes les pièces sont à jour. Selon Aurélien Agbénonci, « l'opération se fait au niveau des consulats les plus proches du lieu de résidence pour nos autres compatriotes ».

Les stratégies et réformes du Bénin sur le chemin du tout numérique

SOUTIEN AUX START-UPS, IMPLÉMENTATION DE LA GOUVERNANCE ÉLECTRONIQUE, RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS PUBLIQUES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ, ETC., DÉCOUVREZ COMMENT LE BÉNIN S'ACHEMINE PROGRESSIVEMENT VERS UNE "DIGITAL NATION"



Au Bénin, les six projets phares du secteur de l'économie numérique sont la mise en place de l'Internet haut débit et très haut débit sur l'ensemble du territoire ; la mise en place de la Télévision numérique terrestre (TNT) ; la généralisation de l'usage du numérique par l'éducation et la formation ; le développement de l'e-commerce et enfin de développement des contenus numériques. Pour piloter l'ensemble de ces projets, le ministère de l'Economie numérique et de la Communication. Son ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou était face aux journalistes ce 11 avril 2018 sur les antennes de l'Ortb pour expliquer l'engagement de son département ministériel dans la réalisation de ces six grands projets, mais également pour présenter les réformes et actions menées depuis deux ans.

Pour la ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou, « le secteur de

Pour la ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou, « le secteur de l'économie numérique est l'un des quatre secteurs phares qui ont été identifiés comme étant les secteurs prioritaires pour la relance économique au Bénin »

l'économie numérique est l'un des quatre secteurs phares qui ont été identifiés comme étant les secteurs prioritaires pour la relance économique au Bénin. C'est un secteur accélérateur de croissance, vecteur de développement, catalyseur de dynamique et de modernisation. Nous avons donc besoin qu'il y ait des entités qui accélèrent la mise en œuvre de ces projets ». Parmi ces entités donc, deux agences chargées de mettre en œuvre ces six projets. Il s'agit premièrement, explique la ministre, de l'Agence pour le développement du numérique (ADN) qui s'occupe des projets liés aux infrastructures du numérique, aux usages numériques et à la stratégie numérique. Deuxièmement, l'Agence des services et des systèmes d'information (ASSI). Cette dernière est principalement chargée de la mise en œuvre du projet phare relatif au Smart Gov, l'administration intelligente ou ad-

ministration électronique. Dans ce sens, l'ASSI intervient également sur les questions relatives à la dématérialisation des services publics et la fourniture des services numériques. Ces deux agences sont complémentaires et travaillent en synergie sous la supervision de la ministre de l'Economie numérique et de la Communication, Aurélie Adam Soulé Zoumarou.

OBJECTIF, 80% DE TAUX DE PÉNÉTRATION D'INTERNET HAUT DÉBIT À L'HORIZON 2021

L'ADN dont le directeur général est Serge ADJOVI a géré le Projet de développement des infrastructures de télécommunications et des TIC (PDI2T) du Bénin. Un projet permettant de déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire. D'après Serge Adjovi, ce projet qui a commencé en 2016 va être complété et terminé en milieu d'année 2018. Il

va permettre d'avoir du très haut débit sur l'ensemble du territoire et permettre aux entités comme BTI de baisser les coûts. « Ce projet sera complété dans les deux années suivantes par d'autres projets, parce qu'il est important d'avoir l'ensemble des 77 communes du pays qui soit raccordées à la fibre optique », indique Serge Adjovi.

Par ailleurs, 67 communes sur les 77 que compte le Bénin ont déjà un accès direct à la fibre optique. La phase I du maillage du territoire en cours a permis la réhabilitation de la dorsale nationale. 1 983 km de fibre optique ont été réhabilités pour une accessibilité facile à l'Internet au niveau des communes. Le pays dispose aussi d'un réseau d'accès en fibre optique, des boucles métropolitaines en fibre optique et 300 Km supplémentaires de fibre ont été déployés.

La phase II du projet va consister en la densification du réseau existant sur certaines villes à forte demande. Ce qui permettra de raccorder des sites de la TNT et de compléter l'ensemble des antennes 4G LTE. Pour sa part, la phase III permettra le raccordement des communes restantes et créer une boucle de sécurisation pour éviter les désagréments entre villes en cas de coupure de câbles. Elle prévoit une boucle qui ira de Cotonou à Djougou. L'objectif général visé est porter à 80% à l'horizon 2021 le taux de pénétration du territoire national par l'Internet haut débit. L'ADN va également s'atteler à mettre en place la TNT qui permettra aux populations d'avoir des chaînes de télévision en haute définition. Un projet se terminera au milieu de l'année 2018, apprend-on.

A ce jour, indique la ministre, le taux de pénétration de l'Internet avoisine autour de 43% avec une forte part des abonnés de l'Internet mobile. Mais, il faut également l'Internet fixe et l'Internet à domicile en haut débit. Un taux qui est certes faible comme le relève la ministre en comparant avec d'autres pays. D'où la nécessité, indique Aurélie Adam Soulé Zoumarou, des investissements dans le secteur des infrastructures télécoms.



Même la secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, encore les réformes du Bénin dans le numérique.

POUR UNE ADMINISTRATION CONNECTÉE ET INTELLIGENTE

La gouvernance électronique est également une préoccupation majeure du gouvernement béninois.

La ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou explique : « Vous avez certainement entendu parler de certaines plateformes et applications qui ont été lancés ces derniers jours. Au ministère de la Fonction publique, l'application pour la gestion de la carrière des agents de l'Etat ; au ministère de l'Economie et des Finances, la possibilité d'effectuer des déclarations en ligne ou encore la possibilité de regarder ses fiches de paie en ligne. Ce sont autant de volets de ce grand projet Smart Gouv. Quand on veut mettre un projet de cette envergure, on commence par des préalables. Nous avons mis en place un Schéma national directeur des systèmes d'informations. C'est comme

un catalogue de l'ensemble des services et sous-projets qui seront abordés dans le cadre de ce Smart Gouv. Et c'est à différentes couches. On ne développe pas au hasard. Il faut par exemple fixer le référentiel des personnes physiques, le référentiel des personnes morales, le référentiel géographique et savoir comment les systèmes et bases de données mis en place vont s'interconnecter ou alors se parler entre elles. Tous ces éléments de base sont à mettre en place. Une fois que toutes ces bases sont en place, l'ensemble de ces applications et toutes les autres plateformes pourront éclore de façon sécurisée avec les meilleures pratiques. »

Pour réussir ce SmartGouv, c'est bien entendu l'ASSI qui est à pied d'œuvre. Son directeur général, Maximilien Kpodjedo, explique que son agence a élaboré les stratégies de base pour les dix prochaines années et même plus. « Nous avons

RESTRUCTURATION
DE BÉNIN TÉLÉCOMS

phase de test avant le lancement », ajoute Maximilien Kpodjedo.

Par ailleurs, l'ASSI est engagé dans le processus de dématérialisation de l'octroi des visas et dans la construction d'un centre de données (datacenter) qui permettra d'héberger de manière sécurisée toutes les données générées au niveau des départements ministériels et au niveau des organismes publics. « Nous avons l'ambition de dématérialiser toutes les structures de l'administration et simplifier la gestion électronique des données et des documents ; de permettre à un pensionnaire situé dans un village reculé de pouvoir accéder à sa pension ou envoyer des documents concernant sa pension sans être obligé de voyager », explique le DG de l'ASSI.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Un autre chantier du gouvernement est la lutte contre la cybercriminalité. La ministre Aurélie Adam Soularou insiste sur la nécessité de la formation. Pour elle, il faut déjà être informé sur les choses à faire et les choses à ne pas faire sur le web pour ne pas tomber dans le piège des cybercriminels. Le gouvernement s'emploiera donc à former le plus grand nombre de béninois en la matière.

Aussi, dans le cadre de l'authentification des documents publics en leur assignant des certificats et des signatures électroniques, le gouvernement a lancé un projet de clé d'infrastructure publique - PKI (Public Key Infrastructure) - est en cours d'implémentation. Un projet qui participe des mesures de cybersécurité pour sécuriser davantage les transactions et communications électroniques du gouvernement.

SOUTIEN AUX STARTUPS

Pour ce qui concerne le soutien aux initiatives des jeunes, la ministre, après avoir écouté des jeunes startuppeurs, indique la nécessité de créer des incubateurs, FabLabs et centres d'accélération des initiatives des jeunes. Pour les incubateurs qui existent déjà, la ministre indique qu'il y a une réflexion en cours pour en faire des hubs plus grands.

commencé à faire des choses qui n'étaient pas faites depuis. Nous nous sommes donc attelé à la mise en place des infrastructures qui pourront offrir au citoyen lambda quel que soit l'endroit où il se trouve l'accès aux services numériques qui lui permettront de faciliter sa vie et faciliter le travail des entreprises », explique le DG.

C'est ainsi qu'a commencé l'interconnexion des structures étatiques du Bénin et l'interconnexion via la fibre optique des ministères et structures décentralisées de ces ministères. « Nous assistons aussi les départements ministériels, par exemple le ministère du Travail pour offrir des services aux travailleurs comme la consultation des fiches de paie. Nous avons commencé et nous sommes en train d'achever la dématérialisation des processus du conseil des ministres. Ce que nous appelons e-Conseil. C'est réalisé à 90%, voire 100%. Nous sommes en

Pour la ministre, « l'Etat n'a pas vocation à être dans l'opérationnel ». « Cette restructuration (de Bénin Télécoms, ndr) que nous sommes en train de conduire est nécessaire »

Sacca Lafia : « Depuis le 1er janvier 2018, il n'y a pas eu un seul braquage au Bénin ! »

PRÉSENTANT UN BREF BILAN DE L'ACTION DE SON DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL AU COURS DE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, LE 05 AVRIL DERNIER, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE A PRÉSENTÉ LES RÉSULTATS D'UNE STRATÉGIE ET D'UNE POLITIQUE BIEN MENÉE.



Sacca Lafia, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique du Bénin.

La Police républicaine béninoise enregistre déjà des résultats satisfaisants à la suite des réformes mises en place par le Gouvernement du Nouveau départ piloté par le président de la République, Patrice Talon. Présentant un bref bilan de l'action de son département ministériel au cours de ces deux dernières années, le 05 avril dernier, Sacca Lafia, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a affirmé à la télévision nationale

que depuis le 1er janvier 2018, il n'y a pas eu un seul braquage sur toute l'étendue du territoire béninois. Résultat d'une stratégie et d'une politique bien menée. « Pour le gouvernement et son président, la sécurité est le fondement de tout développement... Le développement ne peut se faire sans l'activité des hommes... Pour que les activités des hommes puissent se dérouler dans les délais, les normes et la célérité qu'il faut, il

faut la sécurité. C'est la matière première et fondamentale qui permet tout développement », a de prime abord relevé le ministre Sacca Lafia qui n'a pas manqué de faire un bref état des lieux de la situation au mois d'avril 2016, date de l'accession du président Patrice Talon à la magistrature suprême.

« Il y avait des braquages quotidiens au Bénin, surtout à Cotonou. En avril 2016, aucun Béninois de se hasardaient à dire, j'achète une moto

neuve et je vais la garder pendant trois mois. Aucun Béninois ne pouvait dire, je vais en boîte de nuit, je vais rentrer chez moi à en toute quiétude à 2h du matin. Le gouvernement dès son arrivée, a pris le taureau par ses cornes. Résultat, la situation aujourd'hui s'est nettement améliorée. Depuis le 1er janvier 2018, il n'y a pas eu un seul braquage sur toute l'étendue du territoire », affirme le ministre.

Pour réussir cet exploit, le gouvernement a effectué une réforme majeure. La fusion dès le 1er janvier 2018 de la Police et de la gendarmerie nationales pour ne plus avoir deux centres de commandement. Aujourd'hui, les populations, les membres du gouvernement savent à qui s'adresser quand il y a un problème sécuritaire. C'est au nouvel directeur général de la Police républicaine, le Général Nazaire A. Hounnonkpè, son adjoint et son personnel. « Cette centralisation a conduit à l'efficacité. Cela a permis de jumeler les moyens et de centraliser toutes les informations pour une efficacité dans l'action », explique le ministre.

Autre réforme, la fin du rançonnement des populations par la police. De l'avis de Sacca Lafia, « une centaine de policiers sont allés en prison pour avoir rançonné. Et nous les avons punis dans leur moelle. C'est-à-dire sur le grade. Avant quand un agent de la police commettait une faute, on se contentait de l'enlever de son poste. A présent les sanctions sont plus justes. A présent, quand on vous sanctionne, on vous retarde en grade et on ne peut plus vous nommer rapidement parce que vous êtes un mauvais élément. Ce qui n'était pas le cas avant quand on vous sanctionnait. Car au fil du temps, on pouvait oublier votre sanction. »

EQUIPEMENT DE LA POLICE

Par ailleurs, chaque commissariat a désormais une dotation mensuelle régulière (dont le montant n'a pas été dévoilé par le ministre) qui lui permet de fonctionner sans avoir besoin d'attendre la hiérarchie. Dotation issue du Fonds de sécurité mis en place. Ce qui fait en sorte que les policiers se sentent plus à l'aise et chaque



Le directeur général de la Police républicaine, le Général Nazaire A. Hounnonkpè.

De novembre 2016 à décembre 2017, 180 véhicules pick ups, 540 motos et huit tonnes de pièces détachées ont été donnés aux forces de sécurité et de défense.

policier travaille dans de bonnes conditions. Aussi, il a été imposé la mobilité des agents de sécurité.

Le gouvernement a également massivement équipé la police républicaine. De novembre 2016 à décembre 2017, 180 véhicules pick up, 540 motos et huit tonnes de pièces détachées ont été donnés aux forces de sécurité et de défense. Inédit ! « Même ceux qui ont 20 ans de carrière vous disent que c'est pour la première fois qu'un gouvernement décide de doter ainsi aux forces de l'ordre de tels équipements », indique Sacca Lafia.

Dans la même veine, la construction de la clôture du centre de secours de Sèmè-Kpodji a été achevée. Deux bâtiments ont été construits et réceptionnés à Abomey-Calavi et à Sodjéatimey en 2016 au profit des Sapeurs-pompiers. Un autre bâtiment a été provisoirement reçu à Lokossa pour

les Sapeurs-pompiers. Sans oublier la réfection des locaux du centre de secours de Kandjé en 2017.

Aussi, la stratégie du fonctionnement de la police a changé. Avant, il y avait des barrières ou barrages à tous les 50 Km. Ce qui était d'ailleurs contraire à la constitution, car tous les citoyens Béninois (et désormais les ressortissants de l'UEMOA) ont le droit d'aller et venir. Plus encore, l'on a assisté à un renforcement de la sécurité le long du Corridor frontalier.

LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

La cybercriminalité est présente au Bénin. Mais, c'est un problème mondial, reconnaît le ministre qui a engagé une chasse sans merci aux cybercriminels et auteurs de crimes rituels. Une unité spécialisée de lutte contre la cybercriminalité est déjà en place même si



24 avril 2017. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Sacca Lafia, à la remise du matériel roulant à la Police républicaine.

elle fonctionne avec quelques faiblesses parce qu'il n'y a pas assez de précisions sur les enregistrements de ces cybercriminels.

« Cette cybercriminalité a pris une certaine dimension avec des cybercriminels qui escroquent les Béninois, les Africains et même les non-africains. D'autres vont même se confier à des fétiches pour mieux le faire et donnent en offrande du sang humain. S'ils donnaient en offrande des poulets et du fromage blanc on ne s'en plaindrait pas. Pourtant, aucun fétiche ne demande du sang humain. Mais, les petits cybercriminels, ayant perdu confiance en eux-mêmes, pensent qu'il faut se confier aux féticheurs pour leur demande de faire en sorte qu'ils puissent avoir dix millions de francs Cfa. Le féticheur lui-même n'a jamais reçu 100 000 francs Cfa en main. Pour lui, les dix millions sont inaccessibles. Et pour le renvoyer pour de bon, le féticheur lui demande quelque chose d'impossible à obtenir : le sang humain. Il le dit en croyant qu'il ne reviendra plus. Mais, malheureusement, il y a des gens qui vont jusqu'au bout », raconte le ministre.

Selon Sacca Lafia, le Bénin est sous-équipé en matière de lutte contre la cybercriminalité. Aussi parce que ce phénomène était un

Et la sécurité reposant d'abord sur le renseignement et le ration policier/citoyen étant très faible, la police a mis en service un numéro vert d'urgence : le 166 (appel gratuit).

peu négligé par le passé. Ce qui faisait par exemple que certains citoyens obtenaient un abonnement téléphonique (carte SIM) avec un nom fictif. Avec la future carte RAVIP, ce manquement sera par exemple corrigé. Sacca Lafia promet que le gouvernement viendra à bout de ces cybercriminels : « Nous allons être à la hauteur. Nous allons améliorer la formation de nos agents et décentraliser cette formation dans toutes les zones du pays pour pouvoir traquer ces cybercriminels ».

IMPLICATION DU PRIVÉ ET DES POPULATIONS

Pour mieux réussir ses missions, le secteur privé et les populations ont également mis à contribution. Un décret faisant obligation aux établissements financiers de se doter de caméras de vidéosurveillance a été publié. Et la sécurité reposant d'abord sur le renseignement et le ration policier/citoyen étant très faible, la police a mis en service un numéro vert d'urgence : le 166 (Appel gratuit). Ce numéro vert est utilisé pour dénoncer des faits de criminalité et des comportements suspects. Les statistiques relatives au trafic sur le numéro ont affiché 40 00 appels/jour au début et 2500 appels/jour aujourd'hui avec huit postes en connexion simultanée. Ce que le ministre Sacca

Lafia appelle une « coproduction effective de la sécurité ». Ceci grâce à la collaboration des populations et à l'élaboration et la vulgarisation d'une charte de sécurité du citoyen.

Dans l'optique de préserver la vie des populations d'autres actions ont été entreprises, notamment dans le cadre de la Prévention et la gestion des risques et catastrophes. C'est ainsi qu'un Schéma national d'analyse et de couverture des risques (SNACR) a été élaboré en avril 2016. Le Plan de contingence national (PCN) a été actualisé en mai 2016 et en août 2017 et les textes de gestion du secteur funéraire ont été finalisés en décembre 2017 par la Direction générale de l'état civil (DGEC). Ceci dans le but de moderniser ce secteur et se conformer aux normes de santé.

En perspective, la Police républicaine se dotera bientôt d'un Datacenter et d'une salle de vidéosurveillance avec radars sont en cours de déploiement dans les villes à statut particulier. Toute chose qui font dire au ministre de l'Intérieur que : « le gouvernement est vraiment soucieux d'étendre la sécurité sur toute l'étendue du territoire pour le bonheur de l'ensemble des citoyens ».

Justice au Bénin : De grandes avancées enregistrées en deux ans

LE GOUVERNEMENT DU NOUVEAU DÉPART A CHANGÉ CONSIDÉRABLEMENT LA SITUATION DE CRISE QUE VIVAIT LE SECTEUR DE LA JUSTICE ET LES RÉFORMES COMMENCENT À PORTER LEURS FRUITS, MÊME SI CERTAINES SONT ENCORE EN COURS.

Au cours de l'émission spéciale « Le Bénin en chantier » diffusée sur l'Ortb, la chaîne de télévision nationale, ce 09 avril 2018, Joseph Djogbénou, ministre de la Justice et des Gardes des sceaux a exposé aux téléspectateurs béninois et du monde les principales réformes opérées en deux ans de gouvernance de Patrice Talon.

De prime abord, les journalistes ont fait observer au ministre que les multiples réformes opérées dans son secteur d'activité n'étaient pas toujours bien perçues même dans son propre département ministériel. Pour le ministre, c'est presque normal que les gens soient réticents au changement. Ses explications : « L'être humain est par nature conservateur. L'enfant qui naît crie pourquoi ? Parce qu'il aurait préféré rester dans le ventre de sa mère. C'est à force de lui faire goûter du sel et du sucre qu'il oublie et qu'il considère que la vie est meilleure. Nous sommes tous ainsi fait. La vocation du politique est d'identifier ce qui est plus important que ce que le citoyen lui-même ne s'en aperçoit pas et de s'engager pour le bonheur du citoyen, afin que ce qui est important lui soit profitable. »

Avant que ces réformes ne soient profitables à tous, le ministre Joseph Djogbénou a présenté brièvement la situation qui avait lieu deux ans plus tôt, avant l'arrivée au pouvoir de Patrice Talon. En avril 2016 quand le président Patrice Talon accède à la magistrature l'état du secteur de la justice est à craindre et dans un état de décrépitude. Par exemple, il retrouve une maison Justice avec un effectif de 150 magistrats au total et avec peu de greffiers et peu d'Officiers de Police Judiciaire (OPJ). Les Cours d'appel sont peu fonctionnelles en raison de l'insuffisance criarde des moyens et du manque d'attractivité dans la responsabilité. Aussi, les juges préférèrent être Présidents de Tribunaux que Conseillers à la Cour d'Appel.



Le président Patrice Talon et son ministre de la Justice et de la Législation, Joseph Djogbénou.

DÉTRESSE DANS LES PRISONS

Dans les prisons, la surpopulation carcérale a atteint le sommet avec un ratio de quatre détenus pour une place. Du coup, l'alimentation et la prise en charge sanitaire des détenus pose un problème. D'ailleurs, les prisons accumulent déjà deux milliards cinquante millions (2 050 000 000) de francs CFA de dettes d'entretien et d'alimentation des détenus. Une dette essentiellement due à l'inadaptation de la procédure de passation des marchés publics avec l'alimentation des détenus qui ne devrait souffrir d'aucune discontinuité. Pourtant, depuis 2011, aucune procédure d'appel d'offres n'a pu être conduite à son terme pour permettre la signature en bonne et due forme de contrats avec les prestataires. En plus, une hygiène presque inexistante en prison avec une dette de 2015 et 2016 relative aux vidanges de fosses septiques des prisons civiles de Porto-Novo et Akpro-Missérétié qui s'élève à dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA.

Comme pour couronner ce constat macabre, l'on enregistre une insuffi-

fisance du personnel de santé dans les prisons avec un à deux infirmiers par prison selon le cas. La dette liée au transport des détenus par des prestataires privés s'élève à environ dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA. Ces prestataires privés avaient suppléé à une quasi absence de transport public des détenus. Les derniers véhicules achetés au titre du transport des détenus remontaient à 2014 au profit de la prison civile d'Abomey-Calavi. Les autres acquisitions datant de 1972 à 2007.

Par ailleurs, il existait encore la peine de mort, même si les dernières peines de mort avaient été prononcées en 1998 et que 14 prisonniers sont toujours dans le couloir de la mort.

LES RÉFORMES DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE ET DE LA LÉGISLATION

Le gouvernement du Nouveau départ a changé considérablement cette situation et les réformes commencent à porter leurs fruits, même si certaines réformes sont encore en cours. Des réformes engagées dans le secteur de la justice et dans celui de la législation.

« L'être humain est par nature conservateur. L'enfant qui naît crie pourquoi ? Parce qu'il aurait préféré rester dans le ventre de sa mère. C'est à force de lui faire goûter du sel et du sucre qu'il oublie... »

Pour un meilleur fonctionnement de la justice, le gouvernement du Nouveau départ piloté par Patrice Talon et mis en œuvre par Joseph Djogbénou, a doté les juridictions en moyens matériels et installé des juridictions. C'est ainsi que le Tribunal de Commerce de Cotonou a été installé et est désormais fonctionnel. Trois Cours d'Appel sont rendues fonctionnelles (Parakou et Abomey en plus de Cotonou). Cette dynamisation du fonctionnement des Cours d'Appel a induit l'amélioration des performances des services judiciaires.

Pour y parvenir, le gouvernement a dû s'employer à mettre en œuvre le décret n° 2015-420 du 06 août 2015 portant allocation d'indemnités au personnel des cours d'appel. En effet, pour marquer nettement la différence de traitement entre le magistrat de première instance et celui d'appel, le gouvernement a institué, par décret n° 2015-420 du 06 août 2015 portant allocation d'indemnités au personnel des cours d'appel, des avantages conséquents pour les fonctions des magistrats et des autres acteurs des Cours d'appel. Cela a permis de régler la problématique de la désertion des Cours d'appel en les rendant plus attractives.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail des acteurs de la justice, l'on a assisté à un renforcement institutionnel conférant des avantages aux magistrats. Ceci avec un nouveau statut des magistrats : Le projet de loi validé par l'Assemblée nationale et en attente d'être promulguée, après quelques diligences, va véritablement améliorer le statut de la magistrature. Le comité de relecture du statut des OPJ est mis en place.

Aussi, le personnel a été renforcé. Pour une première fois, 78 auditeurs de justice ont été recrutés en une seule fois. 77 parmi eux ont effectivement entamé leur formation. 100 greffiers ont été recrutés.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LA POPULATION CARCÉRALE

Désormais au Bénin, l'on assiste à une meilleure prise en compte des droits des détenus. Des initiatives sont prises avec pour objectifs d'attribuer à chaque tribunal une maison d'arrêt, de séparer les maisons d'arrêt des maisons de correction, d'aérer les prisons et rapprocher les justiciables des juridictions.

La réforme de l'administration pénitentiaire se justifie par la nécessité d'améliorer les conditions de détention, la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace de réinsertion familiale, sociale et professionnelle des détenus. Il faut également noter aussi la nécessité de réduire la charge financière des établissements pénitentiaires sur le budget de l'Etat.

Cette réforme de l'administration pénitentiaire a amené le gouvernement à opter pour la création de l'Agence pénitentiaire. Il en résulte l'association des partenaires privés à la gestion de l'administration pénitentiaire

Par ailleurs, comme fruit de la réforme de l'administration pénitentiaire, il existe aujourd'hui au ministère de la Justice une direction des Droits de l'Homme. Un Projet de loi modifiant la loi portant organisation judiciaire en République du Bénin, et modifiant et complétant la loi portant Code de procédure pénale en République du Bénin est en cours. Cela offre le double degré de juridiction pour les crimes. Des crimes désormais jugés dans la proximité de leur commission. Ce qui donne la possibilité au détenu d'être jugé par son juge maternel.

DES AVANCÉES DANS LA LÉGISLATION

Autre réforme et pas des moindres, la commutation de la peine de mort en peine de prison à perpétuité. Les quartiers des condamnés à mort dans les prisons béninoises ont été supprimés. Notamment, celui de Missérétié.

L'autre volet d'action du ministre Joseph Djogbénou est celui de la législation. La période 2016-2017 a consacré le démarrage effectif de la plupart des réformes prévues dans le PAG dans le secteur lié à la justice. Ainsi, malgré l'échec du projet de révision de la constitution, des avancées importantes ont été notées.

Parmi ces avancées, on peut citer l'adoption de la nouvelle loi 2015-18 du 21 septembre 2017 relative à la fonction publique, le code du travail ou encore le statut de la fonction publique qui ont été fondamentalement améliorés. Amélioration également du régime d'emploi des collaborateurs extérieurs de l'administration.

Le rapport d'étude de faisabilité sur la mise en œuvre de l'aide juridictionnelle et de l'avant-projet de loi y afférent ont été validés. Ces progrès témoignent de la volonté du Gouvernement de donner une réponse à l'inexistence de mécanisme d'aide judiciaire qui rend le système financièrement inaccessible pour les pauvres. Le mécanisme à terme prévoit entre autres la mise en place d'un fonds d'aide juridictionnelle et d'une unité de pilotage qui aura à charge l'examen et la validation des dossiers devant faire l'objet d'une aide juridictionnelle.

Le processus devant conduire au rattachement fonctionnel de la police judiciaire au pouvoir judiciaire est en cours. Cette réforme se justifie par la nécessité de renforcement des capacités techniques des Officiers de Police Judiciaire intervenant dans la chaîne des procédures judiciaires. A cet effet, un plan de renforcement de capacités des Officiers de Police Judiciaire a été élaboré et validé avec la participation effective de l'ensemble des acteurs concernés.

A tout cela, il faut ajouter le vote des lois sur le PPP (Partenariat Public Privé), le Crédit-bail, l'affacturage, les conditions d'embauche, la loi sur l'identification des personnes physiques en République du Bénin, la loi sur le renseignement ou encore le code du numérique

Autant de réformes et d'avancées significatives qui montrent le dynamisme de l'action de Patrice Talon et de son ministre de la Justice, Garde des sceaux, Joseph Djogbénou.

La réforme de l'administration pénitentiaire se justifie par la nécessité d'améliorer les conditions de détention, la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace de réinsertion familiale, sociale et professionnelle des détenus.



Ces actions sociales inédites de **Patrice Talon** dont on parle peu

DEUX ANS APRÈS L'ACCESSION DE PATRICE TALON À LA MAGISTRATURE SUPRÊME, MALGRÉ CERTAINES CRITIQUES SUR L'ACTION GOUVERNEMENTALE, DES RÉSULTATS ÉLOQUENTS PARLENT D'EUX-MÊMES ET EN FAVEUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Depuis son accession à la magistrature suprême, le 20 mars 2016, le Chef de l'Etat a pris un ensemble de mesures fortes dont l'objectif est de sortir les Béninois de la précarité. Deux ans après, malgré de nombreuses critiques sur l'action gouvernementale, des résultats éloquentes parlent d'eux-mêmes.

Aujourd'hui au Bénin, trois départements ministériels pilotent la politique sociale pensée par le président Patrice Talon et mise en œuvre depuis les deux dernières années par le gouvernement du Nouveau départ dans le seul but d'améliorer les conditions de vie

de milliers de Béninois. Il s'agit du ministère des Affaires Sociales et de la Micro-finance ; du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ; et du ministère du Travail et de la Fonction Publique.

Chacun à son niveau, conduit un ou plusieurs programmes sociaux complémentaires à ceux menés par les deux autres. Aujourd'hui, de nombreux succès sont enregistrés dans la plus grande discrétion. Un choix fait par le gouvernement dans le souci d'éviter de tomber dans l'autosatisfaction, mais surtout pour sauvegarder la dignité

des bénéficiaires des actions sociales. A l'occasion de l'an 2 du gouvernement de Patrice Talon ce mois d'avril, trois ministres ont expliqué aux populations la vision du social et de l'emploi du gouvernement de la Rupture qui se résume comme suit : « Une meilleure responsabilisation des catégories socioprofessionnelles et des couches vulnérables et une égalité des chances pour l'accès à l'emploi ».

Les trois ministres en question sont Bintou Chabi Adam Taro, le ministre des Affaires Sociales et de la Micro-finance ; Modeste Kérékou, le ministre des Petites et Moy-



Le président Patrice Talon et son ministre de la Justice et de la Législation, Joseph Djogbénou.

ennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi et enfin Adidjatou Mathys, le ministre du Travail et de la Fonction Publique.

D'après ces trois ministres, les progrès enregistrés par l'Etat dans le domaine social découlent de la politique d'intervention structurée, méthodique et pertinente adoptée. Grâce à elle, la jeunesse, segment de la population sur laquelle mise le plus le gouvernement bénéficie déjà de nombreuses opportunités de formation et d'entrepreneuriat.

Les femmes ne sont pas en reste. Elles accèdent déjà au crédit qui leur permet de développer des activités génératrices de revenus et de sortir de la précarité. L'égalité de chances pour tout Béninois de n'importe quelle condition postulant à un emploi dans la fonction publique est également déjà une réalité. L'organisation du concours de recrutement a été réformée pour rendre le processus transparent et crédible. L'administration publique a ainsi été dépolitisée et assainie pour la rendre plus performante.

LE PROGRAMME ARCH

Pour les couches les plus démunies des secteurs de l'agriculture, du commerce, du transport, de l'artisanat, de

l'art et de la culture, le programme ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) a été conçu. Il englobe quatre services de protection sociale que sont l'Assurance Maladie obligatoire pour tous, le Micro-crédit pour sortir de la précarité, la formation pour être professionnelle et l'Assurance retraite pour assurer ses vieux jours, surtout pour les travailleurs du secteur informel.

Beaucoup d'actes ont été déjà accomplis dans sa concrétisation à savoir l'élaboration du document de projet et son adoption par le Gouvernement en Conseil des ministres. Les études d'opérationnalisation et d'affinement sont lancées, notamment l'étude sur les indicateurs de référence, l'étude coût-panier-financement du volet assurance maladie, l'étude d'opérationnalisation du Volet crédit et l'étude d'identification des besoins en formation des différentes catégories d'acteurs du secteur informel.

Par ailleurs, une mission d'inventaire du patrimoine des structures dont les activités sont intégrées dans ARCH a été lancée. Un dialogue inclusif avec les parties prenantes sur les contours d'ARCH est en cours de mise en œuvre. Le processus d'identification de la

population cible de ARCH (pauvres extrêmes et pauvres non extrêmes) est lancé. La phase d'enrôlement des pauvres extrêmes et pauvres non extrêmes, bénéficiaires de l'assurance maladie, démarre au second trimestre 2018. Ce programme est estimé à plus de 300 milliards de francs CFA sur quatre ans.

AIDE AUX COUCHES VULNÉRABLES

Les nombreuses actions ciblées du président de la République en faveur des plus pauvres se déclinent actuellement à travers plusieurs sous-programmes. Quatre d'entre eux ont mobilisé un total de 36,5 milliards Fcfa.

Dans le combat que mène le gouvernement béninois contre la pauvreté et la précarité, afin de préserver la dignité des plus pauvres, un accent particulier a été mis sur les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapées et les ménages. C'est ainsi que le programme d'Autonomisation des Femmes et de la Promotion du Genre a fourni des équipements à 341 groupements de 25 femmes pour la transformation agro-alimentaire et l'artisanat.

Pour cette action, le gouvernement a mobilisé une somme de quatre milliards de F.CFA. Pour les ménages, le programme des Filets sociaux qui a bénéficié d'un investissement de 2,5 milliards de FCFA a déjà contribué à améliorer les conditions de vie de 13.000 ménages.

Pour les couches vulnérables qui englobent les enfants issus de familles dans le besoin, les personnes âgées et les handicapées, le gouvernement a mobilisé trois milliards de F.CFA pour leur venir en aide. Des kits scolaires ont été offerts et des frais de scolarité ont été payés pour 3800 enfants dont 1800 atteints du VIH. Les soins sanitaires et les besoins alimentaires des personnes du troisième âge ont été prises en charge, une assistance multiforme a été apporté à 1500 personnes handicapées.

Enfin, des cantines scolaires ont été ouvertes. A terme, c'est 1.574 écoles primaires du Bénin qui sont concernées pour 352 000 écoliers. L'objectif est de permettre aux enfants scolarisés des zones déshéritées d'avoir un repas chaud par jour. Cette initiative du gouvernement coûte 27 milliards de francs Cfa sur quatre ans.

Un horizon meilleur offert aux femmes, aux jeunes et aux PME du Bénin

POUR AIDER LES JEUNES À SE PRENDRE EN CHARGE, AFIN DE NE PLUS ÊTRE UN FARDEAU POUR LEUR FAMILLE, LE GOUVERNEMENT BÉNINOIS A DÉVELOPPÉ UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT.



Durant les deux premières années de la gouvernance de Patrice Talon, un grand accent a été porté à l'autonomisation des jeunes et des femmes. Le gouvernement s'est attelé à leur garantir une indépendance financière qui devrait impacter directement sur leur vie et celle de leurs proches. Les Petites et moyennes entreprises (PME), sources d'emplois, bénéficient aussi de l'attention de l'Etat.

Pour aider les jeunes à se prendre en charge, afin de ne plus être un fardeau pour leur famille, le gouvernement béninois a développé un programme de soutien à l'entrepreneuriat. Trois structures portent ce volet. Il s'agit du Fonds natio-

nal de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes (FNPEE) ; l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Agence nationale des petites et moyennes entreprises (ANPME). A travers leur collaboration étroite, ces agences ont permis à l'Etat d'enregistrer de bons résultats au terme de l'année 2017.

7500 jeunes sélectionnés de façon transparente dans les 77 communes du Bénin ont été mis en stage dans le cadre du projet « PREMIER EMPLOI ». Ils ont bénéficié au terme de leur période d'apprentissage d'une subvention non-remboursable de 200.000 F.CFA pour lancer une activité génératrice de revenus fin de participer à l'économie locale.

7500 jeunes sélectionnés de façon transparente dans les 77 communes du Bénin ont été mis en stage dans le cadre du projet « PREMIER EMPLOI ».

A terme, le projet vise l'accompagnement de 17.000 jeunes dans 8 branches de l'artisanat, 42 corps de métiers, 311 métiers. « L'artisanat, c'est le deuxième corps social qui emploie le plus de monde après l'agriculture. L'artisanat au Bénin contribue pour 13% du PIB. Nous avons enregistré plus de 70 000 demandeurs. En ce moment, les jeunes en question sont en train de recevoir leur subvention (...) C'est près d'1,5 milliard F.Cfa qui est directement versé dans l'économie locale. On ne peut pas dire que le gouvernement ne fait rien. Comme on le dit, le bien ne fait pas de bruit », a déclaré Modeste Kérékou, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises

et de la Promotion de l'Emploi.

Pour l'année 2018, le ministère estime que c'est 9500 autres bénéficiaires qui recevront la même formation et des subventions pour leur installation.

Dans ses réalisations, l'ANPME a permis le financement de 157 entreprises portées par des jeunes ; l'accompagnement de 207 jeunes porteurs d'idées de projets ; la création de 471 emplois directs (permanent et occasionnel).

Pour l'ANPE, les résultats des actions engagées ont contribué à la formation de 3 960 chercheurs d'emploi en technique de recherche d'emploi (TRE) et de 240 jeunes en maraîchage, élevage et transformation agroalimentaire.

En 2017, l'agence a renouvelé des stages en entreprises pour 730 jeunes retenus sur les 914 candidats retenus en 2016 dans le cadre du Programme d'Appui à l'Emploi salarié, elle a fourni des appuis immatériels au profit de plus de 500 PME diagnostiquées et soutenu la promotion de Kanvo à travers l'organisation d'un défilé de mode au profit de 04 stylites béninois.

LE SOUTIEN AUX FEMMES

Pour le bien-être des femmes, le ministère des Affaires sociales et de la Micro-finance, a pour sa part accordé de nombreux Micro crédits. 15.000 femmes en ont bénéficié et pas seulement elles. 552 hommes aussi. Les plafonds des montants alloués ont connu une augmentation par paliers. Ainsi, les bénéficiaires peuvent prendre 2x 50.000 F.Cfa et passer à 2x 100.000 F.Cfa, si les termes sont respectés. Pour la disponibilité des Micro-crédits au niveau des communes, des chèques ont été acheminés à bonne date aux Systèmes Financiers Décentralisés. C'est une cagnotte de plus de trois milliards de F.Cfa qui été consacrée à cette action de 2016 à début 2018.

Bintou Chabi Adam Taro, la ministre des Affaires Sociales et de la Micro-finance, a révélé que l'octroi des Micro-crédits se poursuivra au cours de cette année 2018 et des innovations sont même prévues. « Lorsqu'on a fait l'audit, on



Des femmes des différents marchés de Cotonou au palais de la Marina

Quand le gouvernement institue et généralise les cantines scolaires, c'est plus de 350 000 jeunes écoliers à nourrir. Il faut des vivres...

a constaté qu'il y avait beaucoup d'impayés. Que des gens pouvaient figurer dans la listes des personnes éligibles au crédit mais ne recevaient pas le crédit. Ou encore, les remboursements collectés par les individus étaient non-reversés par exemple. Maintenant, nous voulons qu'il y ait une certaine traçabilité et c'est pour cela que le Fonds national de micro-finance s'est doté d'une plateforme et nous passons désormais de la finance ordinaire à la finance digitale qui permet une certaine traçabilité, qui permet d'identifier qui a véritablement bénéficié du crédit et qui doit rembourser ». L'opérationnalisation de la micro-finance digitale a suscité la création de nouveaux emplois. De nombreux jeunes ont déjà été recrutés et formés. A terme, 9 000 Béninois seront recrutés et formés, a expliqué la ministre.

LE SOUTIEN AUX PME

Pour ce qui est du soutien des PME, le gouvernement a décidé de le réaliser à travers la transformation structurelle de l'économie. Ainsi, il a engagé des réformes au plan législatif parce qu'il n'est pas de son rôle d'aller gérer les entreprises des gens. Il y a aujourd'hui beaucoup d'incitations et d'avantages qui sont accordés aux PME par le biais de la loi des finances gestion 2018.

C'est ainsi qu'a été institué par exemple une exonération des droits de douane sur l'importation de certains biens (matériels informatiques, camions neufs, gaz domestique et accessoires, véhicule pour le transport commun); la reconduction de la gratuité de la délivrance et de l'enregistrement des actes juridiques et commerciaux (création d'entreprise, mu-

tation, enregistrement de contrat, enregistrement du titre foncier...).

Selon le ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'emploi, les PME qui officient dans le secteur de l'agro-business, de la transformation et de la production ont désormais des opportunités. « Quand le gouvernement institue et généralise les cantines scolaires, c'est plus de 350 000 jeunes écoliers à nourrir. Il faut des vivres. Quand le gouvernement décide que la priorité est aux producteurs locaux pour ce marché et pour d'autres comme les universités, les camps militaires, les prisons, etc. Ce sont des affaires, ce sont des débouchés que nous offrons loin des caméras (...) », explique Modeste Kérékou.

« Plus encore, ajoute le ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'emploi, pour les PME qui s'intéressent aux marchés publics, quand le gouvernement dit qu'il faut payer prioritairement tous les prestataires locaux de l'Etat qui ont des factures allant d'un à dix millions de F.Cfa, quand le gouvernement décide que 50 à 80% de la commande publique doit être réservée aux producteurs locaux, tout cela ce sont des opportunités. Pour les grands travaux du PAG comme l'asphaltage, les infrastructures, l'aéroport de Glo-Djigbé, que les grandes compagnies, les grandes firmes gagnent par appels d'offres en raison de leurs spécificités et de leur technicité, le gouvernement recommande ou impose carrément qu'il faut que ces entreprises sous-traitent avec des entreprises locales qui emploient des Béninois, ce sont autant d'opportunités offertes aux PME ».

Recrutements dans la fonction publique : les bienfaits de la dépolitisation

DE 2016 À 2017, LA FONCTION PUBLIQUE BÉNINOISE AURA CONNU DE GRANDS BOULEVERSEMENTS ALLANT DANS LE SENS DE SON ASSAINISSEMENT.

En deux ans, le nouveau gouvernement a procédé à une réforme de la fonction publique. Cette dernière a été dépolitisée afin de la rendre plus performante. Aujourd'hui, l'égalité des chances pour tous les Béninois désireux de travailler dans l'administration publique est une réalité.

De 2016 à 2017, la fonction publique béninoise aura connu de grands bouleversements allant dans le sens de son assainissement. La transparence qui lui faisait défaut a été restaurée et elle a permis le recrutement sans contestations de 7449 agents de l'Etat dont 7182 enseignants pour lesquels les actes administratifs ont été diligemment pris.

- 6167 agents contractuels ont été recrutés au profit du Ministère des enseignements maternel et primaire (MEMP) et du Ministère des Enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle (MESFTP) ;
- 78 auditeurs de justice ont été recrutés au profit du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- 123 Agents Contractuels de l'Etat ont été recrutés au profit du Ministère des Sports ;
- 34 Spécialistes des marchés publics l'ont été au profit de tous les ministères ;
- 91 Assistants ont été recrutés au profit des Universités du Bénin ;
- 16 Agents de l'Etat ont été recrutés au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ;
- 150 agents au profit du Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance et 386 agents au profit du MEF.

Cet effectif n'intègre pas la Réhabilitation et la réintégration des 602 agents déflatés du MAEP à la CAR-APFP. Selon Adjidjatou A.



La dématérialisation de l'avancement d'échelon est en cours; l'avancement automatique d'échelon tous les deux ans a été décidé; l'accès en ligne aux actes de carrière et fiche de paie est déjà une réalité.

Mathys, la ministre du Travail et de la Fonction publique, la création d'emplois va s'accélérer avec la phase de croisière de la réalisation des grands projets du PAG.

Au-delà de l'amélioration des procédures de recrutement, le gouvernement de la Rupture a aussi investi dans la réduction des tracaseries administratives auxquels sont sujets les fonctionnaires dans la gestion de leur carrière.

Aussi, la dématérialisation de l'avancement d'échelon est en cours; l'avancement automatique d'échelon tous les deux ans a été décidé; l'accès en ligne aux actes de carrière et fiche de paie est déjà une réalité. L'Etat conduit également une mise en place progressive du fichier unifié du personnel civil et militaire de l'Etat.

Les procédures de délivrance des carnets de pension ont aussi été simplifiées pour réduire de façon significative le délai de production des actes. Ainsi, 2776

actes de retraite sont produits de même que 6181 actes de carrières.

Le processus de recrutement des concours d'entrée dans la fonction publique a été informatisé et la chasse aux faux diplômes se poursuit pour débarrasser le fichier sole d'agents fictifs qui gonflent les dépenses de l'Etat.

Au regard de toutes les réalisations déjà accomplies pour la formation et le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, l'autonomisation des femmes, la prise en charge des personnes vulnérables, l'assainissement de l'administration publique, le soutien aux PME, il apparaît clair que l'idéal social du président Patrice Talon est de voir les Béninois se prendre pleinement en charge.

A travers une victoire sur la précarité, le Chef de l'Etat veut doter le Bénin d'hommes forts, sur le quel pays pourra capitaliser pour asseoir un développement commun et partagé.

Patrice Talon :

« Constituer une fortune ne me concerne plus. Ce qui me motive, c'est le succès ! »

L'émission « Internationales », coproduite par TV5 Monde, RFI et Le Monde et diffusée ce dimanche 22 avril 2018 sur les antennes de TV5 Monde, a reçu en invité spécial le président de la République du Bénin, Patrice Talon. C'est à Cotonou au Bénin que les journalistes Françoise Joly de TV5 Monde et Francis Kpatindé du journal français Le Monde ont interviewé le président Patrice Talon.

Plusieurs sujets ont été abordés au cours de cette émission. Le président de la République a d'abord reconnu que son manque de communication sur ses actions au cours de ses premiers mois de gouvernance a un peu joué en sa défaveur. Il répondait à la question de Françoise Joly à savoir s'il ne regrettait pas de ne pas avoir suffisamment communiqué sur ses actions au vu de la grogne sociale qui s'est développée dans le pays.

« On a beaucoup de mal à se débarrasser de sa nature. Je suis un homme assez timide. C'est vrai que dans mes fonctions passées d'opérateur économique, je n'ai jamais estimé qu'il fallait communiquer sur ce que je faisais.... Je ne sais pas si c'est cela qui a conditionné mon action dans la communication en début de mandat. Mais, depuis, j'essaie d'expliquer aux populations ce que je fais et ce que nous faisons. Pour moi, c'est le résultat qui compte », explique Patrice Talon.

Le président de la République indique qu'il n'a pas jugé nécessaire de dire chaque fois à ses concitoyens ce à quoi il réfléchissait ou encore à quelle étape il était. « Pendant la campagne électorale, j'avais dit aux populations que c'est au bout de deux ou trois ans qu'ils pour-

ront commencer à voir les résultats ou l'effet de mes actions et dire si j'ai été à la hauteur ou pas. Dans les premiers mois et les premières années, je n'ai pas jugé nécessaire de communiquer sur nos actions. Mais, j'ai vu que cela nous a causé un certain tort. Car, cela a laissé la place à de l'intoxication », indique Patrice Talon.

POUVOIR ET ARGENT : MÉLANGE DANGEREUX ? « NON ! »

Opérateur économique prospère par le passé, les journalistes n'ont pas manqué de lui poser la question de savoir si pouvoir et argent ne faisaient pas trop de concentrations entre les mains d'un président de la République et davantage de possibilités d'enrichissement supplémentaire. Pour le président Patrice Talon, c'est non. Au contraire, estime-t-il, il est souhaitable que les dirigeants africains soient à l'abri du besoin. « Combien de fois observe-t-on en Afrique que des gouvernants soient tentés de constituer une fortune quand ils sont au pouvoir pour assurer le confort quotidien, le confort pour les enfants et pour les générations à venir ? s'interroge Patrice Talon. Quelqu'un qui a déjà assuré tout cela est débarrassé de ce genre de préoccupation et peut donc travailler avec efficacité. »

Selon Patrice Talon, ceux qui pensent que ses fonctions et sa position lui permettent de satisfaire ses propres besoins se trompent sur son cas. « Le besoin de se constituer une fortune ne me concerne plus. Je n'ai plus ce besoin. Ce qui me motive, c'est le succès ! », affirme Patrice Talon. En plus, le président de la République pense que ceux qui font ces critiques et



qui croient que Patrice Talon veut s'enrichir à la tête de l'Etat font une transposition de ce qui peut relever de leur personnalité, de leurs propres aspirations et les transpose sur celui qui occupe cette fonction présidentielle et qui n'a plus ces préoccupations.

POURQUOI LE PORT DE COTONOU AUX BELGES

La problématique du choix des compétences a été évoquée au cours de cet entretien. Avec pour ligne directrice les raisons du choix



du Port d'Anvers de Belgique pour la gestion du Port de Cotonou. Interrogation de journaliste : Était-ce une preuve de la non-confiance aux compatriotes béninois ? Loin de là l'idée du président, a-t-il laissé entendre. « Ce que nous recherchons, c'est la gestion efficace. Quel que soit l'origine du gestionnaire. Qu'il soit Béninois, Togolais, Ivoirien, Français ou Canadien, s'il a de l'expertise pour gérer notre bien commun avec compétence et efficacité, je vais la chercher. Je vais chercher la compétence et

l'expertise où qu'elles soient. Je n'ai pas de pudeur à dire qu'il faut uniquement que ce soit un partisan ou un parent qui soit nommé pour la gouvernance et la gestion d'un bien qui nous est cher ! C'est pour cela que nous avons confié la gestion du Port de Cotonou au Port d'Anvers », argumente Patrice Talon.

Le président explique que son choix a malheureusement déçu ses partisans qui tous les jours le harcelaient pour être nommés, quand

bien même ils n'avaient pas la compétence requise. D'après Patrice Talon, pendant quelques années, les experts de ce Port d'Anvers qui est le deuxième port européen et qui a une expérience avérée en la matière, vont implanter la bonne gestion au Port de Cotonou et former le personnel. « Il n'y a pas de honte à cela. Après cela, les Béninois auront acquis les compétences qu'il faut, parce que les moules de gouvernance seront installés, et pourront être nommés », rassure le président.

A titre d'exemple, illustre Patrice Talon, à l'époque au Maroc, les Français ont été les partenaires techniques des ports marocains. Le pays a vu ses ports progresser avec ces partenaires techniques. Et aujourd'hui, il n'y a plus un étranger dans la gestion du port de Tanger qui est une référence. C'est ce qu'il veut faire avec le Bénin.

CANDIDAT POUR UN SECOND MANDAT EN 2021 ?

Ils ont insisté, ces journalistes des médias français, pour avoir une réponse claire du président Patrice Talon pour savoir s'il se représentera ou pas en 2021 au terme de son premier mandat et au vu des nombreux chantiers et réformes qu'il a engagés et donc certains pourraient nécessiter plus de cinq années.

Réponses du président Patrice Talon : « Le mandat unique n'est plus d'actualité. Être candidat à nouveau en 2021 relève de mon droit le plus absolu... Ce n'est pas parce que je n'étais pas intéressé à être à nouveau candidat que j'avais initié le projet de réforme pour un mandat unique. J'ai pensé que cette réforme était utile pour éviter le populisme gouvernant. Je ne suis pas dans le populisme. Je voudrais finir mon mandat dans le respect de mes engagements en ce qui concerne la bonne gouvernance, la résolution des problèmes de mon pays, l'eau, l'énergie, les infrastructures, la santé et l'éducation (...) Même deux ou trois mandats ne peuvent permettre de résoudre tout cela. C'est une action continue. Est-ce que je serai candidat ? Nous verrons bien ! »



Patrice Talon : « Mon rôle c'est d'agir courageusement pour transformer notre pays! »

BENIN REVELE MAGAZINE VOUS PROPOSE L'INTEGRALITE DE L'INTERVIEW DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR TV5 MONDE AU COURS DE L'EMISSION « INTERNATIONALES » DIFFUSEE LE 22 AVRIL 2018. IL EST INTERVIEWE PAR LES JOURNALISTES FRANÇOISE JOLY DE TV5 MONDE ET FRANCIS KPATINDE DU JOURNAL FRANÇAIS LE MONDE.

On vient d'entendre ces mots que vous avez prononcés lors d'une conférence de presse à l'Elysée, il y a un peu plus d'un mois. Ces mots où vous dites vouloir réparer, entrer dans l'histoire après avoir vous-même bénéficié d'une mauvaise gouvernance de votre pays. Est-ce que ces mots peuvent faire table rase du passé ?

En principe. Mais, faire table rase du passé ce n'est pas oublier totalement et ne pas tenir compte des erreurs du passé. Dans tous les cas, ce que je viens d'entendre se passe de commentaires. Vous savez Madame, à mon âge et pour la place, le rôle qui ont été les miens et le rôle de l'élite qu'elle soit intellectuelle, économique ou

politique, justifie bien cet aveu que nous avons une responsabilité partagée. Le pays est dans un état de pauvreté qui nécessite une prise de conscience. Et c'est bien cela qui me motive. C'est ce que je voulais dire.

C'est un message adressé à une partie de l'élite dont vous parlez ?
Tout à fait !



tin de santé. Mais tout va bien.

Vous avez donné des détails. Vous êtes allé plus loin que beaucoup de chefs d'Etat. Est-ce que c'est un choix délibéré?

Tout à fait. Ces détails ont coupé court aux rumeurs. Je ne l'aurais pas fait qu'aujourd'hui il y aurait beaucoup de rumeurs sur mon état de santé. Qu'est-ce qu'il a eu ? De quoi il a souffert ? Est-ce qu'il ne traîne pas encore des choses qu'il nous cache? J'ai voulu être honnête avec les citoyens en allant dans les détails nécessaires pour qu'ils comprennent ce qui s'est passé pendant ce mois de stress que tout le monde a connu. Parce que avant que j'aie à l'hôpital et pendant mon séjour à l'hôpital, mes compatriotes ne savaient pas ce qui se passait. J'ai estimé que c'était bien et normal.

C'est une transparence inhabituelle de la part des chefs d'Etat...

Je n'ai pas de leçon à donner aux autres. Pour ma part, j'ai estimé que ce serait bien pour mes compatriotes.

Là, vous avez communiqué. Mais de manière plus générale, vous communiquez peu depuis la prise de vos fonctions. Est-ce que c'est quelque chose qui tient de vos fonctions passées? Dans le monde des affaires le silence d'or. Est-ce que vous ne regrettez pas de n'avoir pas communiqué plus tôt compte tenu de la grogne sociale qui s'est développée dans le pays? Est-ce vous n'auriez pas dû expliquer un peu plus votre politique, vos réformes?

On a beaucoup de mal à se débarrasser de sa nature. Je suis de nature timide. Et c'est vrai que dans mes fonctions passées en tant qu'opérateur économique je n'ai jamais estimé que ce soit nécessaire de communiquer sur ce que je fais.

Parce que dans le monde des affaires, on cultive le secret quand même !

Je ne sais si c'est cela qui a conditionné mon action dans la

communication dès le début de mon mandat. Mais depuis, j'essaye de dire à mes concitoyens de ce que je fais, ce que nous faisons, où nous allons! Pour moi, seul le résultat compte. Je n'ai pas jugé nécessaire de dire à chaque fois à mes concitoyens à quoi je réfléchis, à quelle étape nous sommes dans la réflexion, à quelle étape nous sommes dans l'action. J'ai dit pendant la campagne à mes concitoyens que c'est au bout de deux ou trois ans qu'ils verront l'effet de mon action et savoir si j'ai été à la hauteur ou pas. Donc, dans les premiers mois et les premières années je n'ai pas jugé bon de communiquer. Mais, j'avoue que cela nous a créé un certain tort. Cela a laissé la place à l'intoxication.

Vos détracteurs vous reprochent de gérer le Bénin notre pays comme une entreprise. Comment vous réagissez à ces mots? Parce que l'entreprise, son objectif c'est de gagner de l'argent. Est-ce qu'on gère de la même façon un pays où l'intérêt général doit primer avant tout?

L'entreprise, vous avez dit que son intérêt c'est de gagner l'argent. L'entreprise, c'est l'efficacité. L'objet de l'entreprise dans son domaine d'intérêt ou d'activité, c'est efficacité, c'est la rentabilité, c'est la durabilité. Alors, un pays, c'est la famille élargie. Et ce qui importe, c'est de trouver des solutions durables qui apportent la prospérité. La prospérité pour l'ensemble des concernés. Une entreprise, c'est un actionnaire, c'est une personne qui a un intérêt. La vie économique du pays doit contribuer à la prospérité de tout le monde.

Alors, je ne trouve pas que cela soit une mauvaise chose d'avoir à l'esprit l'efficacité, la prospérité durable. Et c'est cela qui constitue le paramètre essentiel des décisions que nous prenons. Est-ce qu'elles sont pertinentes ? Est-ce que la vision permet d'atteindre les objectifs, de créer la richesse pour tout le monde et de manière durable? Madame, il ne sert à rien de dire

Monsieur le président, il y a un peu plus d'un an vous avez informé dans les détails vos compatriotes sur votre état de santé. Vous avez subi à Paris une double intervention chirurgicale. Un cancer de la prostate pris à ses débuts. Comment vous sentez-vous aujourd'hui?

Je vais bien. Je touche du bois. Je me sens bien. Mes contrôles sont satisfaisants. Et j'espère que ce mal est derrière moi.

Il n'y a pas eu de communiqué votre état de santé ou sur votre bilan depuis...

Non. Comme il n'y a rien de particulier, je n'ai pas à communiquer tous les jours sur les résultats de mes analyses. Si je vais mal, je ne manquerai pas de le dire. Vous savez, sur ces choses-là, j'ai choisi d'être totalement transparent. Donc, il n'est pas utile que, à chaque trimestre, à chaque semestre, je communique mon bulle-

Pour moi, seul le résultat compte.



Françoise Joly de TV5 Monde

que ce qui importe au pays, au quotidien, c'est faire plaisir aux uns et aux autres sans résoudre les questions essentielles. Celles de leur apporter des solutions aux problèmes de santé, de l'éducation, d'infrastructures, d'énergie et de manière durable. Et chacun de ces choses-là a besoin d'efficacité.

Monsieur le président, vous étiez et vous êtes toujours l'un des tout premiers employeurs du Bénin.

Je fus.

Vous passez pour être l'homme le plus riche du Bénin et vous voilà depuis deux ans à la tête de l'Etat. Le premier soupçon qui vient à l'esprit tout de suite c'est le risque de conflit d'intérêt. Qu'avez-vous à répondre à cela?

Qu'est-ce qui importe pour un pays? Que la gouvernance soit bonne et efficace. Et quel est le risque fondamental qui pèse sur chacun des gouvernants? C'est de

se servir du pays pour ses propres intérêts. Cela concerne aussi bien un chef d'entreprise devenu président qu'un citoyen ou fonctionnaire qui devient président. Vous savez, les hommes sont presque tous à la quête de bien-être personnel, de prospérité personnelle et matérielle. Et cela caractérise aujourd'hui presque tous les citoyens. Ce n'est pas que les hommes qui viennent du secteur de l'entreprise qui ont un intérêt au bien-être matériel. Ce n'est pas vrai. De ma fonction, je mesure combien quelqu'un qui n'est pas à l'abri du besoin peut être influencé et fragile. Vous venez de dire que je suis riche. Du moins, trop fort. Mais, je dois avouer que je suis à l'abri du besoin.

Le magazine américain Forbes vous a classé première fortune du Bénin, quand même...

C'est relatif. Je ne sais pas quels sont les paramètres de son classement. Mais, ce que je veux vous faire comprendre, madame, c'est que le risque de conflit d'intérêt qu'on évoque tout le temps n'est pas fondé. D'autant plus que, dès mon arrivée, je suis sorti de toutes les entreprises dont on parle, en cédant mes parts à mes coactionnaires, en vendant à d'autres et en laissant une partie à mes héritiers. Je n'ai plus d'intérêts personnels directs. Mais, ce n'est pas pour autant que je peux nier que des actions de mes enfants, des amis, des parents continuent d'avoir des intérêts dans le domaine économique. Mais, j'ai pris garde et je fais attention à ce que ceci ne soit pas mêlé aux affaires dans lesquelles j'ai des décisions à prendre pour que, effectivement, il n'y ait pas de soupçons de conflits d'intérêt.

Il y a encore une activité qui est le contrôle des opérations d'importations qui est détenu par ceux dont je parle, mes associés et mes enfants. Mais, depuis, mon souci essentiel et principal, est de veiller

à ce que les prestations de ceux-ci soient irréprochables pour qu'à la fin, eux et moi soyons fiers de ce qu'il est possible de venir du monde de l'entreprise et de faire des choses remarquables, propres et qui vous font rentrer dans l'histoire. J'y tiens!

Si on enlève le conflit d'intérêt, vous êtes quand même surpuissant. Vous cumulez deux pouvoirs importants de ce pays: la fortune et le pouvoir d'Etat, le pouvoir politique. Est-ce que ce n'est pas trop dans les mains d'un seul homme?

En quoi être à l'abri du besoin peut être défavorable à la bonne gouvernance? J'estime que c'est plutôt le contraire. Vous savez, il y a des clichés qu'il convient d'examiner pour voir si ce n'est pas seulement des réflexions philosophiques. J'estime que c'est plutôt à souhaiter que nos gouvernants soient à l'abri du besoin. Combien de fois on observe surtout en Afrique que les gouvernants sont tentés de constituer une fortune quand ils sont au pouvoir pour assurer le confort quotidien, le confort pour les enfants et le confort des générations à venir. Pour quelqu'un qui a assuré cela est débarrassé de ce genre de préoccupation et d'influence et peut travailler avec efficacité.

Je vais vous dire quelque chose. Ceux qui font ces critiques en général et qui y tiennent, c'est parce qu'ils font une transposition entre ce qui peut relever de leur propre personnalité, de leurs propres aspirations sur celui qui est dans la fonction et qui n'a plus ces préoccupations. Les hommes pensent couramment que les fonctions, les positions doivent permettre aux uns et aux autres de satisfaire leurs propres besoins. Mais le besoin de fortune ne me concerne plus. Je n'ai pas ce besoin. Ce qui me motive, c'est le succès.

Si vous voulez bien, nous allons aborder les réformes que vous avez annoncées. Depuis que vous dirigez le pays il y a deux ans, le Bénin a renoué avec une croissance économique. C'est le constat de la Banque africaine de développement. Mais, c'est une croissance qui peine à réduire le chômage et la pauvreté. Et je voudrais, si vous

Ce qui importe, c'est de trouver des solutions durables qui apportent la prospérité.

Le Bénin n'est pas un pays qui a du pétrole.

le voulez bien monsieur le Président, aller sur un exemple très précis. Depuis janvier 2017, vous avez lancé ce qu'on appelle les opérations de déguerpissements. C'est-à-dire que vous nettoyez les grandes villes de cette économie informelle qui encombraient les trottoirs, les terre-pleins et même les voies de circulation. Tous ces gens-là ont été délogés, mais il semble qu'il n'y a pas eu de mesure d'accompagnement et pourtant ce sont des gens qui faisaient vivre des familles entières. Est-ce qu'il n'y a pas de mesure à prendre pour accompagner ces personnes?

Vous avez dit deux choses, Madame. Vous avez dit qu'on observe une certaine croissance de notre économie, mais qu'elle n'a pas généré de l'emploi. Je veux vous faire comprendre que l'emploi ne se décroche pas. L'emploi vient à la suite de processus de relance de l'économie. Et je peux vous dire que les indicateurs sont bons et il y a de la création d'emplois qui s'entrevoit et que dans quelques années, nous verrons de façon assez visible et palpable les effets de cette croissance économique et de la bonne gouvernance qui nous tient tant à cœur.

Monsieur le président, c'est aussi la pauvreté. Près d'un Béninois sur deux...

Mais comment voulez-vous, en quelques mois, transformer la vie de 11 millions de personnes qui sont dans la pauvreté? Le Bénin n'est pas un pays qui a du pétrole.

En deux ans ?

En deux ans d'accord. A quoi vous pensez ? Donnez-moi un exemple. Vous connaissez un pays dans lequel on a pu en quelques mois ou en deux ans avoir une action qui a pu transformer le sort de 11 millions de personnes du jour au lendemain? Est-ce que ce que nous faisons est de nature à construire une économie prospère durable? Ce que nous faisons est de nature à apporter de l'énergie aux populations de manière durable, ce

qui n'était pas le cas, apporter de l'eau, de l'éducation, de la santé et à créer des conditions favorables à l'investissement créateur d'emplois. Et quand vous avez pris des mesures, vous êtes en train d'assainir la justice, l'administration, l'éducation, pour favoriser l'investissement, il faut que l'investissement se fasse pour créer les emplois. Donc, il faut du temps pour que les effets de l'assainissement du pays, de la bonne gouvernance et des textes que nous prenons pour favoriser l'investissement permettent à l'investissement de se faire. Et l'investissement ne se fait pas en claquant les doigts. Une usine a besoin d'études, a besoin d'implantation, a besoin de la mobilisation du financement avant donc de pouvoir recruter. Tout cela nécessite beaucoup de patience.

Monsieur le président. Pour revenir aux déguerpissements, est-ce que la mesure a été pensée? Parce qu'on a le sentiment qu'elle a été exécutée et qu'il n'y pas de mesures d'accompagnement. On a l'impression qu'elle n'a pas été pensée.

Vous connaissez Cotonou. Est-ce que c'est parce qu'on est pauvre qu'on doit être dans la saleté, dans le désordre? Est-ce que parce que les rues ne sont pas suffisam-

Le Port autonome du Bénin demeure un patrimoine public.

ment asphaltées, nous devons les encombrer de toutes sortes d'ordures, de sorte qu'il n'y ait nulle part où passer et que les trottoirs doivent être encombrés, que les piétons, pour circuler, soient tenus de passer dans la rue au risque de se faire ramasser? Nous avons décidé d'embellir nos villes, d'aménager la voirie, d'asphalter nos rues, de faire des trottoirs. Alors, nous avons le choix. Attendre le démarrage des travaux avant de rendre Cotonou propre.

Mais, vous pouvez accompagner aussi les personnes...

Je vais finir, je vais finir. Attendre de démarrer les travaux d'asphaltage, d'aménagement des trottoirs avant de dire aux gens que vous n'avez pas le droit d'occuper les trottoirs. Mais, l'action gouvernementale a deux intérêts: construire les infrastructures mais également éduquer. Il était important de dire à nos concitoyens que ce n'est pas parce que nous avons démarré les travaux d'asphaltage que nous les enlevons de la rue. Non ! Il fallait qu'ils comprennent qu'on ne doit pas s'installer sur les trottoirs, qu'on ne doit pas développer son commerce sur les trottoirs alors que les marchés sont vides. La plupart des marchés de Cotonou sont occupés à moins de 40%. Il n'est pas normal que dans un pays, le commerce courre après le client.

Sinon, si on laisse faire, un jour viendra où les commerçants seraient devant les portes d'habitations pour être les premiers à pouvoir offrir leurs produits à leurs clients. Donc, pendant six mois nous avons informé tout le monde qu'il fallait libérer les voies, les rues et les trottoirs et nettoyer nos devantures, même si nos maisons ne sont pas des immeubles de luxe. Et ça, après six mois, nous avons encore donné trois mois aux gens à nouveau pour les prévenir. A la suite de cela, nous avons agi. Nous avons demandé aux gens de retourner dans les marchés ou alors de tenir leur commerce de proximi-

té dans leurs maisons en ouvrant un local, ouverture dans la rue pour faire leur petit commerce. On ne peut pas me reprocher d'avoir demandé aux commerçants ou aux petits marchands que le trottoir, la rue n'est pas le lieu approprié pour faire du commerce. On n'a pas supprimé l'activité de ceux-ci. Je vous donne un jour exemple. Celui qui vend sa bouillie le matin pour le petit déjeuner de ses concitoyens ou celui qui vend de la bière ou la boisson pour étancher la soif de ses

proches à midi ou le soir, ce n'est pas parce qu'on a déplacé qu'on a supprimé l'activité. On n'a pas supprimé l'offre. On n'a pas supprimé la demande. Le besoin de prendre la bouillie le matin n'a pas changé. Désormais, il va falloir que celui qui achète sa bouillie, ne l'achète plus sur le trottoir, mais aille là où il convient de l'acheter. Vous parlez comme si nous avons supprimé les activités. Non, nous avons déplacé les activités.

Si vous voulez, poursuivons cet entretien avec d'autres réformes que vous avez entreprises notamment ce qui concerne les sociétés d'Etat. Vous considérez que dans les sociétés d'Etat parfois l'administration est trop lourde notamment dans sa gestion des sociétés d'Etat parfois opaque. Il y a deux exemples. Vous venez de confier la gestion du port de Cotonou à une société privée d'Anvers et il y a des négo-

Port d'Anvers le Port autonome de Cotonou, malheureusement à la déception de mes partisans qui, tous les jours me harcelaient pour être nommés, alors que ceux-ci n'ont pas les compétences requises. Nous sommes allés chercher le Port d'Anvers qui est le deuxième port européen qui a une expérience avérée en la matière pour, pendant quelques années, implanter la bonne gestion, former les gens. Il n'y a pas de honte à cela.

Après cela, les Béninois auraient acquis les compétences qu'il faut. On aurait installé les moules de gouvernance qu'il faut pour que la gestion par la suite soit convenable. Vous connaissez le Port de Tanger. A l'époque au Maroc, les Français ont été des partenaires techniques des ports marocains. Nous avons vu comment les ports ont progressé dans la gestion. Aujourd'hui, il n'y a plus d'étrangers dans la gestion

difficiles et j'attends qu'on reconnaisse la pertinence de ce que je fais. Mes partisans sont demandeurs de ce port. Vous le savez bien. Et je prends le risque de les affronter, de les calmer et de leur dire non. Vous qui voulez le faire, vous êtes professeurs d'histoire, vous êtes médecins. Vous voulez être directeur général du Port Autonome de Cotonou. En quoi votre expertise nous permettra de faire du Port de Cotonou le port le plus compétitif dans la sous-région? Et n'est-ce pas un mérite de dire non à ses parents, à ses partisans et d'aller chercher l'expertise ailleurs?

Je me permets de vous interrompre. Il faut qu'on parle d'un autre sujet économique, du chemin de fer. 3000 Km de rails entre le Niger et le Bénin. C'est un grand chantier qui avait d'abord été confié aux Français du groupe Bolloré. Ensuite, il y a eu une décision de justice et il a été confié à un groupe béninois, Petrolin. Et puis vous avez décidé, parce que vous disiez qu'il y a un imbroglio juridique, de le confier aux Chinois. Alors ma question est simple : comment convaincre les investisseurs d'investir au Bénin, si du jour au lendemain ce qui avait été décidé un jour est remis en jeu le lendemain ?

Il faut avoir le courage d'apprécier l'efficacité des décisions et savoir changer de cap si c'est nécessaire. Ce n'est pas le faire qui serait un péché. Ce que vous évoquez est plus compliqué que ça. Le chemin de fer bénino-nigérien a fait l'objet d'un appel d'offres pour sa concession. Et une entreprise béninoise, dirigée par un Béninois, Petrolin, a été adjudicataire. Le processus n'a pas abouti. Et les deux Etats n'ont pas signé la concession à cet adjudicataire. Donc, il y a un certain acquis puisque la société Petrolin a été nommée adjudicataire, mais n'a pas obtenu la concession que lui conférait son adjudication. C'était avant ma prise de fonction. Puis, pendant qu'elle s'affairait à obtenir la concession, les deux Etats ont entrepris de signer une convention de concession avec une autre entreprise qui s'appelle Bolloré.

...Qui a construit, dès qu'elle a eu cette concession, 600km...

Il faut aujourd'hui pour faire un chemin de fer convenable entre le Bénin et le Niger, au moins 4 milliards de dollars.

ciations en cours pour la gestion de l'aéroport de Cotonou avec une société française. Vous considérez que le privé fera un meilleur travail que les entreprises d'Etat, c'est plus efficace?

L'entreprise demeure une entreprise d'Etat. Le Port autonome du Bénin demeure un patrimoine public. Ce que nous recherchons, Madame, c'est la gestion efficace quelle que soit l'origine du gestionnaire. Qu'il soit Béninois, Togolais, Ivoirien, Français ou Canadien, cela importe peu. Nous voulons de l'expertise pour gérer notre bien commun avec compétence et efficacité. C'est tout. Je vais chercher l'expertise et la compétence où qu'elles soient. Je n'ai pas de pudeur à dire « non, non ce n'est pas forcément un partisan, un parent qui soit nommé pour la gestion, la gouvernance d'un bien qui nous est cher. C'est pour cela que nous avons confié au

des ports marocains notamment de Tanger qui est une référence. Ils ont acquis de l'expérience. Ils ont acquis de la compétence. Et il n'y a pas de honte à cela. A faire venir de l'expertise pendant un temps et après, une fois qu'on s'en est approprié, on gère soi-même.

C'est le constat de l'échec de l'expertise béninoise...

C'est quoi l'expertise béninoise?

D'autres peuvent vous dire que vous ne faites pas confiance à vos compatriotes pour gérer un port, pour gérer l'aéroport...

Est-ce que depuis les indépendances, vous avez l'impression que notre port fait partie des meilleurs de l'Afrique ou de la sous-région? Tout le monde sait que notre port est mal géré. Il faut le constater et avoir le courage d'aller chercher de l'expertise. Vous savez, c'était plus aisé pour moi. Je fais des choses

Nous pouvons œuvrer pour aujourd'hui et pour demain.

Et c'est de là qu'est né le conflit. Petrolin dit non moi j'ai été l'adjudicataire de l'appel d'offres, vous n'êtes pas allés au bout du processus. Je n'ai pas pu jouer du contrat de concession. Et ce contrat de concession vous venez le donner à Bolloré sans appel d'offres. Quelque part, Petrolin a eu raison de contester la concession qui a été signée avec Bolloré.

Alors, pourquoi les Chinois monsieur le président ?

Je vais vous expliquer. Bolloré, ayant en main un contrat signé en bonne et due forme, a commencé l'exploitation d'investissements. Et cela comme je vous l'ai dit, a engendré un imbroglio juridique terrible, d'autant qu'il s'agit de deux Etats, puis de deux opérateurs économiques dans un environnement pas évident. Quand nous sommes arrivés, j'ai pu constater que ce genre de conflit paralyse une évolution normale de la concession de Bolloré. J'ai rencontré Bolloré

et je lui ai fait comprendre qu'il est nécessaire qu'on trouve une porte de sortie. Puis j'ai évoqué un autre problème, une autre préoccupation. Le chemin de fer est un bien qui nécessite beaucoup d'investissements et économiquement il n'est pas évident que le financement commercial, que le crédit commercial soit en mesure de financer les besoins. Il faut aujourd'hui pour faire un chemin de fer convenable entre le Bénin et le Niger, au moins 4 milliards de dollars. C'est énorme. Ce n'est pas une somme que le secteur privé peut mobiliser...

Vous avez peur d'un chemin de fer bas de gamme concernant le groupe Bolloré, c'est ce que vous avez dit ?

C'est pratiquement le choix qu'avaient fait les autorités bénino-nigériennes. Parce que les montants à investir n'étaient pas destinés de renouveler totalement le chemin de fer avec du neuf et dé-

velopper le chemin de fer comme il convient. Comme le financement nécessaire était trop important, le choix a été de réhabiliter l'existant. Et c'était un choix clair et bien dit. J'ai dit que cela ne pouvait emporter notre adhésion. Parce que nous pouvons œuvrer pour aujourd'hui et pour demain. De sorte d'avoir un chemin de fer qui réponde aux exigences du jour, ainsi que pour ceux de l'avenir.

Donc le groupe chinois a apporté...

La Chine a proposé d'aider les pays africains pour l'aide au développement et s'est engagée de mettre 60 milliards de dollars pour les investissements, notamment pour les infrastructures du genre. Ne serait-ce pas intelligent d'aller chercher cette opportunité de financement pour résoudre le problème de l'OCBN, du chemin de fer ? C'est en cela que j'ai dit au président du Niger, j'ai dit à monsieur Bolloré et à monsieur Petrolin, « Vous ne serez jamais en mesure de financer le chemin de fer conforme à nos ambitions. Retirez-vous à l'amiable et nous irons chercher le financement chinois pour le faire ». C'est tout !

Deux questions de politique nationale. Vous avez, au terme de deux années passées au pouvoir, la quasi-totalité de la classe politique contre vous... Il y a eu une réunion récente regroupant deux anciens présidents et des personnalités politiques de premier plan. Comment, réagissez-vous à cela ? A votre impopularité. EN tout cas, au niveau de la classe politique. La deuxième question, il se dit souvent du côté de vos opposants que vous n'aimez travailler qu'avec les vôtres, aimez-vous plus votre ami que les autres Béninois ?

Je n'ai pas compris la première question. Que la quasi-totalité de la classe politique est contre moi. C'est votre impression...

Il y a eu une réunion récente avec deux anciens présidents, un ancien ministre d'Etat monsieur Tévoédjrè, un de vos proches...

Alors, ce sont ceux-là qui représentent la quasi-totalité de la classe politique? Je crois que si vous connaissez le Bénin vous devez savoir également que la majori-



Francis Kpatindé du journal français le Monde

té parlementaire est de mon côté et que le parlement est la représentation à un instant "T" des forces politiques en présence dans le pays. Aujourd'hui, presque deux tiers du parlement si non tout au moins 60% du parlement sont favorables à mon action. Pour moi, c'est un indicateur suffisant. Mais, je n'ai pas vocation à avoir l'unanimité, afin que tous les anciens présidents ou tous les acteurs politiques du Bénin soient de mon côté. Ce n'est pas bon pour la démocratie. Et puis je ne fais rien pour séduire la classe politique. Ce n'est pas mon rôle. Mon rôle c'est d'agir pour transformer notre pays courageusement et opérer les réformes nécessaires, y compris les réformes politiques. Et c'est cela qui suscite beaucoup de mécontentements.

Est-ce que vous préférez la famille aux autres Béninois ?

Pas du tout !

Il se dit que vous n'êtes entouré que des membres de votre famille...

Est-ce que c'est votre l'impression ? Quand vous voyez la composition du gouvernement, quand vous voyez dans l'administration, les gens qui sont nommés, est-ce que vous avez l'impression qu'il n'y a que ma famille au gouvernement, dans les fonctions administratives et de responsabilité. Ce n'est pas vrai. Mais, il se fait que si j'ai un parent qui est Béninois et qui peut jouer un rôle, je ne vais

parité n'est pas quelque chose qui vous soucie ?

Si. La parité me préoccupe.

Quatre femmes sur 22, c'est peu...

C'est très peu. Je ne suis pas fier de ça. Mais, nous œuvrons à corriger cela et à motiver les femmes pour s'intéresser à la chose politique, à la vie politique. Et je pense que dans les temps à venir, les choses vont changer au fur et à mesure qu'elles comprendront, qu'elles voudront et qu'elles seront plus actives dans l'action politique.

C'est le gouvernement où il y a le moins de femmes depuis ces dernières décennies, je pense...

Oui, mais je n'en fais pas un principe fondamental. Ce qui m'importe d'abord...

La parité ne vous importe pas ?

C'est une préoccupation. Mais, elle ne prime pas sur tout. C'est un objectif. Mais, je veux faire comprendre que ce n'est pas l'objectif qui prime tout. Ce qui est important pour moi, c'est d'agir vite et efficacement. Et si je peux à la fois satisfaire toutes les autres préoccupations, oui. Mais malheureusement celle-là n'est pas encore satisfaite. Mais je n'en fait pas le principe essentiel et unique. Ce ne serait quand même pas intelligent de ma part de dire que si je n'ai pas 10 ministres femmes sur les 22, alors il n'y a pas de gouvernement.

Parlons maintenant d'un autre su-

Ce sont les deux secteurs dans lesquels le peuple souffre énormément.

pas m'en empêcher juste parce qu'il porterait le même patronyme que moi.

Monsieur le président, vous parlez de gouvernement. Aujourd'hui dans le monde on parle du droit de la femme. Aujourd'hui dans votre gouvernement, il y a 22 ministres dont quatre femmes... C'est très peu. Est-ce que vous n'avez pas trouvé de femmes en mesure d'occuper des postes dans votre gouvernement ou est-ce que la

jet de société, des enfants. Ici au Bénin, il y a un enfant sur deux, dont beaucoup de petites filles qui travaillent entre de 5 et 10 ans.

Un enfant sur deux, ce n'est pas vrai.

En tout cas il y a beaucoup d'enfants. Il suffit d'aller à Dantokpa, au grand marché de Cotonou pour voir beaucoup d'enfants qui travaillent pour soutenir leurs familles. C'est une tradition séculaire ici au Bénin. Est-ce que par-



Denise EPOTE directrice de TV5 Afrique n'était pas loin.

mi les grands chantiers que vous avez ouvert l'avenir de ces enfants en est un ?

Nous pouvons renverser cette tendance. Parce que dans les sociétés africaines les enfants aident les parents et sont parfois livrés à eux-mêmes. Et se retrouvent dans les activités économiques. C'est regrettable et nous agissons pour corriger ce genre de chose. Nous faisons beaucoup d'efforts. Et c'est même pour cela que nous avons dans les zones rurales pauvres instauré les cantines scolaires pour favoriser la scolarisation des enfants. Et cela est en train de porter ses fruits.

Il y a une réforme qui a provoqué beaucoup de remous dans le pays. C'est la tentative de supprimer le droit de grève pour certaines catégories socioprofessionnelles, comme la santé et la justice. Cette décision a été rejetée par la Cour Constitutionnelle, qui a dit que

c'était dans la constitution et qu'on ne pouvait pas remettre en cause ce droit et qu'on pouvait aménager les conditions d'exercice de ce droit. Toucher au droit de grève, est-ce que ce n'est pas d'une certaine façon toucher à la démocratie, Monsieur le président ?

Vous êtes française ?

Oui !

Est-ce que tout le monde a le droit de faire grève en France ?

Il y a des aménagements sur l'exercice du droit de grève...

Est-ce que tout le monde a le droit de faire grève ? Est-ce que l'armée fait grève en France ? Est-ce que la Police fait grève en France ?

Non. Mais je vous parle de santé, monsieur le président...

Ce qui veut dire qu'il y a des secteurs dans lesquels la grève n'est pas admise... Donc la question est de savoir si le secteur dans lequel on refuse la grève est un secteur sensible, vital et qui mérite la suppression de ce droit. C'est la question essentielle... Il faut répondre à cette question au lieu de dire que le fait de retirer le droit de grève à certains acteurs est une atteinte à la démocratie. Dans tous les pays du monde, il y a des secteurs dans lesquels la grève n'est pas admise.

Au Bénin, il est établi que l'armée peut faire grève, que la Police peut faire grève, que tout le monde peut faire grève. Est-ce que vous trouvez cela convenable ? Nous sommes dans un environnement global, général. Et il faut apprécier les questions selon le bon sens qui est quand même la chose la mieux partagée au monde. Je reviens là-dessus. Sur le principe de suppression de grève à certaines catégories de travailleurs. Ce principe est-il contraire à la démocratie ? Non ! Mais nous n'avons pas décidé de supprimer la grève dans tous les secteurs d'activité du Bénin, à toute l'administration.

Ce n'est pas ce que j'ai dit

C'est ce que vous avez dit

Non. J'ai dit que c'était dans certaines catégories socioprofessionnelles

Voilà. Votre question devrait être : est-ce que le fait de supprimer ce

Malheureusement non. Le droit de grève au Bénin s'exerce dans le secteur de la santé sans service minimum.

droit de grève dans le secteur de la justice est convenable ? Je vais vous dire qu'en France, le secteur de la justice n'a pas de droit de grève. Les magistrats et juges n'ont pas droit de grève en France. Au Togo c'est le cas. Pareil au Sénégal. Dans la plupart des pays de la sous-région c'est le cas. Mais, au Bénin, les magistrats et les juges sont en grève tout le temps. Et nous avons dit qu'à l'instar des autres pays, nous faisons des réformes pour améliorer l'attractivité de notre pays en termes d'investissements. Le reproche fondamental qu'on nous fait, c'est que la justice est non seulement corrompue, mais elle inefficace. En plus, ils sont tout le temps en grève.

Nous nous attelons à réorganiser la justice, à lutter contre ses tares y compris les grèves incessantes. Et c'est pour cela que quand le parlement a pris cette décision, je l'ai soutenu. Ce n'était pas mon initiative, mais j'ai soutenu le parlement dans cette réforme tendant à supprimer le droit de grève à la magistrature et à la santé. Ce sont les deux secteurs dans lesquels le peuple souffre énormément. La santé ne fonctionne pas du tout dans le pays pour les raisons de revendications d'ordre matériel et salarial. Chaque pays évoque à un moment donné de sa vie, ce qui lui paraît vital, essentiel et non négociable. Les pompiers n'ont pas droit de faire grève. Comment voulez-vous Madame, qu'une maison soit en feu, que les pompiers qui font leur travail et vont au secours des gens transportent des blessés à l'hôpital et qu'une fois là-bas, l'hôpital est en grève !

Le service minimum peut être mis en place...

Malheureusement non. Le droit de grève au Bénin s'exerce dans le secteur de la santé sans service minimum. Et c'est tout cela que nous

a amené à dire : « la santé, la vie ne peut pas être objet d'otage ».

Pour poursuivre cet entretien, je voudrais vous poser une question sur le mandat unique. C'était une promesse phare de votre campagne. Cette question a été examinée au parlement. Le parlement a considéré que ce n'est pas recevable. Vous avez lancé de grands projets qui n'arriveront probablement pas à terme au moment de la fin de votre mandat en 2021. Est-ce que vous défendez encore, malgré cette opposition du Parlement, ce mandat unique ? Si non, est-ce que vous pouvez envisager de vous représenter après 2021 compte tenu de tous les projets que vous avez lancé ?

Je continue de croire que le mandat unique est une réforme pertinente pour l'état de notre pays. Ce que je dis ne concerne que mon pays et ce que j'observe. Parce que nous avons besoin de gouverner notre pays avec beaucoup de courage et sans faire attention au besoin de populisme. Malheureusement, la quête d'un second mandat est toujours un facteur de populisme. On a le regard rivé sur les échéances électorales et on se garde de prendre des mesures difficiles voire impopulaires. C'est en cela que j'ai dit qu'il était souhaitable que nous puissions instaurer le mandat unique pour permettre aux gouvernants d'agir avec courage et efficacité sans se soucier d'une réélection éventuelle. Parce qu'il faut reconstruire le pays sur tous les plans. Malheureusement, ça n'a pas marché. Je pense que l'opinion publique et la classe politique n'étaient prêtes à cela. Mais, il faut quand même avouer qu'une bonne partie de l'opinion était prête à voter en faveur de cette révision...

Vous pensez que cette réforme aura plus d'écho après les élec-



Le président et le DG de TV5 Monde

tions à venir ?

Je ne suis pas obstiné dans mes choix, parce qu'il faut aussi conduire sa politique et ses suggestions de réformes avec l'évolution du pays, des mentalités et de la compréhension des gens. Donc, il ne serait pas bien de ma part de dire c'est ça ou rien. Nous pouvons continuer d'agir efficacement dans le pays avec les réformes permettant la bonne gouvernance, sans nous arrêter sur ce point comme si c'était une condition sine qua non.

Monsieur le Président, est-ce que vous allez briguer un second mandat ?

(Rires) A cette question, j'ai eu l'occasion de donner à maintes reprises ma réponse. Le mandat unique n'est plus d'actualité, en tout cas pour le moment. Alors, est-ce que pour le président actuel que je suis, le mandat unique reste

si la réforme que j'ai voulue imprimer et qui devait commencer par moi-même va revenir un jour ou non. Etre candidat en 2021 ou non, je ne sais pas. Aujourd'hui, je n'ai pas à me prononcer là-dessus. Ce n'est pas cela qui m'a motivé dans la réforme. Ce n'est pas parce que je n'étais pas intéressé à être candidat à nouveau que j'ai soutenu cette réforme. J'ai pensé que cette réforme était utile pour éviter le populisme des gouvernants. Je ne suis pas dans le populisme.

Donc, vous allez vous présenter... Pourquoi ?

Tout indique que par défaut vous allez vous présenter...

Je pourrais me présenter... Je voudrais finir mon mandat dans le respect de mes engagements en ce qui concerne la bonne gouvernance, la résolution des problèmes

aller vous représenter pour un second mandat...

Même deux ou trois mandats ne suffiront jamais à résoudre les problèmes de ce pays. Jamais. C'est une action continue. Est-ce que je serai candidat en 2021 ? Nous verrons bien !

...En ce qui concerne les œuvres d'arts que le président Macron souhaiterait restituer en partie ou définitivement d'ici cinq ans au Bénin, est-ce que vous pensez que ce geste est une façon de réparer les liens entre la France et le Bénin au cours de leur histoire et notamment de la colonisation ?

Non. Vous n'avez pas demandé à la France de réparer quoi que ce soit. Ce n'est pas notre objectif. Ce n'est pas notre façon de penser. Nous sommes dans la coopération. Et nous avons dit aux autorités françaises que les biens culturels qui sont partis du Bénin, témoins de notre histoire, nous souhaitons qu'ils nous reviennent. Parce que cela peut contribuer à bâtir notre programme touristique. Nous sommes dans la coopération... C'est la coopération.

Est-ce que je serai candidat en 2021 ? Nous verrons bien !

fondamental ? Ma réponse, ce n'est pas fondamental et ce n'est plus d'actualité maintenant, à l'heure où je vous parle. Cette question peut revenir. Alors être candidat à nouveau en 2021 relève de mon droit le plus absolu. Je verrai bien

de mon pays, l'eau, l'énergie, les infrastructures, la santé, l'éducation.

Tout cela ne peut pas être résolu en 2021, c'est pour cela qu'on vous pose la question de savoir si vous

Propos recueillis
par Françoise Joly (TV5 Monde)
et Francis Kpatindé (Le Monde)
et retranscrits par
Bénin Révélé Magazine



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

EDITION DES MAGAZINES - EDITION WEB
FOURNITURES DE CONTENUS MEDIATIQUES

Tél: +237 243 25 64 36 / 222 20 93 40
Email: contact@ictmedia.africa

Tél: +229 69 57 35 86
www.ictmedia.africa

Katrina Sharkey : « Le portefeuille des projets financés par la Banque mondiale se porte bien »

LA REPRÉSENTE RÉSIDENTE DE CETTE INSTITUTION DE BRETTON WOODS AU BÉNIN, KATRINA SHARKEY, A INDIQUÉ, À L'OCCASION DE LA RÉUNION DE LA REVUE DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE MONDIALE AU BÉNIN, QUE DES AVANCÉES NOTABLES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES DEPUIS LA TENUE DE LA REVUE EN OCTOBRE 2017.



Abdoulaye Bio Tchane et Katrina Sharkey

Certes, tout n'est pas parfait dans la mise en place et le suivi des projets financés par la Banque mondiale au Bénin. Mais, la représentante résidente de cette institution de Bretton Woods au Bénin, Katrina Sharkey, a indiqué, à l'occasion de la réunion de la revue du portefeuille de la Banque mondiale au Bénin, que des avancées notables ont été enregistrées depuis la tenue de la revue en octobre 2017.

En effet, cette réunion de la revue du portefeuille de la Banque mondiale au Bénin s'est tenue sous la conduite du ministre du Plan et du Développement, Abdoulaye Bio Tchane, et de Katrina Sharkey de la Banque mondiale, le 27 mars 2018 et a concerné l'évaluation et de la présentation des gaps à résoudre, pour permettre une amélioration des taux de décaissement dans le

cadre des projets financés par la banque mondiale au Bénin.

Le portefeuille de l'institution mondiale comprend 12 projets nationaux et un projet régional actif, dans des secteurs variés tels que l'agriculture, l'emploi des jeunes, l'éducation, la santé et la nutrition, l'assainissement, l'énergie, la décentralisation, la lutte contre le changement climatique et bien d'autres, pour un montant cumulé d'environ 338 milliards de F.Cfa.

Le gouvernement de la république et son partenaire technique et financier (la Banque mondiale) ont au cours de ces travaux, fait le point des différents projets. Ils ont revisité le niveau d'avancement et ont étudié les contraintes à surmonter pour accélérer le processus de décaissement des fonds.

Le portefeuille de l'institution mondiale comprend 12 projets nationaux et un projet régional actif, dans des secteurs variés.

Selon la représentante résidente de la banque mondiale au Bénin, « globalement, le portefeuille des projets financés par la banque mondiale se porte bien ». C'est d'ailleurs par ces mots que qu'elle a rassuré les uns et les autres de la bonne santé des projets financés par l'institution.

« Ces projets sont essentiels et engagent la responsabilité de chacun, notamment des coordonnateurs qui doivent savoir que chaque action qu'ils posent doit aller dans le sens de l'amélioration de la situation de nos compatriotes », dira quant à lui, le ministre Abdoulaye Bio Tchane, pour qui, il était important de faire un bilan, parce que ces projets sont au cœur du quotidien des béninois.

Le FMI juge les performances économiques du Bénin toujours « satisfaisantes »

UNE NOUVELLE MISSION DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE, DIRIGÉE PAR NORBERT TOÉ, A SÉJOURNÉ AU BÉNIN DU 21 AU 31 MARS 2018. POUR LUI, L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2017 A CONTINUÉ D'ÊTRE ROBUSTE, SOUTENUE PAR UNE PRODUCTION RECORD DE COTON.

Du 21 au 31 mars 2018, le Fonds Monétaire Internationale (FMI) est venu s'enquérir, pour la seconde fois, des retombées des engagements pris par le gouvernement de la République du Bénin au titre de la facilité élargie de crédit accordé au pays par l'institution. Norbert Toé, le chef de mission du FMI, et son équipe ont passé au crible l'évolution économique et financière du pays en 2017, suscitées par les 151,03 millions de dollars accordé au pays en avril 2017. Les fonctionnaires du FMI ont également discuté avec les officiels béninois des mesures nécessaires pour favoriser une croissance inclusive, préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, accroître l'efficacité des dépenses publiques, ainsi que promouvoir la stabilité et l'inclusion financières.

Selon Norbert Toé, « l'activité économique en 2017 a continué d'être robuste, soutenue par une production record de coton et la reprise de l'économie nigériane. La croissance économique est estimée à 5,6% en termes réels et l'inflation est devenue positive pour l'année en raison d'une hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers au cours du dernier trimestre. Le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est légèrement creusé en 2017, reflétant la hausse des importations des biens suite à l'augmentation des investissements. Les perspectives à moyen terme restent favorables, la croissance économique devrait s'accroître pour atteindre un peu plus de 6% sur la période 2019-22, tirée par une hausse des investissements privés ».



Norbert Toé, Chef de la mission du Fmi

D'autre part « l'inflation devrait rester inférieure au taux de convergence de l'UEMOA de 3%. La trajectoire d'assainissement budgétaire programmée vise à ramener le déficit budgétaire (y compris les dons) au-dessous du critère de convergence de l'UEMOA de 3% du PIB d'ici 2019 mise en œuvre du programme appuyé par la FEC reste globalement satisfaisante. Sur la base des données disponibles, tous les indicateurs de suivi du programme (quantitatifs et structurels) fixés pour fin décembre 2017 ont été respectés », s'est réjoui le chef de mission du FMI au Bénin.

Pour ce qui est des politiques économiques et financières indispensables à une croissance in-

clusive, Norbert Toé a exhorté le Bénin et « les autorités à intensifier la mobilisation des recettes intérieures dans le cadre d'une stratégie à moyen terme visant à maintenir la forte performance des recettes et continuer à d'allouer davantage de ressources aux programmes sociaux. Des efforts sont également nécessaires pour renforcer l'évaluation et la hiérarchisation des nouveaux projets d'investissement et, plus généralement, améliorer l'efficacité de l'investissement public ».

La mission du FMI a encouragé le gouvernement à rendre opérationnel le comité interministériel créé il y a peu pour piloter les réformes de l'environnement des affaires.

Diamond Bank SA lance officiellement les activités de sa deuxième agence de Parakou

LE NOMBRE D'AGENCE DE LA DIAMOND BANK SA, FILIALE DU GROUPE NSIA, VIENT DE PASSER À 23 AVEC LE LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS DE SA DEUXIÈME AGENCE À PARAKOU, LE 27 AVRIL 2018, EN PRÉSENCE DES CLIENTS DE LA BANQUE À PARAKOU, AINSI QUE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DE LA VILLE.



« Cette nouvelle agence vient non seulement soulager les peines des populations de Parakou obligées, avant d'obtenir satisfaction, de passer de longues heures dans la seule agence qui était disponible, mais aussi rehausser l'image de la ville et confirmer son fort potentiel économique ». Ainsi s'est exprimé Ibrahim Chabi Mama, premier adjoint au maire de Parakou, à l'occasion du lancement officiel des activités de l'agence Parakou 2 de la Diamond Bank SA.

En effet, le nombre d'agence de la

Diamond Bank SA, filiale du Groupe NSIA, vient de passer à 23 avec le lancement officiel des activités de sa deuxième agence à Parakou, le 27 avril 2018, en présence des clients de la banque à Parakou, ainsi que des opérateurs économiques de la ville. Pour Eugène Amonkou, directeur Général adjoint de la Diamond Bank, cette nouvelle agence vient répondre non seulement aux doléances de la clientèle, mais également au souhait de se rapprocher encore plus des populations de Parakou.

Ibrahim Chabi Mama fait savoir que « le plan de développement communal de la ville actuellement en exécution, met un point d'honneur sur l'amélioration des conditions d'accès des administrés aux services financiers. Nul ne sera de trop pour faire de Parakou une cité rayonnante et attrayante ».

Ainsi, au-delà de la volonté d'améliorer l'expérience bancaire de la population de Parakou et ses environs, l'institution vise à se rapprocher davantage de la clientèle de cette localité. « En effet, face à l'accroissement de notre clientèle, la première agence était un peu exiguë ; il était de notre devoir de pallier cette situation », dit Eugène Amonkou. L'objectif est de décongestionner la seule agence qui était disponible et de contribuer à améliorer l'accès aux services financiers et bancaires à tous.

A terme, il s'agit d'accroître le taux de bancarisation des populations de Parakou, à travers des services sur mesure. Il s'agit, a expliqué Eugène Amonkou, de leur faire profiter des facilités dans leurs transactions commerciales et bancaires comme dans toutes les autres agences du réseau au niveau de l'espace Uemoa.

Le premier adjoint au maire de Parakou a souligné que « la commune de Parakou, de par sa densité, sa position géographique et surtout son statut de ville vitrine du septentrion, révèle un fort potentiel en services bancaires et financiers de proximité que seules, les banques comme la vôtre peuvent nous aider à satisfaire ».

Sonibank, la Société nigérienne de banque, ouvre ses portes au Bénin

EN S'INSTALLANT À COTONOU, ELLE FAIT SON PREMIER PAS À L'EXTÉRIEUR DU NIGER ET ENTEND REPRÉSENTER DIGNEMENT LA MAISON MÈRE AU BÉNIN, TANT AU NIVEAU DE LA QUALITÉ DE SES PRESTATIONS QUE DE LA DIVERSITÉ DE SES SERVICES.

Le monde bancaire du Bénin a un nouveau-né. « Sonibank » est son nom de baptême et signifie Société nigérienne de banque. En effet, c'est lors d'une conférence de presse, donnée le 23 mars 2018 à Cotonou (Ganhi), dans les locaux de la banque, que les dirigeants de cette structure bancaire, nouvelle au Bénin, ont officiellement lancé leurs services.

Commençons par signaler que la Sonibank a vu le jour en 1990 au Niger. Moussa Haitou, son président du conseil d'administration, révèle qu'elle est leader de son secteur d'activités sur le marché nigérien. En s'installant à Cotonou, elle fait son premier pas à l'extérieur du Niger et entend représenter dignement la maison mère au Bénin, tant au niveau de la qualité de ses prestations que de la diversité de ses services. Elle se veut « l'alliée de réussite de ses clients ».

Ainsi, la filiale béninoise de la banque est « la première née » de son expansion sous-régionale, qui cible pour ses futures installations le Togo et la Côte d'Ivoire. Au Bénin, Sonibank entend par ses caractéristiques, trancher avec la routine des banques existantes dans le pays. « Nous nous consacrerons à offrir à notre clientèle l'écoute nécessaire, ainsi que les produits et services de qualité adaptés à leurs attentes et besoins », promet Moussa Haitou. Ainsi, Elle ambitionne de se singulariser par la qualité de ses prestations.

Pour Hamza Salissou, directeur général de la banque au Bénin, Sonibank place avant tout, le développement humain au cœur de ses actions. Dévoilant les ambitions de l'institution, il déclare : « banque de proximité qui allie relation humaine et science bancaire, la Sonibank est aussi une banque d'investissement qui accompagne les petites et moy-



ennes entreprises et les petites et moyennes industries dans leur développement ».

Poursuivant son propos, le directeur général de la banque au Bénin, dit que Sonibank est également un partenaire de proximité pour le financement des projets économiques promus par les grandes entreprises privées, les institutions publiques et parapubliques, les particuliers et les salariés. Elle entend aller au-delà des attentes de ses clients. « Loin d'être une simple banque de dépôt, la Sonibank ambitionne d'être aux côtés de ses clients dans la réalisation de leurs projets

et la concrétisation de leurs rêves ». D'où son slogan : Sonibank, l'alliée de votre réussite.

Ainsi compris, pour Hamza Salissou, « au Bénin où l'environnement bancaire est dense, Sonibank entend marquer la différence par ses « services plus » qui tiennent à la célérité dans le traitement des dossiers, la réponse rapide à toutes demandes exprimées, la simplification des procédures, la réactivité du personnel et sa disponibilité permanente. Le tout porté par un accueil et une convivialité propres à la culture d'entreprise chère à Sonibank ».

Le Bénin obtient 78,1 milliards de la BID pour réhabiliter l'axe routier Bérébouay-Kandi-Malanville

L'ACCORD DE FINANCEMENT A ÉTÉ SIGNÉ LE 03 AVRIL 2018 ENTRE LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BID), BANDAR MOHAMMED HAMZA HAJJAR, ET LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DU PLAN ET DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN, ABDOULAYE BIO TCHANÉ.



Le Bénin obtient 78,1 milliards F.Cfa de la BID pour réhabiliter l'axe routier Bérébouay-Kandi-Malanville

La section de Bérébouay-Kandi-Malanville du corridor Cotonou-Niamey, longue de 169,4 kilomètres, sera bientôt réhabilitée. La Banque islamique de développement (BID) a accordé à cet effet un financement de 119,23 millions d'euros, soit 78,1 milliards Fcfa, au Bénin le 03 avril 2018.

L'accord de financement a été signé par le ministre d'Etat chargé du Plan et Développement du Bénin, Abdoulaye Bio Tchané, et le président de la BID, Bandar Mohammed Hamza Hajjar. C'était en marge de l'Assemblée générale du

groupe de la BID, qui s'est ouverte le 1er avril à Tunis. Y prenaient part 57 ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la BID.

D'après Abdoulaye Bio Tchané, par ailleurs gouverneur de la BID pour le Bénin, « la bonne conduite et la vitesse de l'instruction de ce dossier de financement qui ont conduit à la signature de cet accord sont exemplaires et méritent d'être soulignées ». La réhabilitation de la section Bérébouay-Kandi-Malanville du corridor Cotonou-Niamey est l'un des nombreux grands

chantiers d'aménagement du réseau routier national porté par le gouvernement.

Actuellement, le ministère des Infrastructures et des Transports est engagé dans plusieurs autres chantiers d'aménagement routier, notamment la réhabilitation de la route Come- Lokossa- Dogbo et la bretelle zounhouè-athieme- frontière Togo ; l'aménagement et le bitumage de la route Zagnanado-Baname-Paouignan ou encore l'aménagement et le bitumage des routes Toffo-Lalo, Lalo-Agbangni-zoun-Abomey.

Cotonou se prépare à être la « capitale mondiale du livre » en 2021

PRÉCISIONS DE DEUX PROFESSIONNELS DE LA CULTURE POUR QUI C'EST UNE OPPORTUNITÉ POUR LE BÉNIN DE FAIRE DE COTONOU LA VILLE CARREFOUR DES LITTÉRATURES DU MONDE.

L'ambassadrice de « Conakry, Capitale Mondiale du Livre », Valérie Kongolo, et Koffi Attédé, directeur des Arts et du Livre, ont entretenu les hommes de médias, à la faveur d'une conférence de presse conjointe, le 19 avril 2018. C'était à la salle Évasion du Bénin Marina Hôtel.

Ces deux professionnels de la culture ambitionnaient à travers cet échange avec les journalistes et aussi les écrivains, les éditeurs, les artistes et les responsables du secteur des arts et du livre, d'informer le public béninois de cette opportunité pour le Bénin de faire de Cotonou, la ville carrefour des littératures du monde à travers le projet « Cotonou Capitale Mondiale du livre » en 2021.

En effet, il a été question pour Valérie Kongolo, qui était en visite de travail au Bénin depuis quelques jours, d'évaluer les potentialités du Bénin pour la candidature de « Cotonou Capitale mondiale du livre » et pour savoir les actions à mener pour hisser les livres du Bénin. « La Capitale Mondiale du Livre est un concept qui permet pendant une année, de mettre en lumière une ville, à travers sa littérature, sa culture, son art et des thèmes bien spécifiques liés à la littérature », a indiqué Valérie Kongolo.

Mais, précise-t-elle, « il ne suffit donc pas d'être passionné par la littérature pour pouvoir déposer une candidature. C'est un travail, tout un processus ». Il n'y aura visiblement pas de soucis à se faire, car, pour Koffi Attédé, « le Bénin est déterminé à remplir les conditions afin de relever ce challenge qui va mettre en lumière Cotonou et tout le Bénin en 2021 ». Selon le directeur des Arts et du Livre, la visite de travail de l'ambassadrice du concept « Capitale du livre » au Bénin traduit clairement la volonté du ministère en charge de la culture, de



donner à la littérature béninoise sa chance.

Le Bénin est sur la bonne voie, car Valérie Kongolo reconnaît elle-même que le Bénin dispose d'excellents talents et donc possède toutes les chances de se voir attribuer cet événement. Même si elle a tenu à préciser que pour y arriver, il y a des critères

de sélection qui consistent à préparer un dossier de candidature et de démontrer que le pays s'inscrit dans une dynamique qui va dans le sens de la promotion de la littérature, avec l'existence avérée d'infrastructures structurées qui permettent de faire connaître et de vendre les ouvrages.



23 avril 2018. Cotonou. Les ministres Sacca Lafia de l'Intérieur, Aurélie Adam Soulé Zoumarou de l'Economie numérique et de la Communication, Aurélien Agbénonci des Affaires étrangères et Oswald Homeky du Tourisme, des Arts et des Sports, au lancement de l'e-Visa.

Plus de 1000 visas électroniques octroyés en deux semaines via la plateforme publique e-visa

D'APRÈS L'AGENCE DES SERVICES ET SYSTÈMES D'INFORMATION (ASSI) QUI A FAIT L'ANNONCE SUR SON COMPTE TWITTER CE 9 MAI 2018, « 1000 E-VISAS ONT DÉJÀ ÉTÉ OCTROYÉS À 1000 VOYAGEURS NON SOUMIS À L'EXEMPTION DE VISA ».

Au Bénin, deux semaines seulement après le lancement le 23 avril 2018 de la plateforme E-visa, les autorités annoncent avoir franchi le cap des 1000 e-visas délivrés.

D'après l'Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI) qui a fait l'annonce sur son compte Twitter ce 9 mai 2018, « 1000 e-visas ont déjà été octroyés à 1000 voyageurs non soumis à l'exemption de visa ». Ce qui a offert au pays, selon l'ASSI, le fait que « les voyages internationaux se sont considérablement développés. Les démarches se simplifient ».

Notons en rappel que la plateforme <https://www.evisa.gouv.bj> a été lancée le 23 avril 2018 à Cotonou, dans les locaux du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération par le ministre béninois de l'Intérieur Sacca Lafia et Maximilien Kpodjèdo, directeur général de l'Agence des services et systèmes d'informations (Assi) avec comme objectif de « sécuriser et moderniser le dispositif de délivrance des visas » au Bénin, tout en rendant son obtention plus fluide

et moins tracassant. Lancement effectué en présence de plusieurs autres membres du gouvernement à savoir le ministre Aurélien Agbénonci, des Affaires étrangères et de la Coopération ; le ministre en charge du Tourisme, Oswald Homéky et le ministre de l'Economie numérique et de la Communication, Aurélie Adam Soulé Zoumarou. Plusieurs cadres ayant œuvré dans la mise sur pied de cette plateforme étaient aussi présents.

On apprend alors que les demandeurs de visa du Bénin peuvent ob-



Maximilien Kpodjèdo, directeur général de l'Agence des services et systèmes d'informations (Assi), lors du lancement de l'e-visa

tenir leur e-visa de n'importe quel endroit de la planète. Sont concernés, les ressortissants non-africains, pour tout séjour touristique ou d'affaires

d'une durée n'excédant pas 90 jours.

Selon Maximilien Kpodjèdo, DG de l'ASSI, « une fois que le E-visa est ap-

prouvé, il est envoyé au demandeur par courrier électronique. Les candidats sont tenus d'imprimer leur E-Visa et de le conserver avec leur passeport en tout temps lorsqu'ils voyagent au Bénin ».

La procédure de demande est moderne, sécurisée, simplifiée. Seuls les noms, prénoms, numéros de passeport et date de séjour sont requis. Le délai de traitement est inférieur à quarante-huit heures. La formalité se fait en trois étapes majeures : le dépôt de la demande, le paiement des frais (par Visa ou MasterCard) et la réception du e-visa par mail, une fois que la demande est approuvée.

Pour les visas de trente jours avec une entrée et une sortie, il est demandé le paiement d'une somme de 50 euros. 75 euros sont exigés pour le visa de trente jours avec entrées multiples. Et enfin, pour un visa entrées multiples de 90 jours, le demandeur devra déboursier la somme de 100 euros.

Pour Aurélien Agbénonci « le monde traverse une révolution qui impacte nos vies et lui apporte une valeur ajoutée... Ce produit autonomise les citoyens du monde qui veulent se rendre chez nous ». Ce projet est une innovation des temps modernes, dit-il.

Le Bénin, optant pour le e-visa, s'inscrit dans la dynamique des grandes nations à travers un système sécurisé de demande, de paiement et de délivrance de visa. Il déclare que l'objectif est de simplifier les démarches administratives et de réduire les délais de traitement.

Sacca Lafia a abondé dans le même sens. Il dit être satisfait des retombées de cette plateforme pour le pays, notamment au plan sécuritaire. Elle permet de moderniser, de sécuriser et de garantir la traçabilité de la délivrance du visa face à l'insécurité et renforce les outils de surveillance du territoire. Pour Oswald Homéky, cette procédure permet de mieux promouvoir la destination Bénin et lève les multiples contraintes jadis liées à l'obtention d'un visa en direction du Bénin. Aurélie Adam Soulé Zoumarou parle quant à elle, d'un pas de géant dans la révolution technologique.

Le code du numérique du Bénin promulgué

LA NOUVELLE LOI VISE ENTRE AUTRES À PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DU BÉNIN ET OFFRE AUX ENTREPRISES BÉNINOISES ET AUX INVESTISSEURS DES RÈGLES CLAIRES, UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE FORTE, AINSI QU'UNE OPPORTUNITÉ D'EMPLOI POUR LA JEUNESSE.

PATRIE JUSTICE TRAVAIL



RETROUVEZ
EN TÉLÉCHARGEMENT
LE CODE DU NUMÉRIQUE
EN VIGUEUR EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



À L'ADRESSE

sgg.gouv.bj/doc/loi-2017-20/

Votée par le parlement le 13 juin 2017 et déclarée conforme à la constitution béninoise le 02 novembre 2017, suite à une requête du président de la République pour contrôle de conformité, la loi portant Code du Numérique en République du Bénin a été promulgué le 23 avril 2018, par Patrice Talon, Chef de l'Etat béninois.

En effet, composée de 662 articles, la nouvelle loi portant Code du Numérique en République du Bénin peut désormais être mise en application après sa promulgation par le président de la République. Cette loi vise à promouvoir l'attractivité numérique du Bénin. Elle offre aux entreprises béninoises et aux investisseurs des règles claires et une sécurité juridique forte ainsi qu'une opportunité d'emploi pour la jeunesse.

Aussi, faut-il noter que le secteur du numérique connaît de fortes progression depuis l'avènement du régime du nouveau départ parce qu'il fait partie de la vision du chef de l'Etat de faire du Bénin, le carrefour numérique de la sous-région. Cela se justifie par l'extension des câbles souterrains reliant les 77 communes du Bénin et les réformes engagées dans le secteur de la téléphonie mobile.

Il faut également relever que l'entrée en vigueur de la loi portant code du numérique en République du Bénin implique une amélioration du climat des affaires du pays, une incitation à l'investissement et au développement du secteur numérique. De la communication électronique aux outils électroniques, elle aborde successivement les aspects du numérique que sont le commerce élec-

tronique, la protection des données personnelles, la cyber-sécurité et la lutte contre la cybercriminalité.

L'entrée en vigueur de la loi portant code du numérique en république du Bénin implique une amélioration du climat des affaires du pays.

Cette nouvelle loi portant Code du Numérique en république du Bénin est une avancée dans l'espace Cedeao et Uemoa, car elle prend en compte l'essentiel des textes communautaires du secteur, selon les dires des autorités en charge de l'économie numérique.

Elle régit également les publications sur les médias sociaux ce qui implique que désormais, les auteurs de propos diffamatoires sur nos réseaux sociaux seront poursuivis conformément aux dispositions de la loi. En cela, elle est un excellent instrument pour « l'opération Rambo », engagée par le gouvernement pour réduire sensiblement la cybercriminalité au Bénin.

MTN parvient à un accord avec le gouvernement sur le paiement des frais de fréquences

DES REDEVANCES QUI S'ÉLÈVENT À ENVIRON 134, 4 MILLIARDS DE F CFA, ET QUI A DEPUIS 2017 JETÉ UN FROID DANS LES RAPPORTS ENTRE L'OPÉRATEUR SUD-AFRICAIN ET LE GOUVERNEMENT BÉNINOIS.

La filiale béninoise du groupe sud-africain des télécommunications Mtn a annoncé le 7 mai 2018 avoir trouvé un accord avec le gouvernement du Bénin sur le paiement de ses redevances annuelles de gestion et d'utilisation des fréquences pour le compte de l'année 2016. Des redevances qui s'élèvent à environ 134, 4 milliards de F Cfa, et qui a depuis 2017 jeté un froid dans les rapports entre l'opérateur sud-africain et le gouvernement béninois.

D'après l'opérateur, un terrain accord a été trouvé avec le gouvernement, et matérialisé dans un mémorandum. Celui-ci permet à MTN Bénin de payer ses redevances de fréquences 2016, 2017, par tranche.

Aussi, l'opérateur indique qu'il juge toujours le coût de ces redevances élevées, et annonce poursuivre les discussions avec le gouvernement béninois en vue de leur revue à la baisse. MTN Bénin indique également avoir demandé et obtenu du gouvernement béninois la prolongation de sa licence d'exploitation pour une durée de cinq ans, tout comme il a obtenu l'ajout de la fibre optique dans les conditions actuelles de sa licence.

La signature de ce mémorandum vient, on l'espère, tourner une page de tension entre les autorités béninoises et la filiale locale du sud-africain MTN. Des tensions dont le comble avait été atteint le 7 novembre 2017 lorsque le régulateur l'Arcep avait ouvert une procédure de sanction contre l'opérateur. Une semaine après l'annonce de ces sanctions, soit le 14 novembre, le ministère béninois de l'Intérieur avait signé un arrêté enjoignant



Ralph Mupita, directeur financier de MTN Group, avait indiqué que le groupe menait des études pour se retirer du Bénin et du Cameroun. Tout revient à l'ordre au Bénin.

Stephen Blewett, directeur général de MTN Bénin, de quitter le pays en raison d' « activités attentatoires à la sécurité et à l'ordre public ». Une tension qui, en mars 2018, avait poussé le directeur financier du groupe du MTN à annoncer une possibilité de retrait du Bénin. La

direction générale de MTN Bénin, elle, s'était ravisée, annonçant la poursuite des négociations et une exclusion de la possibilité de retrait du marché béninois. Avec ce mémorandum, les choses semblent être rentrées dans l'ordre.

GoMedical, l'App béninoise qui cale votre rendez-vous chez le médecin !

AU BENIN, IL N'EST PAS AISÉ DE RENCONTRER UN MÉDECIN. PAR EXEMPLE, LÉONTINE, UNE PATIENTE DE 59 ANS ATTEINTE DE CATARACTE ET D'UN GLAUCOME À L'ŒIL DROIT, S'EST CONFIE À NOS CONFRÈRES DU QUOTIDIENS FRANÇAIS LE MONDE AFRIQUE.



« Il manquait un outil pour améliorer la communication entre les centres sanitaires, les médecins et les patients ». Ainsi, lance Gilles Kounou, directeur d'Open SI, une société spécialisée dans l'accompagnement numérique des entreprises.

Il se félicitait alors du lancement au Bénin de la plateforme GoMedical ; cette application qui fournit à chaque patient un dossier médical informatisé et qui peut être partagé avec différents praticiens et transféré d'un centre sanitaire à un autre. Elle favorise également la traçabilité des traitements antérieurs et évite d'éventuels désagréments.

Au Bénin, il n'est pas aisé de ren-

contrer un médecin. Par exemple, Léontine, une patiente de 59 ans atteinte de cataracte et d'un glaucome à l'œil droit, s'est confié à nos confrères du quotidiens français Le Monde Afrique : « je suis arrivée à 7 heures (dans une Clinique de Cotonou, ndlr) pour un contrôle de routine de ma tension oculaire. Il est déjà 12 heures et je ne sais pas encore quand je serai reçue ».

Avec cette application, le patient peut lui-même mettre à jour certaines données. Selon le médecin cardiologue, Hervé Aïssi, GoMedical commence ainsi avec le processus de dématérialisation du système de santé au Bénin. Elle permet aux patients de prendre rendez-vous chez des professionnels de santé

et aussi de payer ses consultations, notamment à distance. La réservation est facturée aux particuliers à 160 F.Cfa, avec un pourcentage ajouté au prix de la consultation selon le mode de paiement utilisé.

Selon Gilles Kounou qui se confie au Monde Afrique, « si vous êtes de la diaspora et qu'un de vos parents vit au Bénin, vous pouvez télécharger GoMedical et déposer de l'argent sur son compte dans l'application. Lorsqu'il aura besoin d'aller à l'hôpital, il pourra régler depuis ce portefeuille. Il est également possible de payer directement depuis l'étranger par carte bancaire ou par mobile money sans passer par les services de transfert d'argent ».

BenAgri, le portail web qui transpose le marché des produits agricoles béninois sur Internet

L'INITIATIVE EST POUR LES AGRICULTEURS, TRANSFORMATEURS ET COMMERÇANTS, UNE OPPORTUNITÉ POUR ÉTENDRE LEURS PRODUITS VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS. BÉNINOIS ET DU MONDE.

Une plateforme web et mobile qui rassemble les consommateurs et les acteurs et cultivateurs du monde agricole et agro-alimentaires. Les premiers peuvent y acheter ou commander des produits agricoles et les seconds peuvent y vendre et proposer le fruit de leurs travaux champêtres. C'est l'idée que vient de concrétiser un groupe de jeunes béninois de la start-up Fidali en créant le site web BENAGRI accessible à l'adresse : <https://www.benagri.com/>.

« Notre objectif est de promouvoir les produits locaux et de les rendre accessibles à tous. Grâce à BenAgri, les acteurs de la chaîne agricole et agro-alimentaire peuvent faire du commerce plus facilement et ont aussi la possibilité de faire connaître leurs produits partout dans le monde. Ils ont donc la chance de pouvoir commercialiser leurs produits au-delà des frontières béninoises », expliquent les concepteurs de la plateforme dont Gisèle Agassounon en fait partie.

Selon les explications accessibles sur la plateforme, pour devenir utilisateur de BenAgri, il faut remplir un formulaire d'inscription disponible sur le site web en précisant son profil (particulier ou professionnel). La validation du formulaire est faite en cliquant sur le bouton « CRÉER UN COMPTE ». Puis, un mail de confirmation est automatiquement envoyé au nouvel utilisateur. Une fois ce mail confirmé, l'utilisateur devient membre de la communauté BenAgri.

Pour les agriculteurs, transformateurs et commerçants, c'est une opportunité pour étendre leurs produits vers de nouveaux



L'équipe de BenAgri va même à la rencontre de ses utilisateurs. Plus encore, la communauté utilise les profils et les avis pour évaluer les membres et mettre de côté ceux qui ne respectent pas les codes, les habitudes et les exigences du commerce agricole.

marchés. Béninois et du monde. Les concepteurs de la plateforme qui invitent les agriculteurs et les Béninois à s'y inscrire et profiter de ce marché en ligne revendiquent déjà un réseau d'acheteurs importants cherchant à s'informer sur de nombreux produits.

Et quid de la sécurité ? « Pas de soucis à se faire », répondent les concepteurs. L'identité des agriculteurs et acheteurs est vérifiée au maximum par la certification de leur numéro de téléphone mobile, de leur adresse, de leur carte d'identité ou passeport et de leur raison sociale. Parfois, l'équipe de BenAgri va même à la rencontre de ses utilisateurs. Plus encore, la communauté utilise les profils

et les avis pour évaluer les membres et mettre de côté ceux qui ne respectent pas les codes, les habitudes et les exigences du commerce agricole.

Selon Jacques Adjahoungbo, promoteur de l'initiative, ce projet entre dans le cadre du SIMA Bénin (Système d'Information sur les Marchés Agricoles). Normalement, chaque pays devrait avoir son SIMA, pense-t-il. Ce qui n'est pas encore le cas au Bénin. D'où son initiative pour faire bouger les lignes et apporter sa pierre à la construction de l'édifice. « Nous voulons travailler à faire adopter ce système à tous les acteurs agricoles du Bénin », affirme-t-il.

Jintao Peng : « La Chine va accompagner le Bénin dans ses réformes »

« EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT, J'AI L'HONNEUR DE VOUS REMETTRE LES LETTRES PAR LESQUELLES SON EXCELLENCE MONSIEUR XI JINGING, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, M'ACCRÉDITE EN QUALITÉ D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPO-TENTIAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, ET CELLE QUI RAPPELLE MON PRÉDÉCESSEUR ».



03 mai 2018. Le président Talon avec le nouvel ambassadeur de la Chine au Bénin, Jintao Peng.

L'extrait ci-dessus présenté est le discours rituel qu'a prononcé le nouvel ambassadeur de Chine au Bénin devant le Chef de l'Etat.

Tout comme Jintao Peng, six autres diplomates vont sacrifier à cet

exercice ce jour-là. C'était le 03 mai 2018, à l'occasion de la cérémonie de remise des lettres de créances de sept nouveaux ambassadeurs, accrédités au Bénin au président de la République, Patrice Talon, au palais de la Marina à Cotonou.

« C'est un honneur pour moi, d'être nommé ambassadeur de Chine ici au Bénin, parce que le Bénin est un pays, ami de longue date de la Chine. Dans presque tous les secteurs, nos deux pays ont connu des coopérations fructueuses, visibles et touchantes pour le peuple et pour le pays. Ça fait seulement un mois que je suis au Bénin, mais j'ai déjà bien senti le mot clé du gouvernement béninois : c'est la réforme. En ce qui concerne la Chine, elle va accompagner le Bénin dans ses réformes, dans son avancement vers un pays moderne et développé », déclare Jintao Peng au sortir de sa rencontre avec le président Patrice Talon.

Le nouvel ambassadeur de Chine au Bénin annonce au passage que « cette année est aussi une année particulière pour les relations sino-africaines, parce qu'au mois de septembre aura lieu le sommet sino-africain. Le président Béninois est aussi invité et il a accepté avec plaisir l'invitation de son homologue chinois, le président Xi Jinping. Après ce sommet, il y aura beaucoup de mesures qui vont sortir, pour promouvoir la coopération entre la Chine et l'Afrique en générale et avec le Bénin en particulier ».

Alowé Léo Kabah : « La colonisation ne doit pas continuer de nous séparer »

COMMENT LE NOUVEL AMBASSADEUR DU GHANA AU BÉNIN PERÇOIT L'AVENIR DE LA RELATION ENTRE SON PAYS ET LE BÉNIN.

Sept nouveaux diplomates ont présenté leur lettre de créance au président de la République, Patrice Talon, le 03 mai 2018, au palais de la Marina à Cotonou. Parmi eux, Alowé Léo Kabah, nouvel ambassadeur du Ghana au Bénin. Au sortir de sa rencontre avec le président Patrice Talon, il a indiqué comment il perçoit l'avenir de la relation entre le Ghana et le Bénin.

« Je viens de présenter mes lettres de créance au Chef de l'Etat et ma mission est de renforcer les relations qui lient le Benin et le Ghana, sur le plan culturel, sur le plan commercial et sur bien d'autres plans. Nous avons des projets communs que nous allons amener à exécution. Donc, pour renforcer la croissance économique du Bénin qui favorisera l'avantage aux deux peuples, il faut que nous puissions regarder dans la même direction. Il faut que nous puissions nous mettre ensemble. Et nous mettre ensemble suppose que nous puissions renforcer nos relations.

RESTAURER LA COOPÉRATION CONJOINTE BÉNINO-GHANÉENNE

J'ai souhaité féliciter le Chef de l'Etat pour sa visite récente au Ghana et la première chose sur laquelle il a insisté, c'était de restaurer la coopération conjointe bénino-ghanéenne qui déjà, a pu se tenir en décembre 2017 entre les deux pays. Parce que, ce que nous avons à faire ne concerne pas que notre culture ou que le commerce. Nous avons des projets sur le plan de la formation, nous avons des projets agricoles et d'éducation.

Les projets corridor Abidjan-Lagos, qui sont également relatifs à la Cédéao, et qui nous mettent ensemble sont nombreux. Nous devons saisir avec force ces projets pour les con-



03 mai 2018. Patrice Talon et Alowé Léo Kabah, nouvel ambassadeur du Ghana au Bénin.

duire jusqu'à exécution parfaite. En cela, je tiens à insister sur le fait que les ressources dont nous disposons le mieux aujourd'hui, ce sont nos populations et nous savons qu'elles sont nombreuses à attendre le retour de ces investissements.

AJOUTER DE LA VALEUR À L'EXPLOITATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Il est vrai que nous disposons en grande partie des matières premières. Malheureusement, ces matières premières ne sont qu'exportées. Elles sont exportées sans valeurs ajoutées. Nous avons donc échangé sur le fait d'ajouter

de la valeur à l'exploitation de ces matières premières, afin d'accroître d'avantage ces investissements.

Alors, accroître l'économie revient également à réaliser ces divers objectifs que nous nous sommes fixés sur le plan de la culture, du commerce, de la formation, de l'éducation entre autres. Nous continuons de nous fixer sur le fait que la colonisation ne doit pas continuer de nous séparer, parce que nous en avons été victimes par le passé. Nous devons donc nous en libérer pour favoriser la libre circulation des biens et des personnes. Ce qui est déjà un fait en majorité dans la sous-région Cédéao ».

Coopération Nigéria – Bénin : Les promesses d'Emmanuel Kayodé Oguntuasé

LES ASSURANCES DU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA FÉDÉRATION DU NIGÉRIA AU BÉNIN QUI A RENCONTRÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, PATRICE TALON, LE 03 MAI 2018, AU PALAIS DE LA MARINA À COTONOU.



03 mai 2018. Le président Talon avec le nouvel ambassadeur du Nigéria au Bénin, Emmanuel Kayodé Oguntuasé.

Sept nouveaux diplomates ont présenté leur lettre de créance au président de la République, Patrice Talon, le 03 mai 2018, au palais de la Marina à Cotonou. Parmi eux, Emmanuel Kayodé Oguntuasé, le nouvel ambassadeur de la fédération du Nigéria au Bénin. Ses déclarations au sortir de sa rencontre avec le président Patrice Talon :

« Ma mission consistera à élever le niveau de relations qui lient nos deux pays. Mais, il ne s'agit pas que d'élever les relations au niveau

gouvernemental ou entre les Etats et les structures gouvernementales. Nous le ferons aussi bien entre les populations, entre les individus et entre les entrepreneurs. En fait, cela permettra à nos populations de mieux s'intégrer ; cela permettra à nos entrepreneurs de mieux de connaître et de mieux échanger.

Il ne faut pas oublier que par deux fois déjà, j'ai conduit deux délégations consulaires du Bénin vers le Nigéria, en vue de permettre aux entrepreneurs des deux pays

de s'intégrer les uns aux autres et d'échanger leurs cartes de visites en vue d'approfondir les relations qui les liaient déjà au Bénin. C'est à cela que je suis appelé et nous ne nous arrêterons pas là, parce que ce qui régit la fraternité entre nos deux pays va bien au-delà de la culture. Cela va également dans les aspects commerciaux et ainsi de suite. C'est dans cela que nous allons travailler pour élever le niveau économique ».

Olivier Nette : « C'est le Bénin qui décide de ses réformes et nous les accompagnons »

LE NOUVEAU CHEF DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AU BÉNIN INDIQUE PAR AILLEURS QUE L'UNION EUROPÉENNE VEUT TRAVAILLER AVEC LE BÉNIN SUR DES SUJETS UN PEU PLUS POLITIQUES.

Parmi les sept nouveaux diplomates accrédités au Bénin qui ont présenté leur lettre de créance au président de la République, Patrice Talon, le 03 mai 2018, au palais de la Marina à Cotonou figurait Oliver Nette, le nouveau chef de la Délégation de l'Union européenne au Bénin. D'après Olivier Nette, l'Europe et le Bénin partagent une relation de longue date, de grande qualité et empreinte de grande confiance. Ses explications :

« J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec le président Patrice Talon sur ma mission. Il faudrait peut-être dire que l'Union européenne est au Bénin depuis sa fondation. On est là depuis 1960, donc depuis que le Bénin a obtenu son indépendance. C'est une relation de longue date, de grande qualité et empreinte de grande confiance. On travaille de manière très étroite, en confiance avec les autorités béninoises.

NOUS ACCOMPAGNONS CES RÉFORMES

L'UE a une approche de coopération qui n'est pas fondée sur les projets que nous apporterions de l'extérieur, mais sur une sorte de contrat de gouvernance avec le Bénin. C'est le Bénin qui décide de ses réformes et nous accompagnons ces réformes. Donc, il y a un soutien à la politique de réforme du pays. Je pense qu'on va consolider ce qu'on a déjà fait.

Mais, comme dans toute bonne relation, vous pouvez avoir comme dans les bons mariages, de moments de routine. Et je pense le fait qu'on a déjà atteint un degré de confiance, les uns des autres. Le Bénin a toujours été un pays très apprécié à Bruxelles par l'UE, aussi bien pour sa stabilité que pour sa



Olivier Nette, le nouveau chef de la Délégation de l'Union européenne au Bénin.

démocratie. Je pense qu'il faut aller plus loin. Il ne faut pas se reposer sur nos lauriers.

Il y aura le plan européen d'investissements externes qui va arriver cette année et qui permettra de changer un peu de modes de coopération, de travailler aussi via l'investissement dans le pays, notamment par exemple, dans le secteur de l'énergie. Il y aura là, des garanties bancaires qui permettront de faire des investissements qui, sinon, seraient trop risqués.

Des sujets un peu plus politiques

Donc, il y a là quelque chose de très concret, par rapport à ce qu'on fait maintenant. En plus, nous voulons travailler avec le Bénin sur des sujets un peu plus politiques, comme aussi la sécurité. Et j'en ai parlé avec le président de la République. Et aussi, l'aspect régional des choses, puisqu'en fait, aussi bien sur le plan économique que politique, la réalité régionale est forte et importante ».

Pour Maria Leissner de la Suède, le président Patrice Talon est « très sage » !

LA NOUVELLE AMBASSADRICE DE LA SUÈDE AU BÉNIN PROMET DE TRAVAILLER PLUS AFIN QUE LES FRUITS DU BÉNIN SOIENT EXPORTÉS EN QUANTITÉ VERS SON PAYS.



03 mai 2018. Le président Talon avec la nouvelle ambassadeur de la Suède au Bénin, Maria Leissner.

Parmi les sept nouveaux diplomates accrédités au Bénin qui ont présenté leur lettre de créance au président de la République, Patrice Talon, le 03 mai 2018, au palais de la Marina à Cotonou figurait Maria Leissner, nouvelle ambassadrice de la Suède au Bénin. Des projets prioritaires à mettre en œuvre durant son séjour à ce poste de responsabilité figure l'exportation des fruits du Bénin en Suède. Explications :

« Je suis ravie d'être accréditée comme ambassadeur de mon pays, la Suède, ci au Bénin. Nos deux pays ont beaucoup en commun. Nous sommes des démocraties ; Nous sommes intéressés par la bonne gouvernance. Nous participons dans la coopération internationale, pour établir la stabilité et la paix, mondialement et régionalement. Alors, il y a beaucoup de choses en commun. Ce dont nous avons discuté avec Son Excellence Monsieur le Président de

« Le pétrole et les minéraux ne sont toujours pas les ressources qui bénéficient à un pays, parce que cela entraîne beaucoup de problèmes. C'est mieux vraiment de pouvoir produire et aussi distribuer ce qu'on a produit », Maria Leissner.

la République, c'est comment est-ce qu'on peut donner plus d'énergie à nos relations bilatérales.

TRAVAILLER POUR L'IMPORTATION DES FRUITS PRODUITS AU BÉNIN

Nous avons identifié quelque chose pour commencer. On a discuté de la possibilité de pouvoir travailler plus avec les exportations de fruits vers mon pays; c'est une chose que je vais me charger de voir qu'est-ce qu'on pourrait faire. Et on a aussi discuté de la bonne gouvernance, surtout du système fiscal. Nous avons dans un mois en Suède une conférence internationale sur comment améliorer nos systèmes d'impôts, parce que si on veut vraiment pouvoir développer nos pays, on a besoin de mobiliser les ressources. Et les meilleures ressources sont les ressources produites par les peuples eux-mêmes.

TRÈS SAGE, LE PRÉSIDENT TALON

Monsieur le président a remarqué, et je crois que c'est très sage, que le pétrole et les minéraux ne sont toujours pas les ressources qui bénéficient à un pays, parce que cela entraîne beaucoup de problèmes. C'est mieux vraiment de pouvoir produire et aussi distribuer ce qu'on a produit, par un système d'impôt et qui est juste, qui est efficace et qui peut être utilisé par un gouvernement d'une manière bénéfique à toute la population. Là, je crois qu'on a encore une chose en commun entre nos deux pays. On va essayer de travailler très concrètement. Moi, personnellement, malheureusement je suis basée à Stockholm. Mais, comme je suis représentée ici par notre consul honoraire, Monsieur Valery Alpini, je compte avoir une bonne présence malgré que le fait que je ne vais pas être ici tout le temps ».

Igor Dmitrievich : « Le Bénin et la Russie sont liés par de profondes amitiés historiques »

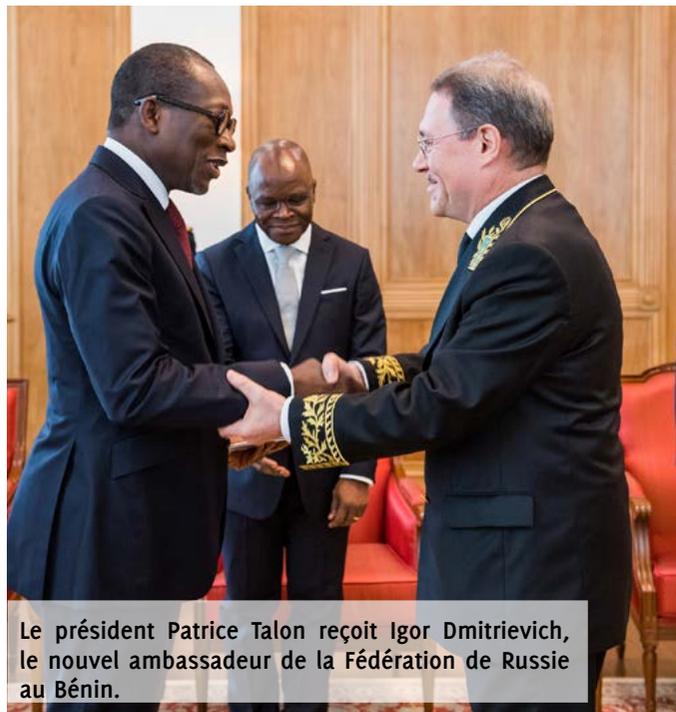
LE NOUVEAU CHEF DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AU BÉNIN INDIQUE PAR AILLEURS QUE L'UNION EUROPÉENNE VEUT TRAVAILLER AVEC LE BÉNIN SUR DES SUJETS UN PEU PLUS POLITIQUES.

Igor Dmitrievich, le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie au Bénin, figurait parmi les sept nouveaux diplomates accrédités au Bénin qui ont présenté leur lettre de créance au président de la République, Patrice Talon, le 03 mai 2018, au palais de la Marina à Cotonou. Au sortir de sa rencontre avec le président Patrice Talon, Igor Dmitrievich a indiqué qu'il a reçu une mission claire et précise du président russe Vladimir Poutine :

« Je peux vous dire que pour moi, c'est un grand honneur de présenter mes lettres de créance au président de la république, son excellence monsieur Patrice Talon. Nous avons eu une bonne discussion concernant les questions bilatérales, la situation dans les domaines politiques, économiques, humanitaires,

culturelles et les autres domaines. Nous avons discuté quelques perspectives de développement de ces relations à l'avenir.

Le Bénin et la Russie sont liés par de profondes amitiés historiques. Et à l'étape actuelle, la coopération entre nos deux pays à un grand potentiel qui doit être réaliser dans l'intérêt de nos deux peuples. Dans ce contexte, le président de mon pays, Vladimir Poutine, m'a chargé de renforcer et d'approfondir les relations mutuellement avantageuses entre Moscou et Cotonou dans les domaines politiques, économiques et culturels. En ma qualité d'ambassadeur, je ne ménagerai aucun effort pour réaliser cette noble tâche, afin que les relations bilatérales puissent attendre leurs plus hauts niveaux ».



Le président Patrice Talon reçoit Igor Dmitrievich, le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie au Bénin.

Achim Tröster : « L'Allemagne peut soutenir le Bénin »

Achim Tröster, le nouvel ambassadeur de République fédérale d'Allemagne au Bénin, figurait parmi les sept nouveaux diplomates accrédités au Bénin qui ont présenté leur lettre de créance au président de la République, Patrice Talon, le 03 mai 2018, au palais de la Marina à Cotonou.

Achim Tröster a, au sortir de sa rencontre avec le président Patrice Talon, indiqué comment il compte travailler au Bénin. D'après lui, le Bénin et la République fédérale d'Allemagne vont identifier très bientôt les champs de coopération prioritaires.

« Je suis très content d'assumer pleinement mes fonctions dès aujourd'hui. Comme tous mes prédécesseurs, je vais travailler de toutes mes forces pour affermir et approfondir les relations, les liens d'amitié et de bonne coopération



Achim Tröster L'Allemagne peut soutenir le Bénin

qu'ont toujours entretenue la République fédérale d'Allemagne et le Bénin. Nous travaillerons ensemble pour trouver des domaines de coopération dans lesquels l'Allemagne peut soutenir le Bénin. C'est un processus de longue durée qui a déjà commencé et j'ai commencé à parler des grandes lignes de cette coopération avec le président de

la République. Vous savez qu'il y a des négociations bilatérales tous les trois ans. Les prochaines auront lieu l'année prochaine. Nous allons continuer les discussions plus en détails dans les semaines et mois à venir », a affirmé Achim Tröster au sortir de sa rencontre avec le président Patrice Talon.

Les défis qui attendent **Bertrand Adjovi**, nouveau directeur du Développement du tourisme

INSTALLÉ DANS SES NOUVELLES FONCTIONS, LE 12 AVRIL 2018, LE PROMU PLAIDE PAR AILLEURS POUR QUE LE BUDGET DE SA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME SOIT REVU À LA HAUSSE.



Porté à la tête de la direction du Développement du tourisme, à l'issue du conseil des ministres du 11 avril 2018, Bertrand Adjovi a pris ses nouvelles fonctions, le 12 avril 2018. L'heureux élu a à cette occasion, dit sa reconnaissance à l'endroit du ministre Oswald Homéky qui a eu confiance en ses compétences en le nommant à la tête de la Direction de développement du tourisme (DDT).

Il y a presque un an jour pour jour, soit le 30 avril 2017, le nouveau directeur du Développement du tourisme publiait sur sa page Facebook, cette sorte de serment : « Si tous pouvaient le savoir et le réaliser. Si tous pouvaient penser développement de son pays; si tous pouvaient imaginer que la réussite au sommet de l'Etat dépend considérablement de l'apport, quel qu'il soit,

de tout citoyen; si tous pouvaient savoir que l'émergence d'un pays dépend de la capacité de ses bras valides à impulser une dynamique aux différents secteurs d'activités économiques; si tous savaient effectivement qu'après les élections, tous devront chercher ensemble à idéaliser son objectif en s'extirpant pas de l'essentiel pour la bonne marche des choses dans son pays, tous les Béninois et toutes les Béninoises se seraient unis autour du Président Patrice TALON afin de faire rêver encore une fois le monde et de l'étonner davantage ».

Ça y est ! Désormais, Bertrand Adjovi a du pain sur la planche. Il devra s'y faire et plusieurs défis l'attendent à la tête de la DDT. L'essentiel de ce qu'aura à faire Bertrand Adjovi lui a été présenté le jour même de sa prise de fonc-

tion. Ainsi, au nom du personnel de la direction, Sosthène Capo-Chichi a d'abord souhaité la bienvenue au nouveau locataire de la DDT avant de formuler à son endroit, quelques doléances.

Le représentant du personnel suggère au nouveau directeur de mener à bien la collaboration avec l'Agence nationale de promotion du tourisme. Il fait savoir qu'« aucun chef service n'a été nommé sur des bases juridiques ». Il a expliqué que malgré les efforts du directeur sortant, l'ancien ministre Ange Nkoué n'a pas voulu nommer les chefs services. « Nous travaillons en l'air ici » dit-il.

Il plaide par ailleurs, pour que le budget de la direction du Développement du tourisme soit revu car, « sur le budget national, la DDT n'a que trois activités à savoir le Salon national du tourisme pour un budget de 10 millions, le classement des hôtels à 6 millions et l'inspection qui dispose d'un budget de 18 millions », souligne Sosthène Capo-Chichi. Il poursuit « nous n'avons pas assez d'activités et c'est un budget de honte qui est attribué à cette direction. Ce n'est pas un budget qui peut développer le tourisme ».

« Quand on m'a nommé j'ai en même temps pensé au jour où je devrais laisser ce poste. Et quand cette idée me traverse l'esprit, je me dis qu'il faut travailler à laisser une bonne trace », s'est ainsi exprimé Bertrand Adjovi à la suite des doléances présentées par ses collaborateurs. Il leur a également rassuré que grâce à leur collaboration et au soutien du ministre de tutelle, tous les défis seront relevés.

« Quand on m'a nommé, j'ai en même temps pensé au jour où je devrais laisser ce poste. Et quand cette idée me traverse l'esprit, je me dis qu'il faut travailler à laisser une bonne trace », Bertrand Adjovi.

Comment obtenir une licence télécoms au Bénin

A LA LUMIÈRE DU TOUT NOUVEAU CODE DU NUMÉRIQUE PROMULGUÉ LE 23 AVRIL 2018 PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, PATRICE TALON, BÉNIN RÉVÉLÉ MAGAZINE VOUS PRÉSENTE LES CONDITIONS D'OCTROI DE LA LICENCE TÉLÉCOMS.



Pour être opérateur de télécommunications et fournisseur des services de communications électroniques comme MTN ou Moov au Bénin, le nouveau code du numérique promulgué le 23 avril 2018 par le président de la République, Patrice Talon, après validation de sa conformité par la Cour constitutionnelle le 02 novembre 2017, suite à son adoption par le parlement le 13 juin 2017, prévoit qu'il faut obtenir une licence. Selon ce code du numérique, trois régimes juridiques sont applicables aux activités de communications électroniques au Bénin : le régime de la licence, le régime de l'autorisation et le régime de l'entrée libre avec ou sans déclaration préalable. Les modalités d'octroi de ces licences, autorisations et les conditions de réalisation de cette déclaration font l'objet d'un décret pris en Conseil

Selon ce code du numérique, trois régimes juridiques sont applicables aux activités de communications électroniques au Bénin : le régime de la licence, le régime de l'autorisation et le régime de l'entrée libre avec ou sans déclaration préalable.

des ministres après avis conforme de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la Poste (ARCEP).

Dans cette édition, Bénin Révélé Magazine vous propose d'explorer, à la lumière de ce nouveau code du numérique, les conditions d'octroi de la licence télécoms. Une licence exigée en cas d'exploitation de réseaux ouverts au public ou encore lorsque, pour des raisons de politique nationale concernant notamment l'ordre public, la défense, les bonnes mœurs, la sécurité et/ou la santé publique, l'État décide que le service concerné soit soumis au régime de la licence.

ARRIMAGE AVEC LA SOUS-RÉGION

Déjà, il faut noter que l'article 45 de ce code précise que, en ce qui

concerne la délivrance de licences ou d'autorisations ou la réalisation de déclaration pour l'exercice de certaines activités de communications électroniques, l'Autorité de régulation doit coordonner avec les autorités régionales de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi qu'avec les autres autorités de régulation nationale des États membres de la CEDEAO et de l'UEMOA.

La licence est octroyée par décret pris en Conseil des ministres sur proposition du ministre en charge des Communications électroniques après avis conforme de l'Autorité de régulation à toute personne morale suivant un cahier des charges qui en fixe les conditions. Ce décret approuve les termes du cahier des charges. Ce cahier des charges prévoit, d'après l'article 51, a minima, des dispositions relatives au

INVESTIR AU BÉNIN

respect d'une concurrence loyale ; à l'obligation de tenir une comptabilité analytique autonome pour chaque réseau et service exploité ; aux conditions de confidentialité et de neutralité du service au regard des messages transmis ; aux prescriptions exigées par la défense nationale et la sécurité publique et les prérogatives de l'autorité judiciaire ; aux modalités de contribution aux missions générales de l'Etat et en particulier aux missions et charges du service universel ; à l'obligation de respecter les accords et les conventions internationaux ratifiés par la République du Bénin ; à l'obligation d'acheminer gratuitement les appels d'urgence et en fin à la contribution à la recherche, à la formation et à la normalisation en matière de communications électroniques.

APPEL À CONCURRENCE

Selon l'article 47 de ce code du numérique, toutes les licences délivrées pour l'établissement et l'exploitation de réseaux ouverts au public et/ou la fourniture de services de communications électroniques au public qui nécessitent l'utilisation de fréquences radioélectriques identifiées par décret pris en Conseil des ministres sont octroyées à la suite d'une procédure d'appel à la concurrence. Et au Bénin, c'est l'Arcep, l'autorité de régulation, qui est chargée de conduire la procédure de mise en concurrence jusqu'à la désignation de l'attributaire.

Le candidat déclaré attributaire est celui dont l'offre est jugée la mieux disante par rapport aux exigences prévues dans le dossier d'appel d'offres, notamment celles du cahier des charges, des conditions générales d'établissement et d'exploitation et des dispositions de la présente section qu'il s'engage à respecter. Aussi, les modalités d'attribution des licences sont précisées par décret pris en Conseil des ministres.

QUI PEUT SOLLICITER UNE LICENCE ?

Il faut relever que la loi au Bénin précise que l'exercice de toute activité soumise au régime de la licence ne peut être autorisé qu'à



des entreprises de droit béninois. Ceci conformément aux engagements souscrits par le Bénin et comportant une clause de réciprocité applicable au secteur des communications électroniques. Cette licence est attribuée à titre personnel et individuel. Par conséquent, elle ne saurait être attribuée, renouvelée, modifiée, retirée ou transférée que par décret pris en Conseil des ministres, sur avis conforme de l'Autorité de régulation. Le code du numérique indique que toute modification unilatérale de licence est passible de sanction.

CONTREPARTIES FINANCIÈRES

L'octroi d'une licence télécoms au Bénin est soumis au paiement d'une contrepartie financière dont les modalités sont précisées dans le cahier des charges. Comme le prévoit le cahier des charges, l'opérateur économique sollicitant une licence doit s'acquitter de trois

contreparties financières : la première pour sa contribution au titre de la formation et de la normalisation ; la seconde pour sa Contribution au titre de l'aménagement numérique du territoire, du service universel et du fonctionnement de l'Autorité de régulation et la troisième pour sa contribution au titre de la recherche.

La contribution des opérateurs titulaires de licence et d'autorisation au titre de la formation et de la normalisation au profit du ministère en charge des Communications électroniques et de l'Autorité de régulation est fixée à un pourcentage de leur chiffre d'affaires réalisé au titre des activités de communications électroniques, objet de la licence et/ou de l'autorisation. Ce pourcentage est fixé par décret pris en Conseil des ministres sur proposition du Ministre chargé des Communications électroniques et



Acteurs clés dans la délivrance de la licence. Aurélié Adam Soulé Zoumarou, ministre en charge de l'Economie numérique ; Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances, Flavien Bachabi, président de l'ARCEP, Patrice Talon, président de la République.

du ministre chargé des Finances. Le montant de la contribution est payé directement au Trésor public sur le compte de l'Autorité de régulation.

FINANCER LA RECHERCHE ET LE SERVICE UNIVERSEL

La contribution des opérateurs titulaires de licence et d'autorisation au titre de l'aménagement numérique du territoire, du service universel et du fonctionnement de l'Autorité de régulation est fixée à un pourcentage de leur chiffre d'affaire réalisé au titre des activités de communications électroniques objet de la licence et de l'autorisation. Ce pourcentage est fixé par décret pris en Conseil des ministres sur proposition du Ministre chargé des Communications électroniques et du ministre chargé des Finances.

En fin, la contribution de

Sur proposition de l'autorité de régulation et sans préjudice des contreparties financières et des contributions ci-dessus présentées, l'Etat instaure, en cas de besoin, des taxes, frais et des redevances destinés à couvrir les charges inhérentes à l'exercice des activités de régulation et de réglementations.

l'opérateur titulaire d'une licence ou d'une autorisation au titre de la recherche est fixée à un pourcentage de son chiffre d'affaires. Comme les autres, ce pourcentage est fixé par décret pris en Conseil des ministres sur proposition du ministre chargé des Communications électroniques et du ministre chargé des Finances. Le montant de cette contribution est payé sur un compte d'affectation spécial pour la recherche créé conformément à la législation en vigueur.

Le code du numérique, en son article 61, précise que, sont libérés de cette contribution à la recherche les opérateurs qui réalisent, pour un montant équivalent, des programmes de recherche dans le cadre de conventions approuvées par le ministre chargé des Communications électroniques à passer avec des organismes de recherche dont la liste sera fixée par arrêté du ministre chargé des Communi-

cations électroniques.

FRAIS ET REDEVANCES

En son article 62, le code du numérique du Bénin stipule que, sur proposition de l'Autorité de régulation et sans préjudice des contreparties financières et des contributions ci-dessus présentées, l'Etat instaure, en cas de besoin, dans les conditions de transparence et de non-discrimination, des taxes, frais et des redevances destinés à couvrir les charges inhérentes à l'exercice des activités de régulation et de réglementations. Les modalités d'affectation desdits frais et redevances sont déterminées par arrêté du ministre en charge des Communications électroniques. Ces frais et redevances ainsi créés doivent être publiés, chaque année, au Journal Officiel et par toutes voies d'annonces légales.

Par ICT Media STRATEGIES

TIC Mag

www.ticmag.net

Tous les jours,
l'actualité des
TIC & Télécoms
en Afrique

Recevez
gratuitement
nos newsletters
quotidiennes et lisez
nous sur tous vos terminaux.



By
ICT MEDIA
Your progress,
our success

Yaoundé Etoudi Rue 5.994 / Libreville Boulevard

Tél: +237 243 25 64 36 / +241 02 79 97 38

E-mail: contact@ticmag.net

www.ticmag.net

BP: 806 Yaoundé Cameroun